

**HÔPITAL SAINT-VINCENT DE PAUL  
(72-86 avenue Denfert-Rochereau / 51-53 rue Boissonnade,  
Paris 14<sup>e</sup>)**

**Étude historique et documentaire**

**Juin 2013**

**RAPPORT FINAL**

*Sous la direction de :*  
Michel Borjon

*Responsable d'étude :*  
Dominique Vin

*Recherche et  
documentation*  
Léonore Losserand  
Natalie Pielok  
Lucile Garnier



**HÔPITAL SAINT-VINCENT DE PAUL  
(72-86 avenue Denfert-Rochereau / 51-53 rue Boissonnade,  
Paris 14<sup>e</sup>)**

**Étude historique et documentaire**

**Juin 2013**

**RAPPORT FINAL**

*Sous la direction de :*  
Michel Borjon

*Responsable d'étude :*  
Dominique Vin

*Recherche et  
documentation*  
Léonore Losserand  
Natalie Pielok  
Lucile Garnier



La *présente étude historique et documentaire* a été commandée au GRAHAL par la Ville de Paris (Direction de l'Urbanisme) dans le cadre d'un projet de restructuration et reconversion du site désaffecté depuis peu sur lequel s'élevait auparavant l'hôpital Saint-Vincent de Paul (72-86 avenue Denfert-Rochereau / 51-53 rue Boissonade, Paris 14<sup>e</sup>). **L'objectif principal de la mission** était d'identifier et de dater les principales évolutions de ce site, les grandes campagnes de construction et d'aménagements dont il fut le lieu depuis sa constitution au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle pour le compte de l'Institution des pères de l'Oratoire (noviciat) jusqu'à nos jours, en consacrant une attention particulière aux travaux effectués par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris aux **XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles**.

**Les recherches** menées pour satisfaire à cet objectif se sont aussi déroulées **en premier lieu** :

- aux **Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris**, institution par laquelle furent installés sur le site à partir de 1795 d'abord une maternité, ensuite un hospice pour recueillir les enfants trouvés ou abandonnés, enfin un établissement hospitalier dédié aux maladies et à la chirurgie infantiles ;

- ainsi qu'aux **Archives de Paris** essentiellement pour les permis de construire déposés par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris et les documents iconographiques, à l'**Institut Français d'Architecture**, aux **Archives nationales**...

**Ces investigations** ont été notamment ensuite poursuivies dans les **centres de documentation** bibliographiques et iconographiques, généraux ou spécialisés dans l'histoire de Paris, de la médecine et de la santé tels que la **Bibliothèque nationale de France** (département des imprimés, département des estampes et de la photographie), la **Bibliothèque Historique de la Ville de Paris**, la **Commission du Vieux Paris**, le **musée Carnavalet**, la **Bibliothèque Forney**, la **Bibliothèque de l'Académie de médecine, interuniversitaire de santé**...

A ainsi été rassemblée une **ample documentation** tant manuscrite qu'imprimée, de première ou de seconde main, grâce à laquelle il a été possible :

- de **situer** dans le temps et dans leur contexte les **grandes évolutions** que le site eut à connaître suite à sa **reconversion** d'abord en maternité puis en hospice enfin en établissement purement hospitalier ;

- de **dater** les principaux édifices dont ce site est aujourd'hui loti ainsi que les **importants travaux** qui y furent mis en œuvre depuis leur construction jusqu'à nos jours afin de les adapter à de nouveaux usages et de nouveaux besoins (établissement d'une cartographie patrimoniale).

Le **présent rapport** se compose :

- d'une **note historique et documentaire** composée d'un **historique** du site et de ses évolutions dans lequel sont analysés les différents aménagements auxquels il fut procédé pour l'installation du noviciat de l'Oratoire, de l'hospice puis de l'hôpital, accompagné d'une **sélection des documents iconographiques** (plans généraux et parcellaires, , plans

des bâtiments, photographies et gravures) et d'une **chronologie** (transcription intégrale ou partielle des documents manuscrits ou imprimés utilisés) ;

- de **fiches patrimoniales** dans lesquelles sont résumés et décrits les états historiques d'authenticité et d'intégrité de chacun des bâtiments existants sur le site ;

- d'une **synthèse patrimoniale** appuyée par une cartographie, où sont étudiés et analysés les différents enjeux que pose, en termes historiques, architecturaux et urbains, l'actuel projet de reconversion du site ;

- d'un **recensement complet** des sources et de la bibliographie sur lesquelles se sont fondées les analyses et descriptions contenues dans ce rapport ;

- enfin, **d'un dossier documentaire** dans lequel ont été regroupés, de manière chronologique et thématique (par bâtiments), les **documents les plus pertinents** jusqu'ici retrouvés relatifs à l'histoire du site et à ses transformations, aux travaux et aménagements dont il fut le lieu (fournis en formats numériques et gravés sur DVD).

# TABLE DES MATIÈRES

<b>I/ NOTE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE.....</b>	<b>9</b>
<b>A/ HISTORIQUE.....</b>	<b>11</b>
1650-1795 : LE NOVICIAT DE L'ORATOIRE.....	13
1795-VERS 1930 : L'HOSPICE DES ENFANTS TROUVÉS PUIS DES ENFANTS ASSISTÉS .....	15
1807-1821 : convertir et adapter.....	15
1835-1845 : accueillir l'hospice des orphelins.....	18
1855-1879 : mieux servir .....	19
1879-1886 : mieux guérir et mieux prévenir.....	21
1890-1911 : mieux opérer et mieux soigner .....	24
1930 À NOS JOURS : L'HÔPITAL-HOSPICE PUIS L'HÔPITAL SAINT-VINCENT DE PAUL.....	29
1930-1934 : accoucher à Saint-Vincent de Paul .....	30
1951-1960 : augmenter les capacités d'hospitalisation / spécialiser les équipements .....	33
1962-1978 : développer et transformer l'hôpital .....	36
1980-1997 : rationaliser l'hôpital.....	41
<b>B/ ICONOGRAPHIE : LES GRANDES CAMPAGNES DE CONSTRUCTION .....</b>	<b>47</b>
1650-1795 : LE NOVICIAT DE L'ORATOIRE .....	47
1795 - VERS 1930 : L'HOSPICE DES ENFANTS TROUVÉS PUIS DES ENFANTS ASSISTÉS.....	50
1807-1821 : convertir et adapter.....	54
1807-1821 : accueillir l'hospice des orphelins.....	56
1876-1886 : mieux guérir et mieux prévenir.....	60
1890-1911 : mieux opérer et mieux soigner .....	65
1930 À NOS JOURS : L'HÔPITAL-HOSPICE PUIS L'HÔPITAL SAINT-VINCENT DE PAUL.....	71
1930-1934 : accoucher à Saint-Vincent de Paul .....	76
1951-1960 : augmenter les capacités d'hospitalisation / spécialiser les équipements .....	77
1962-1978 : développer et transformer l'hôpital .....	80
1980-1987 : rationaliser l'hôpital.....	85
<b>C/ CHRONOLOGIE .....</b>	<b>94</b>
1650-1795 : LE NOVICIAT DE L'ORATOIRE.....	94
1795-VERS 1930 : L'HOSPICE DES ENFANTS TROUVÉS PUIS DES ENFANTS ASSISTÉS .....	96
1930 À NOS JOURS : L'HÔPITAL-HOSPICE PUIS L'HÔPITAL SAINT-VINCENT DE PAUL.....	124
<b>II/ FICHES PATRIMONIALES.....</b>	<b>139</b>
<b>A/ LE NOVICIAT DE L'ORATOIRE .....</b>	<b>141</b>
<b>B/ LES VACHERIES, LAITERIES, ETC. ....</b>	<b>146</b>
<b>C/ LA BUANDERIE .....</b>	<b>148</b>
<b>D/ LES "DIVISIONS" .....</b>	<b>150</b>
<b>E/ LES BÂTIMENTS PIERRE ROBIN.....</b>	<b>156</b>
<b>F/ LA "MAISON DES MÉDECINS" .....</b>	<b>160</b>
<b>G/ LE PAVILLON JALAGUIER .....</b>	<b>162</b>

<b>H/ LA CHAUFFERIE.....</b>	<b>164</b>
<b>I/ LA MATERNITÉ ADOLPHE PINARD.....</b>	<b>168</b>
<b>J/ LE CENTRE D’ACCUEIL .....</b>	<b>172</b>
<b>K/ LA CLINIQUE MARCEL LELONG .....</b>	<b>174</b>
<b>L/ LA CLINIQUE PIERRE PETIT .....</b>	<b>178</b>
<b>M/ L’IMMEUBLE FRANÇOIS LEPAGE .....</b>	<b>180</b>
<b>N/ LE BÂTIMENT ANTOINE COLOMBANI.....</b>	<b>182</b>
<b>O/ LA CLINIQUE MICHÈLE RAPINE .....</b>	<b>184</b>
<b>P/ LE CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE .....</b>	<b>186</b>
<b>Q/ ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET ARCHITECTURAUX SINGULIERS .....</b>	<b>188</b>
<b>III/ SYNTHÈSE PATRIMONIALE .....</b>	<b>191</b>
ÉTATS HISTORIQUES SUCCESSIFS DU SITE : RENDRE “HOSPITALIER” UN SITE CONVENTUEL.....	193
1650-1795 : du noviciat de l’Oratoire .....	194
1795-1930 : de l’hospice.....	194
1930 à nos jours : de l’hôpital .....	195
LES ENJEUX PATRIMONIAUX: RENDRE “URBAIN” UN SITE HOSPITALIER HISTORIQUE .....	196
Trois axes historiques .....	199
Trois zones paysagères et architecturales.....	197
Une trame patrimoniale .....	199
Cartographie patrimoniale .....	203
<i>Constitution du parcellaire .....</i>	<i>203</i>
<i>Constructions.....</i>	<i>204</i>
<i>Authenticité et intégrité.....</i>	<i>205</i>
<i>Intérêt patrimonial .....</i>	<i>206</i>
<b>IV/ SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>207</b>
LISTE SOMMAIRE DES CENTRES CONSULTÉS .....	209
SOURCES .....	210
Archives nationales.....	210
Archives de Paris .....	212
Assistance Publique des Hôpitaux de Paris .....	216
Ville de Paris .....	224
Institut Français d’Architecture.....	224
Bibliothèque nationale de France .....	225
Bibliothèque Historique de la Ville de Paris .....	225
Bibliothèque Forney .....	226
Commission du Vieux Paris.....	227
Musée Carnavalet .....	227
Musée d’Orsay .....	227
Bibliothèque interuniversitaire de Santé .....	228
Ressources en ligne .....	228
BIBLIOGRAPHIE .....	229
<b>V/ DOSSIER DOCUMENTAIRE .....</b>	<b>235</b>
<b>A/ LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES .....</b>	<b>237</b>



**B/ TABLE DES DOCUMENTS..... 238**

**C/ DOCUMENTS..... 243**





**I/ NOTE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE**



Le site sur lequel aujourd'hui s'érige **l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul**, le long de l'avenue Denfert-Rochereau (n°s 72-86), anciennement rue d'Enfer, plus anciennement encore rue des Charbonniers, dans le quatorzième arrondissement de Paris, a connu depuis sa constitution en 1650 **trois affectations successives** :

- entre **1650 et 1795**, il abrita le « noviciat » de l'institution de l'Oratoire, fondée par le **cardinal Pierre de Bérulle** (1575-†1629) pour réformer le clergé diocésain, c'est-à-dire la « maison » dans laquelle les futurs prêtres de l'église catholique, apostolique et romaine recevaient l'instruction et l'enseignement théologique leur permettant d'accomplir leur sacerdoce et de soutenir la controverse avec les ministres protestants ;

- entre **1795 et les années 1930**, ayant d'abord été converti en **maternité** pour recevoir les femmes en couche, il fut ensuite dévolu, à partir de **1814**, au « service des Enfants trouvés », administration dépendant de **l'Assistance publique des hôpitaux de Paris** chargée de recueillir, héberger, nourrir et instruire d'une part les enfants abandonnés ou orphelins, d'autre part ceux dont les parents ne pouvaient plus s'occuper pour cause d'emprisonnements, de maladies, de misère... ;

- c'est seulement à partir des **années 1930** et véritablement dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle qu'il devint **un véritable hôpital** spécialisé dans les naissances et les accouchements ainsi que dans le traitement et la prise en charge des maladies infantiles.

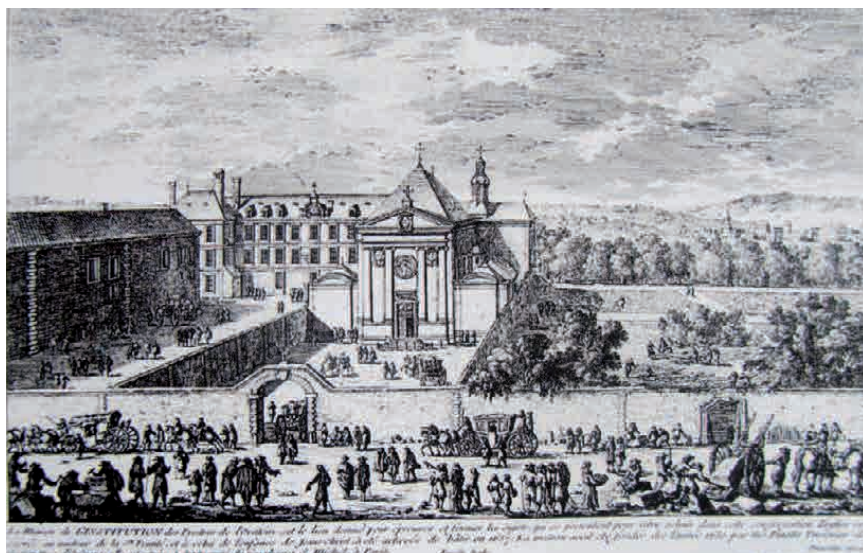
Au cours de ces trois affectations successives, celle du noviciat de l'institution de l'Oratoire (1650-1795), celle de l'hospice des enfants trouvés, puis des enfants assistés (1795-vers 1930), enfin celle de l'hôpital-hospice puis de l'hôpital Saint-Vincent de Paul (1930 à nos jours), le site de l'avenue Denfert-Rochereau fut le lieu de **plusieurs campagnes d'aménagement et de constructions** destinées tant à l'adapter à de **nouveaux usages et de nouveaux besoins** qu'à l'évolution des **techniques médicales, de l'hygiène**, des **conceptions et réflexions sociales** sur la prise en charge de l'enfance, ses finalités, ses buts et ses moyens...



## 1650-1795 : LE NOVICIAT DE L'ORATOIRE

Sur le terrain acquis grâce à la donation de 80 000 livres faite en leur faveur par **Nicolas Pinette**, trésorier de Gaston d'Orléans, les prêtres de l'Oratoire, comme l'indique le devis et marché en date des **2 et 7 octobre 1655**, firent édifier par les soins et sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte **Daniel Gittard** (1625-†1686), élève de Louis Le Vau, une vaste maison comprenant :

- accessible **d'une porte cochère** percée dans un mur de clôture en façade sur la rue des Charbonniers, une **cour d'honneur** centrale ;
- à droite de cette cour d'honneur, **l'église** ayant sa propre cour et porte cochère sur la voie publique, composée au-delà d'un portail, précédé d'un perron et couronné d'un fronton triangulaire, d'une nef au chœur en chevet plat cantonnée de chaque côté d'une chapelle et d'un collatéral ;



- au fond de cette cour d'honneur, un **grand corps de logis principal** comptant sur quatre berceaux de caves un rez-de-chaussée abritant le réfectoire, la cuisine, le garde-manger, etc., deux étages carrés au-dessus avec les chambres et les dortoirs, ainsi qu'un étage de combles pour des pièces de service (lingerie, resserre pour les meubles...) et un grenier que surmontait un clocher ;

- au-delà de ce grand corps de logis, un **vaste jardin** entièrement clos de murs pour le séparer des propriétés voisines.

Il existait alors une **petite cour** aménagée contre le flanc nord de l'église et servant aux **cuisines**.

SÉBASTIEN PERELLE, graveur.

Le noviciat de l'Oratoire au XVII<sup>e</sup> siècle.

Publié dans : Hélène Verlet, *Épitaphier du vieux Paris : recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, tome XI, Paris, 1998..

Cet ensemble était desservi par **trois escaliers en charpente à noyaux et balustres** :

- un **premier escalier d'honneur** sis au milieu du grand corps de logis principal, débouchant à chaque étage, en suite **du palier et d'un vestibule**, sur un **corridor central** éclairé à chaque extrémité par une baie, de part et d'autre duquel étaient disposés les chambres et dortoirs prenant le jour soit sur la cour, soit sur le jardin ;

- un **deuxième escalier** implanté à l'extrémité de l'église, au niveau du chœur, montant de fond en comble et donnant accès aux toitures ;

- un **troisième et dernier escalier**, ayant vue sur une cour des communs située à gauche du grand corps de logis principal (reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle).

ANONYME - dessin  
Le noviciat de l'Oratoire  
au XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Bibliothèque nationale,  
Département des estampes et de  
la photographie, Va-305 (2)-Fol.



**L'étage de comble** du grand corps de logis principal était éclairé sur le jardin et la cour des cuisines par **des lucarnes**, sur la grande cour par des œils-de-bœuf.

**Le jardin**, comme semblerait le laisser supposer un certain nombre de plans de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'une description postérieure du début du XIX<sup>e</sup> siècle, était divisé en **deux parties** :

- la **première**, d'agrément, située au-devant de la façade du corps de logis principal, constituée, de part et d'autre d'une allée centrale orientée au nord-ouest et formant perspective, de parterres coupés à angle droit ;

- la **seconde**, au sud de la première, moins organisée et moins dessinée, plantée très certainement de cultures vivrières (potagers) et d'arbres fruitiers, appelée en partie pour cela « le bois »



Durant le cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il fut très certainement procédé dans le noviciat ainsi constitué à **quelques modifications et agrandissements** sur lesquelles les archives consultées sont demeurées muettes. Comme quelques documents iconographiques l'attestent, fut en effet construit en façade sur la rue un **nouveau corps de bâtiment** formant retour d'équerre en aile à gauche de la cour d'honneur, haut sur un rez-de-chaussée, au centre duquel était pratiqué le passage de porte cochère, d'un étage carré et d'un étage de combles.

### 1795-VERS 1930 : L'HOSPICE DES ENFANTS TROUVÉS PUIS DES ENFANTS ASSISTÉS

L'affectation du noviciat de l'Oratoire par un décret de la Convention nationale en date du **2 octobre 1795** (10 vendémiaire an IV) à la section d'accouchement de la maternité de Paris puis par un arrêté du Conseil général des hôpitaux et hospices civils de Paris du **29 juin 1814** au service enfants trouvés entraîna la mise en œuvre, dans la propriété, pour les besoins et nécessité de l'établissement, d'un **grand nombre de travaux tant d'agrandissements et de réaménagements** des bâtiments existants que de **constructions**.

**Le jardin**, au cours de cette période, fut alors progressivement loti de **plusieurs bâtiments** implantés le long et de part et d'autre, tant dans la partie d'agrément que dans la partie sauvage, de grandes allées ou cour orientées au nord-ouest, dans le respect du grand axe dessiné par la perspective originelle. En **façade sur la rue**, la propriété fut pourvue, dans le prolongement de la cour d'honneur de l'ancien noviciat, de **deux nouvelles cours d'accès** bordées d'édifice...

**Les premières transformations** touchant les anciens bâtiments dont le site était loti furent entreprises dans **l'église**, entre **1807 et 1821**, sur des plans dressés par **Charles-François Vieil** (1745-†1819), architecte de l'administration. La **nef centrale**, après la démolition des chapelles et collatéraux dont elle était cantonnée, fut ainsi planchée

*1807-1821 : convertir et adapter*  
Charles François Viel (1745-†1819),  
architecte

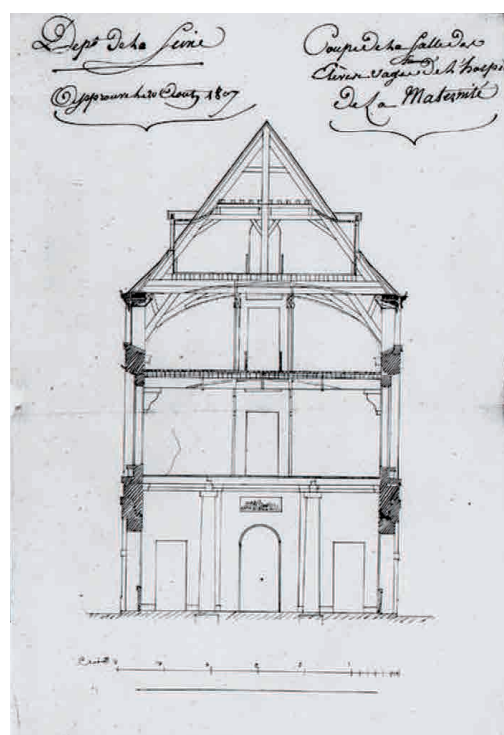
sur un niveau pour pouvoir y **aménager de nouvelles salles** et accueillir d'abord les accouchés, ensuite une crèche avec les nourrices et le personnel soignant. Il était prévu que le rez-de-chaussée soit alors divisé pour accueillir un **amphithéâtre** réservé aux cours publics de « démonstration des accouchements » et un **réfectoire** dont le plafond était supporté par quatre colonnes.

Les **premiers travaux de construction** effectués dans le noviciat de l'Oratoire furent contemporains des aménagements pratiqués dans l'église pour l'installation des femmes accouchées puis de la crèche (entresollement, démolition des chapelles et collatéraux, etc.). Relativement minimales, ils eurent pour objet sous le Premier Empire et la Restauration l'édification :

- contre le mur de séparation avec l'Œuvre des jeunes filles aveugles (88 avenue Denfert-Rochereau) d'un ensemble de **petites bâtisses la plupart à rez-de-chaussée**, servant de laiterie, vacherie, bergerie et écurie, organisées autour d'une basse-cour enclose ;

- à proximité de cette basse-cour, dans le jardin, d'un **amphithéâtre des morts** pour l'autopsie des enfants décédés (reconverti en 1840-1844 en bâtiment des bains, équipement dont l'hospice était depuis son aménagement totalement dépourvu) ;

- contre le mur mitoyen avec la propriété sise 70 avenue Denfert-Rochereau, dans l'**ancienne cour des cuisines**, d'un **magasin** composé de trois hangars ne comptant qu'un rez-de-chaussée, (entièrement refait à neuf et pourvu d'un sous-sol en **1866** pour la **pharmacie**, après avoir servi lui aussi un temps "d'amphithéâtre des morts", aujourd'hui démoli).

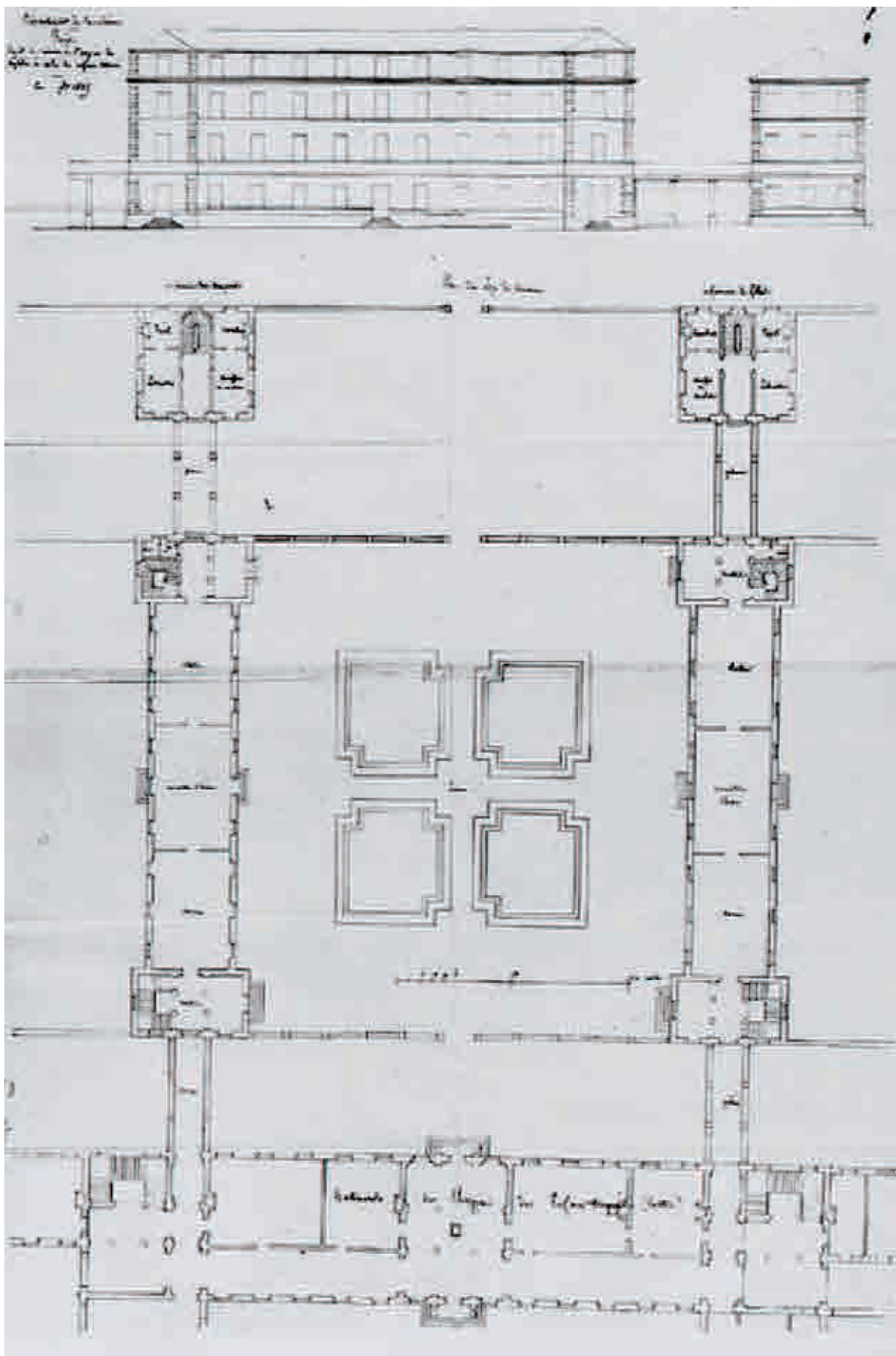


CHARLES-FRANÇOIS VIEIL, architecte  
Nef de l'église de l'ancien noviciat de l'Oratoire : projet d'aménagement non réalisé, coupe - 1807.  
Archives nationales, Cartes et plans (Versement des ministères - Beaux-Arts), F<sup>21</sup>1901, dossier 3149.

PIERRE-MARTIN GAUTHIER, architecte.

Plans et élévations des "Divisions", s. d. [vers 1834-1835].

Archives nationales, Cartes et plans (Versement des ministères - Beaux-Arts), F<sup>21</sup>1901, dossier 3242.



## 1835-1845 : accueillir

### *l'hospice des orphelins*

Pierre-Martin Gauthier (1790-†1855),  
architecte

C'est sous la Monarchie de Juillet, entre **1835 et 1845**, suite à la fusion de l'hospice des orphelins de la rue Saint-Antoine avec l'hospice des enfants trouvés que de **nouvelles grandes constructions** furent

édifiées dans l'enceinte du noviciat par l'architecte de l'administration alors en charge, **Pierre-Martin Gauthier** (1790-†1855), élève de Charles Percier et Grand prix de Rome en 1819.

Furent ainsi érigés dans le jardin d'agrément de part et d'autre de la perspective centrale, **deux bâtiments** en pendant et vis-à-vis, nommés "**Divisions**", destinés à accueillir, l'un les filles et l'autre les garçons venant de l'hospice de la rue Saint-Antoine, communiquant chacun avec le corps de logis principal du noviciat par un "passage couvert". Chaque bâtiment se composait :

- d'un **premier corps de logis** principal constitué d'un arrière-corps central auquel était à chaque extrémité accolé un avant-corps latéral d'une seule travée contenant un escalier montant de fond en comble, le tout élevé sur terre-plein d'un rez-de-chaussée abritant le réfectoire et les cuisines et de trois étages carrés formés de grandes salles à usage de dortoirs ;

- en suite de ce premier corps de logis, et uniquement reliés à lui par un autre passage couvert, un **deuxième corps de logis**, formant un pavillon indépendant desservi par un escalier particulier, haut sur rez-de-chaussée de deux étages carrés dans lesquels furent installés les logements du personnel et des surveillants.

L'arrivée des orphelins de l'hospice Saint-Antoine obligea aussi à pourvoir l'établissement, très certainement sous la maîtrise d'œuvre du même Pierre-Martin Gauthier, dans la partie sud du jardin, non loin des vacheries et laiteries mitoyennes de l'Œuvre des jeunes filles aveugles (actuelle 88 avenue Denfert-Rochereau) :

- d'une **nouvelle buanderie** à côté de laquelle fut aménagé un **grand et vaste séchoir** ou étendoir pour les lessives ;

- en bordure de ce séchoir, d'un **bâtiment des bains**, installé dans l'amphithéâtre des morts bâti au début du XIX<sup>e</sup> siècle et très certainement profondément restructuré à l'occasion de ce changement d'affectation.

La nouvelle buanderie, constituée de **quatre ailes** disposées autour d'une **cour centrale carrée** (couverte et largement ouverte sur l'extérieure ?), pourvue d'un bassin pour laver le linge, présentait

sur rez-de-chaussée un seul étage carré. Ces ailes prenaient le jour tant sur la cour centrale que sur le jardin au rez-de-chaussée par **des baies en plein cintre**, au premier étage par de **grandes croisées oblongues**.



ANONYME - photographie.  
La buanderie en 1886 :  
cour intérieure avec le  
bassin pour les lessives.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, D-875.

La dernière affaire à laquelle se consacra Pierre-Martin Gauthier fut en **1852** celle du **remplacement**, par des **lambris polis**, des boiseries de la chapelle, représentée dès 1836 sur plan général de l'hospice, créée au rez-de-chaussée de l'ancienne église (en lieu et place de l'amphithéâtre pour les cours publics de "démonstration d'accouchement" installé au début du siècle ?).

Sous le Second Empire, il ne fut procédé dans l'hospice afin d'améliorer les conditions d'exercice du service, l'hébergement, l'accueil et la surveillance des enfants, qu'à des **aménagements ponctuels** sous la conduite de l'architecte **Théodore-François-Marie Labrouste**, élève d'Hippolyte Lebas et Antoine Vaudoyer à l'École des Beaux-Arts, frère d'Henri Labrouste, lui aussi architecte.

#### **1855-1879 : mieux servir**

Théodore-François-Marie Labrouste  
(1799-†1885), architecte

**Ces aménagements** consistèrent essentiellement :

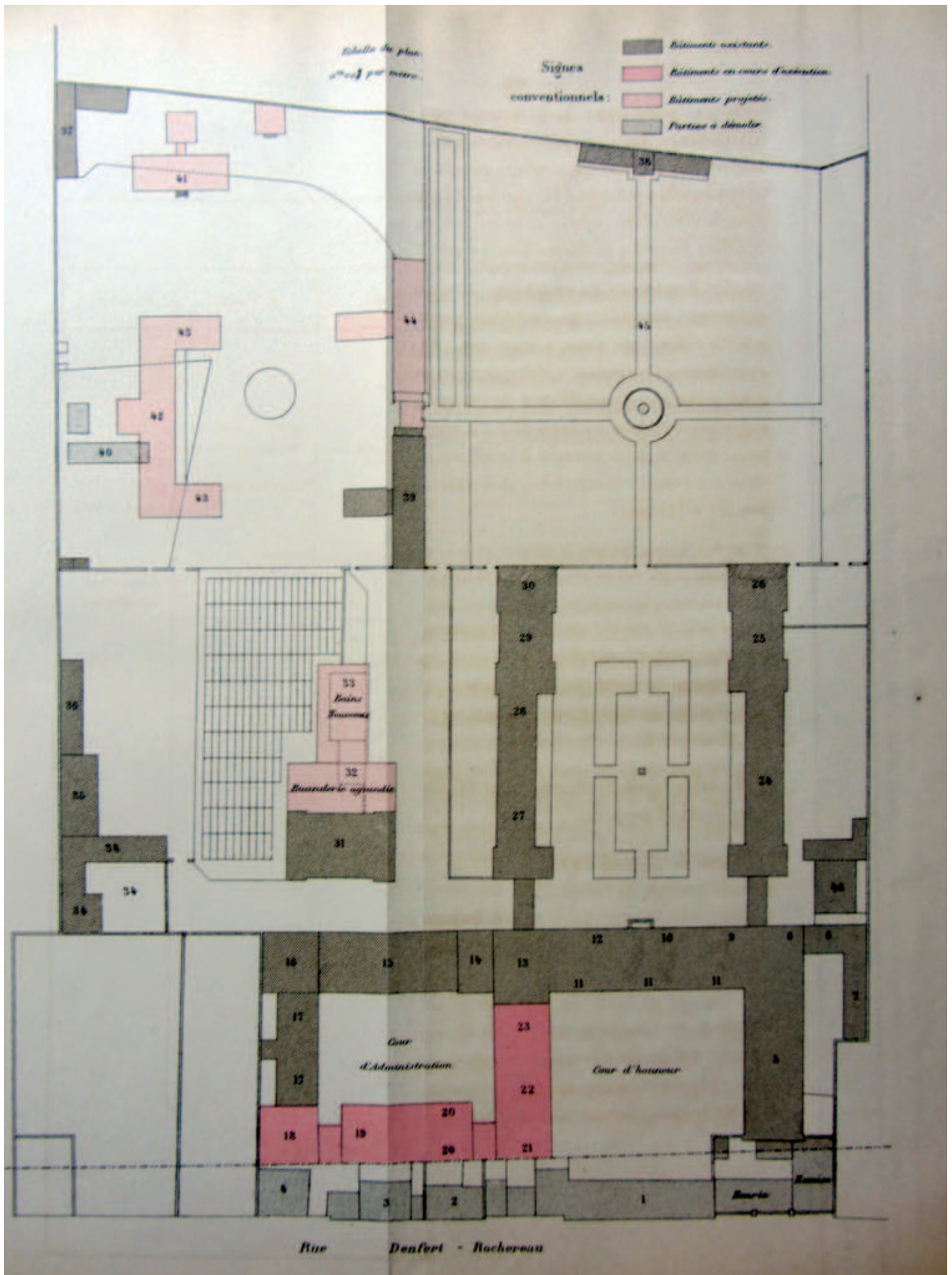
- en **1860-1866**, à réunir entre eux les **deux corps de logis** du bâtiment de la "Division" réservé aux garçons (corps de logis principal et pavillon), ne formant plus alors qu'une seule et même entité architecturale, haute en toute son étendue, sur rez-de-chaussée de trois étages carrés, afin de disposer de préau et dortoirs supplémentaires aux lits plus espacés ;

- certainement dans le même temps, à procéder de même en ce qui touche **les deux corps de logis** constituant l'aile de la "Division" dévolue aux filles ;

- en **1866**, à reconstruire entièrement de neuf le **clocher** surmontant le corps de logis principal de l'ancien noviciat dont les bois étaient entièrement pourris et à en remplacer la cloche dont il était équipé, qui n'était pas dans des "conditions convenables",

Plan des aménagements et constructions à réaliser à l'hospice des enfants assistés - 1882.

Extrait de : Lunier et Folleville, *Rapports présentés à M. le ministre de l'Intérieur sur l'hospice des enfants assistés de Paris*, Paris, 1882.



par une cloche plus en rapport avec les “besoins du service” ;

- en **1867-1868**, à remplacer les deux passages couverts mettant en communication les bâtiments des divisions avec le corps de logis principal de l’ancien noviciat, par deux “ponts” ou **galeries suspendues** en partie protégées des intrusions de l’air, comprenant un seul étage au-dessus d’un rez-de-chaussée.

**Les premières années de la Troisième République** furent pour l’hospice des enfants assistés une période de **profonde modernisation** :

- suite à **l’alignement** dont fut frappée la rue d’Enfer (actuelle avenue Denfert-Rochereau) en vue de son élargissement, opération de voirie qui entraîna la démolition de tous les corps de bâtiments dépendant de l’hospice édifiés en bordure de la voie publique ;

- et en conséquence des **initiatives prises par les chefs de service** eux-mêmes pour doter l’établissement, sous leur contrôle et leur supervision, en fonction de programmes élaborés par leurs soins, **d’équipements** permettant de mettre en œuvre les techniques les plus modernes et les plus avancées en **matière d’hygiène, de prévention et de soins des maladies**.

C’est ainsi que **Paul-Marie Gallois**, architecte de l’administration ayant succédé à Théodore-François-Marie Labrousse, entreprit en **1881-1883** :

- après la démolition des corps de bâtiment sur la rue d’Enfer dépendant de l’hospice, l’établissement d’un **nouveau mur de clôture** surmonté d’une grille, percé d’un portail d’accès à la cour d’honneur du noviciat ;

- la **reconstruction de l’aile à droite** de cette cour d’honneur, vétuste et jetée à terre pour y loger la direction de l’établissement, les infirmeries et les logements des nourrices sédentaires ;

- **l’édification** en bordure de la rue, sur des terrains acquis pour l’occasion, autour d’une **nouvelle cour carrée, d’un groupe de bâtiments** formant retour d’équerre avec l’aile reconstruite sise à droite de la cour d’honneur, appelés de nos jours Pierre Robin (1867-†1950), chirurgien-dentiste, inventeur du syndrome portant son nom.

*1879-1886 : mieux guérir et mieux prévenir*

Paul-Marie Gallois (1825-†1889), architecte

En pierre de taille, la **nouvelle aile à droite de la cour d'honneur**, située en vis-à-vis de l'ancienne église, comptait sur un étage de sous-sol un rez-de-chaussée, deux étages carrés et un étage de combles prenant le jour par des tabatières (toutes remplacées en **1954** par des lucarnes pour rendre plus confortable le "dortoir des assistantes sociales et convoyeuses chargées d'accompagner les enfants assistés envoyés dans les agences"). Elle formait retour

E. D., éditeur - carte postale  
La cour Robin et l'aile  
de l'ancien noviciat de  
l'Oratoire reconstruite  
à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.  
www.delcampe.fr  
(décembre 2012)



d'équerre avec le corps de logis principal du noviciat et communiquait de plain-pied directement avec lui. Elle était très certainement desservie, comme l'indique un plan général de l'hospice levé en 1890 :

- par un **escalier particulier central** prenant le jour sur la **nouvelle cour** (et aujourd'hui disparu) ;
- à chaque étage par un **corridor central** de part et d'autre duquel était disposée une suite de pièces regardant pour les unes la cour d'honneur, pour les autres la nouvelle cour.

**Cette nouvelle cour**, dite des services généraux, était quant à elle bordée :

- sur la rue, par un **premier corps de bâtiment** en pierre de taille de sept travées de face, haut sur sous-sol d'un rez-de-chaussée (loge de conciergerie), d'un étage carré (appartement du directeur) et d'un étage de combles prenant le jour par des tabatières ;
- toujours sur la rue, implanté à l'extrémité sud de ce premier corps de bâtiment, par un **deuxième corps de bâtiment** formant



pavillon, comptant sur un étage de sous-sol un rez-de-chaussée (consultation extérieure), deux étages carrés (appartement de l'économe) et un étage de combles à lucarnes ;

- en aile à gauche et au fond, un **troisième et quatrième corps de bâtiment** présentant sur un étage de sous-sol un rez-de-chaussée (cuisine, magasins, lazaret, salle de convalescents), un premier étage carré (salles d'isolement, service des sevrés, logements, lingerie) et un deuxième étage lambrissé éclairé par des lucarnes, formant retour d'équerre et de plain-pied avec les corps de bâtiment précédents.

Cette nouvelle cour était accessible :

- de la rue, après une porte couronnée d'un fronton semi-circulaire, par un **premier passage cocher** pratiqué au centre du premier corps de bâtiment ;

- du jardin, par un **deuxième passage cocher** aménagé au milieu du quatrième corps de bâtiment situé dans le prolongement et à l'alignement du corps de logis principal du noviciat de l'Oratoire.

Ce nouvel ensemble était desservi par **quatre grands escaliers** implantés :

- le **premier**, dans le premier corps de bâtiment sur la rue, à gauche du passage de porte cochère central ;

- le **deuxième**, dans le deuxième corps de bâtiment en pavillon sur la rue, à la jonction avec le troisième corps de bâtiment en aile à gauche ;

- le **troisième**, au centre de ce troisième corps de bâtiment en aile à gauche ;

- et le **quatrième et dernier**, dans le quatrième corps de bâtiment en fond de cour, à gauche du passage cocher débouchant sur le jardin.

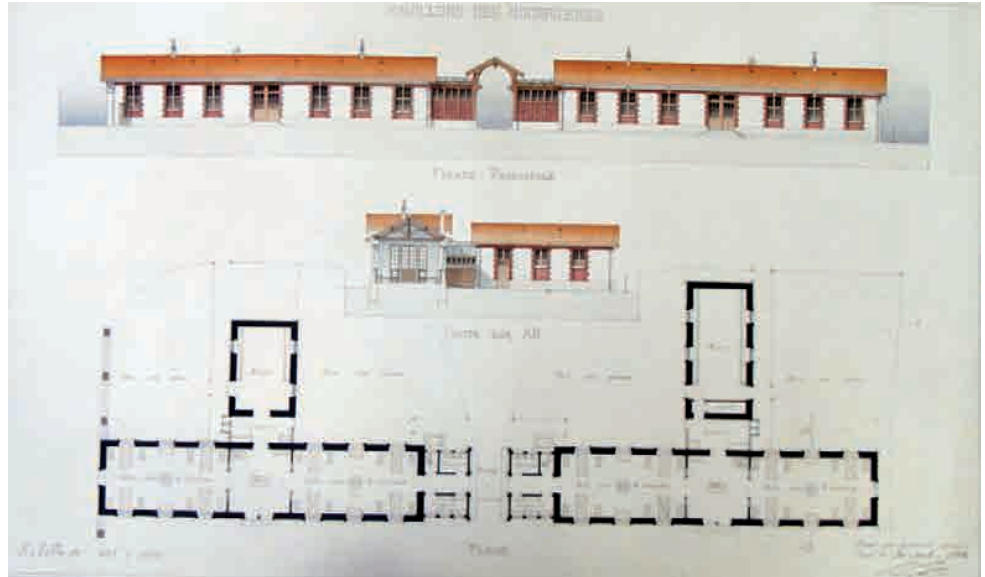
Parallèlement à ces travaux, Paul-Marie Gallois, sur la demande notamment du professeur **Jules Parrot** (1829-†1883), qui découvrit et décrivit la syphilis congénitale, édifia entre **1880 et 1886** dans la partie sud du jardin, appelée le bois, afin d'isoler les enfants atteints de maladie contagieuses des sujets sains :

- **deux nourriceries** à rez-de-chaussée attenantes l'une l'autre, reliées entre elles par un passage voûté, composées chacune d'un premier corps de bâtiment contenant les dortoirs pour loger et soigner les nourrissons avec leurs dépendances et un deuxième

corps de bâtiment en retour d'équerre aménagé en étables pour les ânesses ;

- en vis-à-vis de ces deux nourriceries, un **autre ensemble** constitué de **trois pavillons indépendants** à rez-de-chaussée, alignés et communiquant entre eux par une **grande galerie couverte longitudinale**, destinés à regrouper les cas de variole, scarlatine et rougeole ;

PAUL-MARIE GALLOIS,  
architecte.  
Plan et élévation des pavillons  
des nourriceries - 1886.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de  
Paris, Plans, 793 Foss-27.



- au fond du jardin, deux **autres pavillons**, l'un à rez-de-chaussée, pour les diphtériques, l'autre sur rez-de-chaussée et premier étage accessible par un escalier hors-œuvre pour les rubéoleux convalescents ou douteux (actuelle maison des médecins).

### **1890-1911 : mieux opérer et mieux soigner**

Justin-Jean-Marie Rochet (1842-  
†1911), architecte

À la **fin du XIX<sup>e</sup> siècle**, l'établissement connut une **nouvelle et sensible mutation**, présageant de ce qu'il deviendra à partir de la fin de la seconde guerre mondiale et véritablement durant le dernier tiers du **XX<sup>e</sup> siècle** : avec la construction en **1893-1897**, sous la conduite et maîtrise d'œuvre de **Justin-Jean-Marie Rochet**, architecte de l'administration, de **nouveaux bâtiments** plus proprement et presque exclusivement dédiés à **l'exercice de la médecine et de la chirurgie**, les fonctions d'hospice et d'accueil cédèrent alors en partie le pas à des activités plus **proprement hospitalières**, relativement nouvelles sur le site (opérations, consultations médicales extérieures).

En cette optique, il fut acquis spécialement par la Ville de Paris **plusieurs propriétés** sises en bordure de l'avenue Denfert-

E. D., éditeur - carte postale.

Le pavillon de chirurgie orthopédique (anciennement Verneuil, actuel Jalaguier)  
au début du XX<sup>e</sup> siècle : façades sur la cour de service.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris.



ANONYME - gravure

Pavillon Jalaguier : la salle de chirurgie  
orthopédique - fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cliché Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de  
Paris, Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.

Rochereau, portant les numéros 82-86 afin de pouvoir créer une **nouvelle et troisième cour d'entrée** (mitoyenne de la cour aménagée en 1881-1883), menant :

- à droite, à un **premier pavillon**, consacrée à la chirurgie orthopédique (dénommé alors Verneuil, aujourd'hui Jalaguier), constitué d'un **premier corps de bâtiment** contenant au rez-de-chaussée et au premier étage « deux salles de huit lits chacune » l'une pour les filles et l'autre pour les garçons, et d'un **deuxième corps** de bâtiment contigu, à rez-de-chaussée uniquement, abritant une salle d'opération largement éclairée par une grande porte vitrée et par une trémie oblongue percée dans la toiture, aux murs et sols revêtus de carreaux de grès cérame ;

- à gauche, à un **deuxième pavillon** appelé Pasteur, construit en matériaux légers et préfabriqués, servant de dispensaire et de

consultation de médecine extérieure, divisé au rez-de-chaussée en deux parties l'une pour les filles et l'autre pour les garçons, chacune de ces parties meublées de lits groupés



ou en boxes pour les enfants dont l'état de santé exigeait une hospitalisation immédiate, et comprenant un premier étage partiel pour la lingerie et les chambres du personnel.

Durant cette période, sur la demande du professeur **Victor Hutinel** (1849-†1933), successeur du professeur Jules Parrot, il fut procédé à **plusieurs interventions** avec :

- dans **les corps de bâtiment constituant l'ancien noviciat** de l'oratoire, l'aménagement en **1894-1895**, de **boxes vitrés** au premier étage dans les infirmeries et la crèche occupant une partie de l'ancienne église ;

- en **1896**, au rez-de-chaussée et premier étage du **corps de bâtiment en aile à gauche**, dépendant de la cour des services généraux construite en 1881-1883, la mise en place, dans les locaux auparavant occupés en grande partie par la lingerie (déménagée

ANONYME - photographie.  
Le pavillon Pasteur, façade sur la cour de service - début du XX<sup>e</sup> siècle.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.

dans la buanderie désaffectée depuis que les lessives de l'établissement se faisaient à Lariboisière), d'un **nouveau lazaret** pour accueillir les enfants malades dont le diagnostic demeurait incertain ;

- en **1904**, l'érection au-devant de **la façade sur la cour d'honneur** du corps de logis principal de l'ancien noviciat, dans la hauteur du premier étage, d'une **galerie vitrée métallique** portée par des piliers et couverte en terrasse, à l'usage du service des petits sevrés et servant aux enfants de préau garanti du froid et du vent tout en étant largement « assaini par l'air et le soleil ».

En sus de tous ces travaux, **Justin-Jean-Marie Rochet** mena à bien deux autres chantiers :

- le premier, en **1893-1899**, qui consista à reconstruire en lieu et place le **bâtiment des bains** datant des années 1800-1820 (alors amphithéâtre des morts, ), vétuste et hors d'état de pouvoir être réparé, situé à proximité de la buanderie désaffectée et de son séchoir ;



ANONYME - photographie  
Le pavillon des bains en 1984.  
Archives de Paris, Voirie  
et permis de construire  
(1980-1985), 1539W- 4.

- le second, en **1911**, qui aboutit sous les auspices du **docteur Gaston Variot** (1855-†1930), collaborateur de Pasteur et fondateur du dispensaire de la "Goutte de lait de Belleville", la création à gauche de la cour établie en 1893, d'un "**institut de puériculture**", discipline alors nouvelle dont il fut un des pionniers.

Le **bâtiment des bains** refait à neuf était une bâtisse en brique sur rez-de-chaussée, comprenant un corps de logis central formant pan coupé en saillie, auquel venaient s'adjoindre deux ailes en retour d'équerre se faisant vis-à-vis.

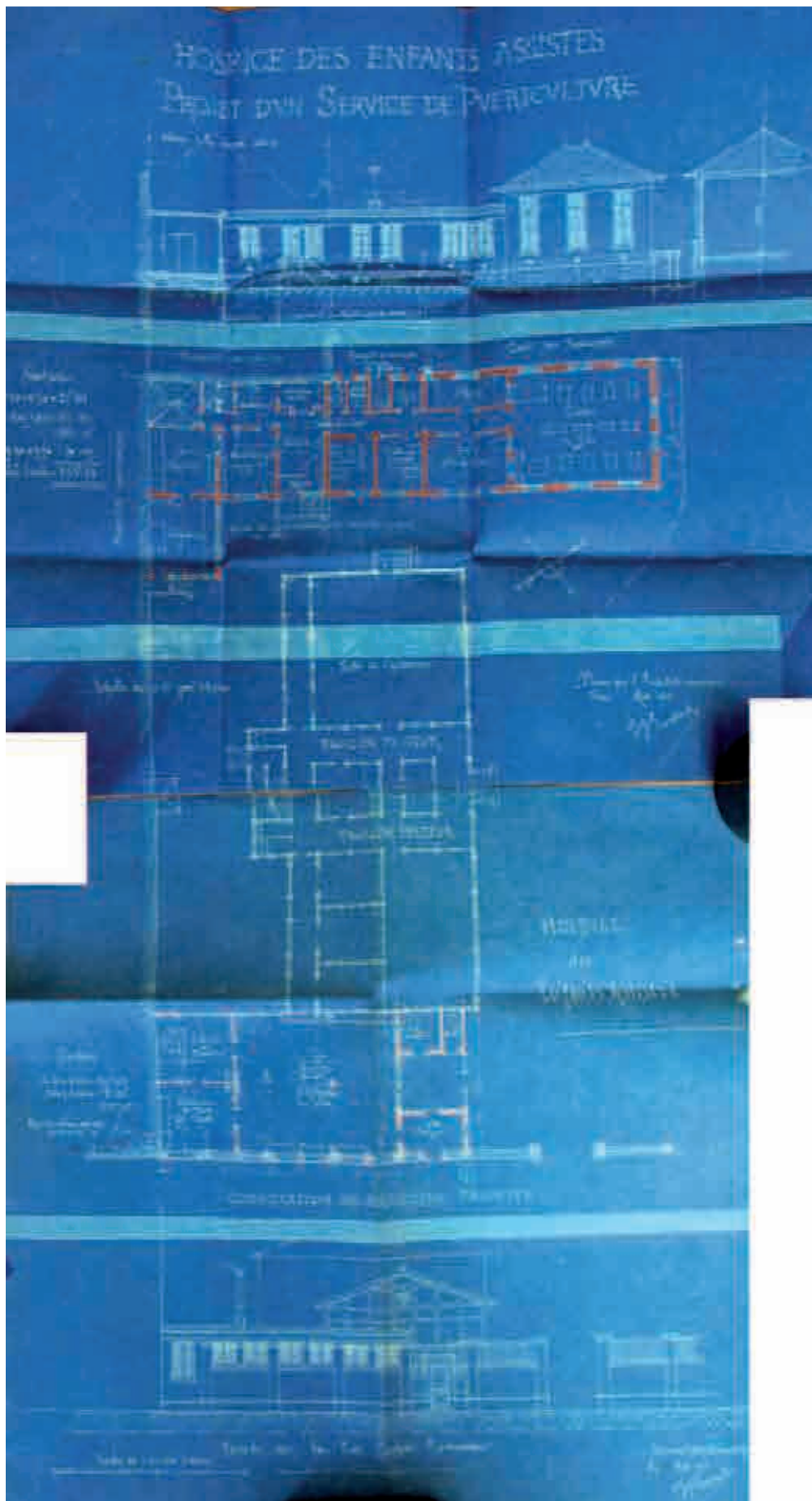
"**L'institut de puériculture**", construit en brique et béton, se composait quant à lui :

- sur l'avenue Denfert-Rochereau, au-devant du pavillon Pasteur et communiquant directement avec lui, d'un **premier corps**

JUSTIN-JEAN-MARIE ROCHET, architecte.

Plans et élévation de l'institut de puériculture du docteur Gaston Variot - 1911.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 791 Foss-36/2.



**de bâtiment** à rez-de-chaussée, adossé au mur de séparation d'avec la propriété de l'Œuvre des jeunes filles aveugles (88 avenue Denfert-Rochereau), comptant après une entrée une grande salle d'attente ouvrant au fond sur le cabinet du docteur et une pièce pour le déshabillage et la pesée des enfants ;

- au-derrière du pavillon Pasteur, d'un **deuxième corps de bâtiment** aussi à rez-de-chaussée, divisé en trois parties, comprenant à gauche d'un vestibule d'entrée un service pour la distribution aux mères de lait pasteurisé (salle de distribution, de rinçage des récipients, de stérilisation et deux laboratoires pour le contrôle), à droite du même vestibule un service pour les nourrissons hospitalisés, compris une crèche de huit berceaux ayant pour annexe notamment un petit office et des chambres en boxes ainsi qu'une lingerie.

Les travaux menés durant cette période s'achevèrent en **1922** par l'agrandissement du pavillon de chirurgie (Jalaguier) :

- avec la **surélévation d'un étage carré supplémentaire** du corps de bâtiment à rez-de-chaussée abritant la salle d'opération (éclairée à l'origine par une trémie percée dans la toiture) ;

- et **l'adjonction** de deux extensions à rez-de-chaussée faisant retour d'équerre avec le corps de bâtiment principal, l'une en bordure de la rue formant balcon au premier étage, l'autre à l'opposée couverte d'un toit.

Quelques années plus tard, en **1927**, ce pavillon fut désaffecté et converti en « pouponnière des débiles ».

Au cours de ces travaux, **l'escalier** desservant ce pavillon fut très certainement intégralement reconstruit et refait.

## 1930 À NOS JOURS : L'HÔPITAL-HOSPICE PUIS L'HÔPITAL SAINT-VINCENT DE PAUL

À partir de **1930**, **l'orientation plus spécifiquement hospitalière** de l'établissement se confirma et s'approfondit au détriment de la **vocation sociale initiale** qui était la sienne. Les **constructions alors entreprises**, massives et monumentales, formant bloc pour contenir tous les équipements nécessaires au bon exercice

des **disciplines médicales** du plus en plus **spécialisées**, furent édifiées essentiellement et par nécessité dans le jardin, venant par leur **implantation** couper et annuler les **deux axes nord-ouest** autour desquels avaient été établis au XIX<sup>e</sup> siècle, dans le respect de la **perspective historique** du XVII<sup>e</sup> siècle, les “Divisions” (jardin d’agrément), les nourriceries et pavillons d’isolement (jardin “sauvage”).

**1930-1934 : accoucher à  
Saint-Vincent de Paul**

Félix Debat (1867-† 1938), architecte

La première de ces **nouvelles constructions** fut édifiée suite à un arrêté préfectoral du **20 octobre 1930** portant création sur le site d’une **grande maternité**, dotée des instruments et équipements les plus en pointe de l’époque, dans la partie du jardin réservé naguère à l’agrément et à la méditation. En brique apparente et plancher de béton armé, le bâtiment à **l’esthétique résolument moderne**, dont les plans et élévations furent dressés par l’architecte **Félix Debat**, (1867-†1938), présentaient **trois ailes** faisant retour d’équerre, établies sur cours anglaises et disposées en U autour d’une cour centrale.

ANONYME - photographie  
La maternité Adolphe  
Pinard en 1934 : façades  
sur la cour intérieure.  
Archives de l’Assistance  
publique des hôpitaux de  
Paris, Documents figurés,  
3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.



**La première de ces ailes**, sise en face du corps de logis principal de l’ancien noviciat de l’Oratoire, était élevée sur sous-sol d’un rez-de-chaussée et de deux étages carrés couverts d’un toit à deux pentes. Elle était accessible de la cour par un porche cantonné



de deux piliers rectangulaires portant un balcon et menant à un escalier central montant de fond en comble en saillie sur la façade sud-est. Les **deux autres ailes**, communiquant avec la première au moyen d'une galerie, ne comptait quant à elle sur rez-de-chaussée qu'un étage carré couvert en terrasses. Absolument symétriques, elles se terminaient à leur extrémité ouest par un pavillon dans lequel était implanté un escalier, lui aussi montant de fond en comble et en saillie. **Chaque étage** se composait d'une manière générale d'une suite de chambres et de pièces disposée de part et d'autre d'un couloir de circulation central.

Cet immeuble était alors chauffé par **une usine** en béton et brique de parement haute seulement d'un rez-de-chaussée, construite spécialement avec sa cheminée indépendante dans la **partie sud du jardin**, à côté de la buanderie. Cette usine se composait :

- d'un **avant-corps** abritant dans une **grande pièce centrale voûtée**, éclairée de manière zénithale par un lanternon aux carreaux de verre incrustés, la machinerie fournie par la société parisienne Niclausse;

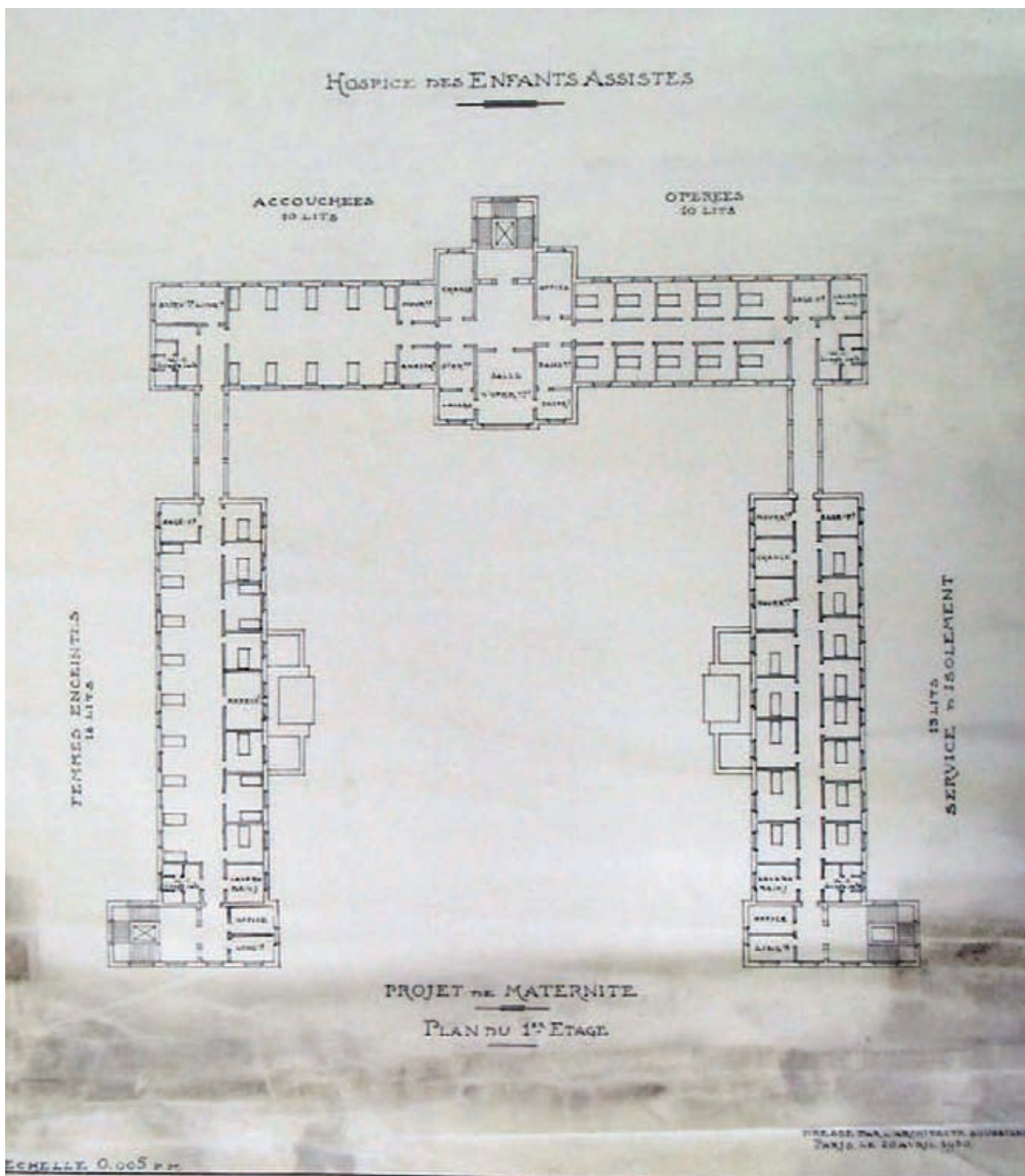
- de part et d'autre de cet avant-corps, d'un **arrière-corps latéral** de moindre hauteur et d'une seule travée de face, distribué en pièces de service de plus petites dimensions.



Photographie  
La chaufferie : vue  
générale, 2012.  
Cliché GRAHAL CD 2012/110-06.

Par sa **monumentalité**, le caractère résolument **moderne** de son architecture de brique et béton sobre et recherchée, la fonctionnalité de ses distributions avec ses cours anglaises assurant

FÉLIX DEBAT, architecte  
 « Projet de maternité : plan du 1<sup>er</sup> étage », s. d. [vers 1934].  
 Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Plans, 793 Foss-27.



aux sous-sols un **généreux éclairage** et une **abondante aération**, cette maternité et ses dépendances, commentée et publiée dans la presse contemporaine spécialisée, fit date et signa, en quelque sorte, l'entrée de l'hospice dans sa **nouvelle phase d'évolution**.

Le **seul changement d'importance** qui fut effectué dans cette maternité durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle eut lieu en **1942** avec la pose d'un **toit à deux pentes** sur les deux ailes latérales, en lieu et place des terrasses d'origine (ces terrasses ne subsistant alors plus que sur les deux pavillons sis aux extrémités et contenant les escaliers).

Une **deuxième campagne de modernisation** de l'établissement, baptisé désormais hôpital-hospice Saint-Vincent de Paul, eut lieu en **1951-1960**, au sortir de la seconde guerre mondiale pour répondre aux besoins grandissants en nouvelles **capacités d'hospitalisation** et en équipements propres à permettre dans de bonnes conditions l'exercice **des différentes disciplines** médicales de plus en plus spécifiques, techniques et diversifiées.

Menés par l'architecte de l'administration **Georges Mathy**, les travaux consistèrent :

- à édifier un **nouveau corps de bâtiment** (centre d'accueil) en béton reliant entre elles la "Division" des filles et la "Division" des garçons ;
- à **construire**, à l'emplacement des nourriceries et pavillons érigés en 1880-1886 dans la partie du jardin "sauvage" appelée "le bois", une **nouvelle clinique infantile** entièrement dédiée à la **pédiatrie**.

Le **centre d'accueil** joignant entre elles les deux "Divisions" au niveau du premier avant-corps latéral devait « porter remède à l'encombrement critiquable » que connaissait l'établissement en permettant de « disposer de 112 lits et berceaux supplémentaires pour les petits enfants recueillis temporairement ». Il était élevé :

- d'un **rez-de-chaussée** bas sur cour anglaise dans lequel fut aménagé un centre médical de triage pour l'examen des enfants reçus quotidiennement à l'hospice afin de les orienter en fonction de leur pathologie dans le service correspondant ainsi que des bureaux pour le service social de l'établissement ;
- d'un **rez-de-chaussée haut** comprenant en extension des

*1951-1960 : augmenter les capacités d'hospitalisation / spécialiser les équipements*  
Georges Mathy, architecte

foyers existant dans les divisions des réfectoires, préaux et parloirs ;  
- de **trois étages carrés** au-dessus divisés en chambres communes de dix lits ou en boxes individuels.

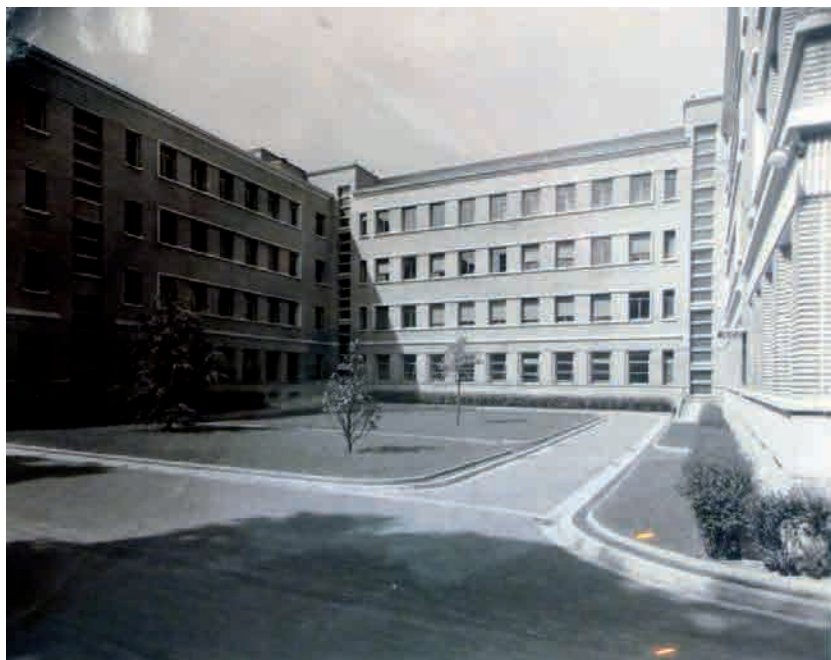
Ce nouveau bâtiment possédait **son propre escalier particulier** montant de fond en comble, implanté au milieu, éclairé au sud par une grande trémie en béton incrustée de carreaux de verre translucide et conduisant à chaque étage à des couloirs centraux de part et d'autre duquel était disposée une suite de pièces regardant soit vers le corps de logis principal de l'ancien noviciat, soit vers la maternité Adolphe Pinard.

ANONYME- photographie  
Le centre d'accueil en 1960 :  
façade sur l'ancienne cour  
centrale des "Divisions".  
Archives de l'Assistance publique  
des hôpitaux de Paris.



La **clinique infantile**, dont le programme fut élaboré sous la supervision de son directeur, le pédiatre Marcel Lelong (1892-†1973), premier titulaire de la chaire de puériculture fondée en 1946, fut conçue comme un pendant à la maternité Adolphe Pinard, édifiée au début des années 1930 par Félix Debat, dont elle reprenait l'architecture de brique et de béton, tout en en simplifiant les volumes, beaucoup plus uniformes et moins découpés. Comme cette dernière, elle était organisée autour d'une **cour centrale** et composée de **trois corps de bâtiment** formant un U. **Aux sous-sols**, éclairés en partie par des cours anglaises, prenaient place les installations techniques, des vestiaires et des

salles pour le personnel. Le **rez-de-chaussée** était occupé par plusieurs services, chacun possédant une entrée propre et particulière :



ANONYME - PHOTOGRAPHIE  
La clinique infantile Marcel Lelong : cour intérieure.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.

- dans le corps de bâtiment central, se trouvaient ainsi au milieu la **policlinique de consultation** avec son hall d'entrée desservant salles, boxes et cabinets médicaux pour l'examen des patients, d'un côté les **locaux réservés à l'enseignement**, notamment un **grand amphithéâtre**, disposé en gradins sur deux niveaux et occupant une partie du sous-sol, de l'autre les **bureaux administratifs** pour l'hospitalisation ;

- dans les **corps de bâtiment en aile**, étaient disposés le service de **radiologie** et les **laboratoires**.

Les étages, au nombre de trois, couverts en terrasse et entièrement dévolus à l'hospitalisation, présentaient dans chacun des corps de bâtiment un corridor central aux cloisons largement vitrées pour faciliter la surveillance distribuant une suite de chambres ou dortoirs aménagés de part et d'autre.



ANONYME - photographie  
La clinique Marcel Lelong en 1960 : le grand amphithéâtre.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.

Sur la terrasse du corps de bâtiment central, fut ajouté un **auvent en béton** soutenu par des colonnes afin de pouvoir y installer un **solarium** accompagné de ses dépendances (postes d'infirmières, salles de change, etc.).

Cet ensemble était desservi **par quatre escaliers** situés :

- les **deux premiers**, dans le corps de bâtiment central, à la jonction avec les corps de bâtiment en aile ;
- les **deux derniers**, à l'extrémité de chacun des corps de bâtiment en aile.

### *1962-1978 : développer et transformer l'hôpital*

Marcel Desprez et André Larrousse, architectes

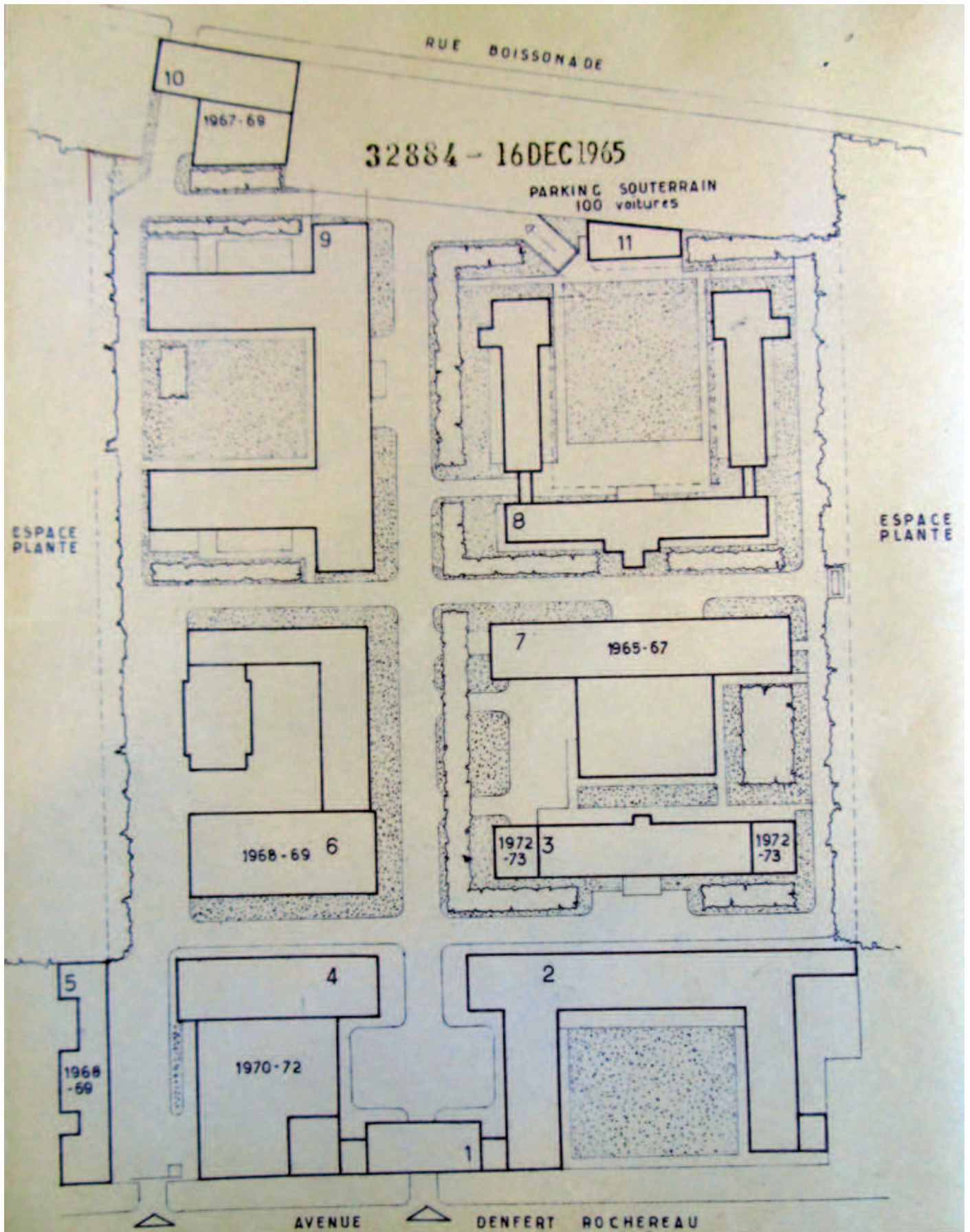
En **1962**, l'établissement fut l'objet d'une **réforme structurelle d'importance** qui vint entériner les évolutions antérieures constatées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, et aboutit à la séparation de fait :

- de **l'hospice**, converti en un **organisme indépendant et autonome d'aide sociale à l'enfance** placé sous l'autorité et la gestion de l'Assistance, auquel était dévolue la plus grande partie des corps de bâtiment composant l'ancien noviciat de l'Oratoire ;
- et de **l'hôpital** organisé autour de **trois pôles majeurs** de compétence, la pédiatrie, la chirurgie pédiatrique et la gynécologie obstétrique, auquel était réservé le surplus de tout le site de l'avenue Denfert-Rochereau avec les bâtiments dont celui-ci était loti ("Divisions" des filles et garçons, bâtiments Pierre Robin, nourriceries et pavillons d'isolement, pavillons Jalaguier et Pasteur, "institut de puériculture", maternité Adolphe Pinard, clinique Marcel Lelong).

Cette **nouvelle répartition** des activités à l'intérieur du site entraîna l'élaboration d'un **schéma directeur général d'aménagement**, dressé par les architectes **Marcel Desprez et André Larrousse** qui furent chargés de sa réalisation. Le **premier chantier** qu'ils mirent en œuvre entre **1963 et 1971** visait à doter le pôle hospitalier d'une **nouvelle clinique de chirurgie infantile** pour répondre à l'accroissement d'activité, depuis les vingt dernières années, de ce service dirigé par le **docteur Pierre Petit**.

Édifiée sur l'emplacement d'une grande partie des corps de bâtiment constituant les "Divisions" (dont la démolition complète était alors envisagée), cette clinique, à la **structure en béton**, aux **façades en murs rideaux** pourvus de châssis et fenêtres en

MARCEL DESPREZ ET ANDRÉ LARROUSSE, architectes  
Schéma directeur d'évolution de l'hôpital Saint-Vincent de Paul - 1965.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1963-1980), 1178W-1164.



aluminium, se composait :

- d'un **premier corps de bâtiment principal**, étant en vis-à-vis de la maternité Adolphe Pinard, haut sur deux étages de sous-sol prenant le jour par des cour anglaises, d'un rez-de-chaussée, de cinq étages carrés et d'un sixième étage partiel en retrait, le tout couvert en terrasse ;

- en suite de ce premier corps de bâtiment, de plain-pied avec lui, d'un **deuxième corps de bâtiment** venant lotir l'ancienne cour centrale, ne comptant que deux sous-sols et un rez-de-chaussée aussi couvert en terrasse.

ANONYME - photographie  
La clinique Pierre Petit en  
cours de construction - 1971.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de  
Paris, Documents figurés,  
3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.



**Le second sous-sol** était occupé par des locaux techniques, des salles d'archives, des réserves et vestiaires pour le personnel. **Le premier sous-sol** était aménagé en bloc opératoire avec salles d'opération, de plâtrage, d'endoscopie, etc. **Le rez-de-chaussée** était accessible par trois issues pratiquées dans la façade nord-est et les deux murs pignons nord-ouest et sud-est du corps de logis principal. Ces entrées conduisaient à un **grand hall** duquel partaient des couloirs de circulation desservant bibliothèque, salle de conférence, salles d'examen, laboratoires, etc.

**Aux premier, deuxième et troisième étages**, étaient disposées de part et d'autre d'un couloir central des pièces à usage de chambres, soit individuelles, soit à plusieurs lits. Au **quatrième étage**, était installée une grande salle principale pour accueillir les nourrissons. Le **cinquième étage** était occupé « par un groupe de laboratoires de recherche » (même distribution qu'aux premier,



deuxième et troisième étages). Le **dernier étage** en retrait abritait une petite animalerie.

Pour desservir cet ensemble, il existait **deux escaliers** rampe sur rampe, chacun accompagné de leur ascenseur et d'un monte-malade, implantés dans le corps de bâtiment principal, le premier à droite du hall d'accès, le second à l'extrémité nord-est.

Le **deuxième chantier** qu'ouvrirent à la même époque, en **1965**, dans le cadre de la réorganisation et restructuration de l'établissement, les architectes **Marcel Desprez et André Larrousse** consista à aménager, en bordure de la rue Boissonnade, sur une parcelle acquise par l'Assistance publique où était alors logée l'école des infirmières, dans **un immeuble** construit à cet effet, lui aussi en béton et aux façades en murs rideaux :

- une **nouvelle morgue** (celle existante sur le site se révélant insuffisante suite au développement des services médicaux et chirurgicaux) ainsi que les **laboratoires centraux d'anatomopathologie** ;

- et **des logements de fonction** (en remplacement notamment des logements supprimés occupant une partie de l'ancien noviciat, dévolu en intégralité au service d'aide sociale à l'enfance).



Les travaux, autorisés par arrêtés du **12 août 1968** et du **3 mars 1970**, ne commencèrent qu'en **1977** pour s'achever en **1981**. Le **nouveau bâtiment**, appelé de nos jours François Lepage (1905-†1978), du nom de l'accoucheur des hôpitaux de Paris, était alors

ANONYME - photographie  
L'immeuble François Lepage  
dans les années 1980 : façade  
sur le jardin de l'hôpital.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de  
Paris, Documents figurés,  
3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.

élevé, conformément au programme et aux plans visés par l'administration :

- de **deux étages de sous-sol**, l'un à usage de caves et locaux techniques, l'autre abritant la morgue et ses dépendances;
- d'un **rez-de-chaussée** composé des locaux pour accueillir les parents ou familles venant reconnaître les défunts ainsi que d'un large passage permettant aux automobiles d'entrer dans l'enceinte de l'hôpital ;
- **d'un premier et deuxième étages**, comprenant dans une suite de pièces disposées de part et d'autre d'un couloir central les laboratoires ;
- d'un **troisième, quatrième, cinquième et sixième étages** constitués de deux appartements distincts.

La desserte de l'immeuble était assurée par **deux escaliers** accessibles par les jardins de l'hôpital ;

- **l'un**, central, **réservé aux logements** et montant de montant de fond en comble ;
- **l'autre**, prévu en vis mais finalement à volées droites, érigé contre le mur mitoyen avec la propriété portant le numéro 55 sur la rue Boissonnade, naissant des sous-sols et s'arrêtant au deuxième étage à l'usage des chercheurs, étudiants, etc., travaillant à la morgue et aux **laboratoires centraux d'anatomo-pathologie**.

La dernière opération d'envergure à laquelle les architectes **Marcel Desprez** et **Andre Larrousse** se consacrèrent se déroula **en 1969-1972**. Concomitante de la construction de l'immeuble François Lepage en bordure de la rue Boissonnade, elle aboutit :

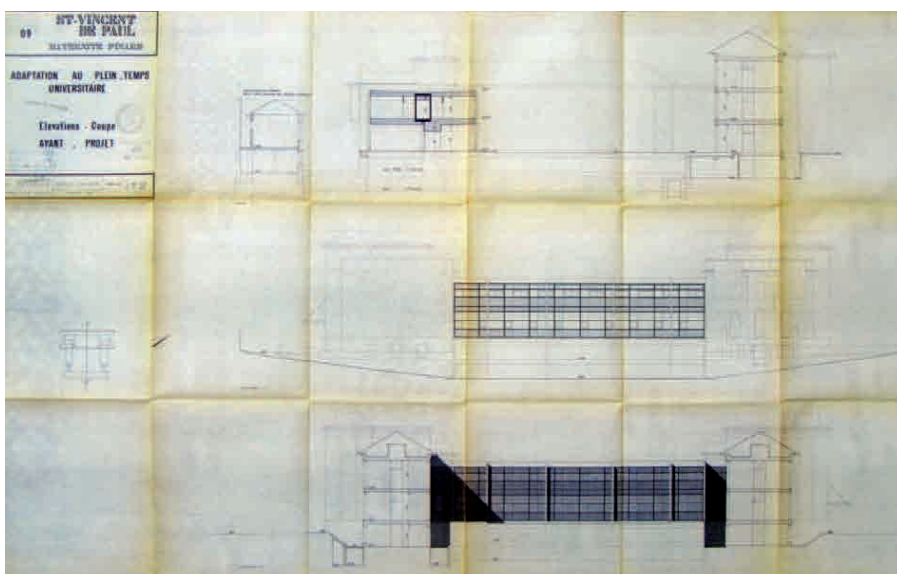
- à la **création**, sous toute l'étendue de la **cour centrale** de la maternité Adolphe Pinard, d'un **parking** de deux niveaux en sous-sol représentant une capacité de cent trente-six voitures ;
- à l'érection, au-dessus de ces deux sous-sols, entre les pavillons par lesquels se terminent les deux ailes de ladite maternité, d'un **nouveau corps de bâtiment** comptant sur rez-de-chaussée un étage carré couvert en terrasse plantée d'un jardin.

Ce **nouveau corps de bâtiment**, à « ossature métallique comprenant poteaux, poutres principales et poutrelles de plancher », communiquait de plain-pied avec la maternité. Il présentait :

- au **rez-de-chaussée**, un **corridor central** ouvrant sur une suite de pièces ménagées de part et d'autre, servant de locaux d'enseignement (salles de travaux pratiques, bibliothèque, salles

d'examen, vestiaires des élèves, etc.) ;

- au **premier étage**, la même distribution exactement (les locaux d'enseignement étant remplacés par des chambres dépendant de la maternité).



MARCEL DESPREZ ET ANDRÉ LARROUSSE, architectes  
Coupes et élévations du bâtiment à construire reliant les deux ailes latérales de la maternité Adolphe Pinard - 1969.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1963-1980), 1178W-1583.

Dès 1981, peu de temps après l'achèvement de la construction de l'immeuble François Lepage, il fut entamé une **nouvelle réflexion** sur les possibilités au sein de l'établissement **d'accroissement** de l'activité hospitalière **et de rationalisation** du fonctionnement des services, pour certains dispersés et émiettés dans plusieurs lieux et édifices différents. Il fut ainsi décidé, aux termes de cette réflexion :

- de regrouper les **services généraux** dans un seul et même bâtiment, dont la mise en œuvre et l'érection furent confiées en **1983-1987** aux architectes **J. & A. Fourquie et J. Filhol** ;

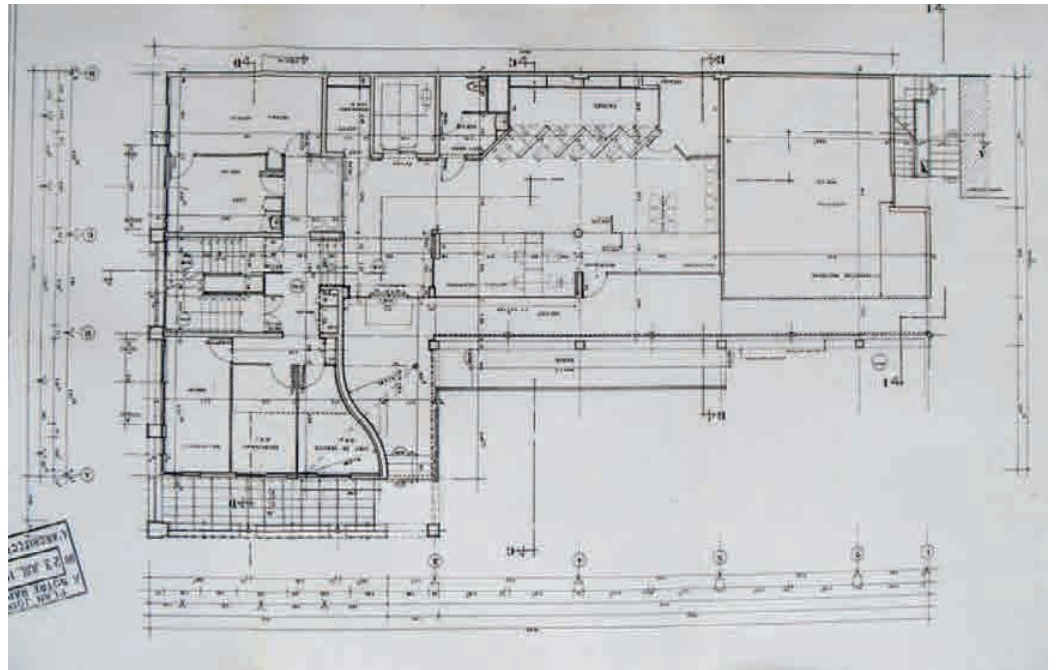
- d'établir à la même époque une **grande policlinique** dédiée à la **consultation extérieure**, pour laquelle les architectes d'abord pressentis, **Jean Nouvel, Pierre Soria et Gilbert Lezennes** rédigèrent un projet qui ne dépassa pas le stade des plans et dont la réalisation, après concours, fut attribuée aux architectes **Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit** ;

- de doter l'établissement, quelques années plus tard, en **1993-1997**, d'un **centre de transfusion sanguine** adapté aux techniques modernes, dont la conception et mise en œuvre échurent aux mêmes **Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit**.

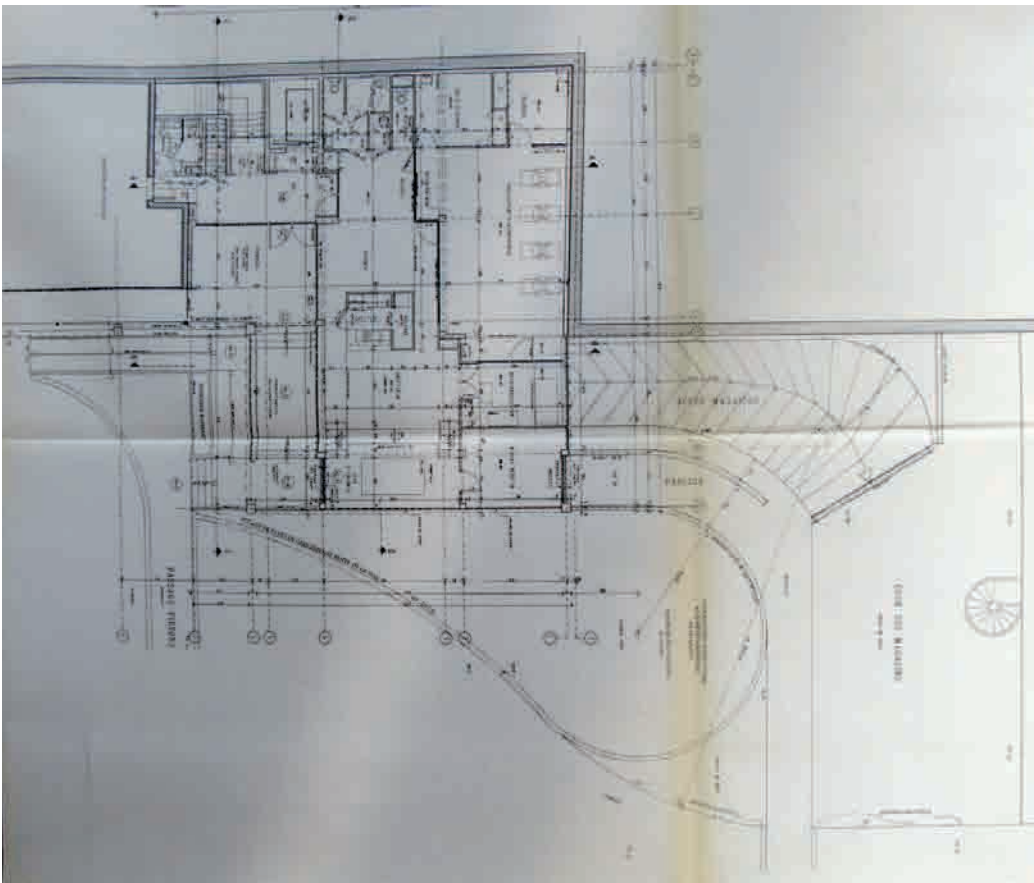
### ***1980-1997 : rationaliser l'hôpital***

J. & A. Fourquier et J. Filhol, architectes / Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit, architectes, et autres

PHILIPPE ALLUIN ET JEAN-PAUL MAUDUIT, architectes  
Policlinique de consultation  
extérieure : plan du rez-  
de-chaussée - 1984.  
Archives de Paris, Voirie  
et permis de construire  
(1979-1998), 1990W-34.



44

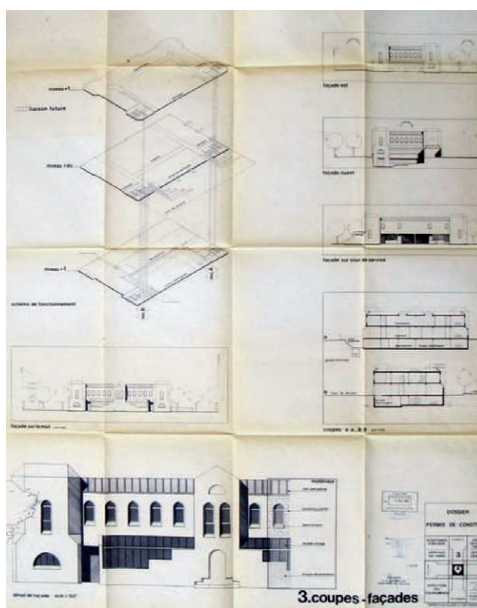


PHILIPPE ALLUIN ET JEAN-PAUL MAUDUIT, architectes  
Centre de transfusion  
sanguine : plan du rez-  
de-chaussée - 1994.  
Archives de Paris, Voirie  
et permis de construire (1979-  
1998), 1990W-34.

Le **bâtiment des services généraux** (pharmacie et ateliers) fut construit par les architectes **J & A. Fourquier et J. Filhol**, sur l'emplacement du bâtiment des bains édifié à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à proximité de la buanderie, trop petit et trop coûteux à réparer, jeté pour cela à terre, servant alors à la consultation médico-psychologique et aux services techniques. Haut sur un étage de sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage carré couvert en terrasse, le nouvel édifice se composait d'un unique **corps de bâtiment rectangulaire** en béton, brique et pierre de taille de parement, cantonné à chaque angle d'un pavillon en avant-corps formant tour éclairée de manière zénithale Il comportait :

- **au sous-sol**, les locaux techniques, les magasins, stockages et vestiaires ;

- **au rez-de-chaussée et au premier étage**, une grande salle autour de laquelle tournait un couloir distribuant des pièces de dimensions plus restreintes.



J & A. FOURQUIER ET J. FILHOL, architectes  
Coupes et élévations du bâtiment des services généraux (Antoine Colombani) - 1982.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1965-1987), 1534W-700.

### La distribution intérieure

était assurée par deux escaliers situés dans les tours d'angle regardant vers le nord.

Pour la construction de la **policlinique de consultation extérieure**, par les architectes **Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit**, fut abattu **le pavillon Pasteur**, érigé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en matériaux semi-légers, en aile à gauche de la cour aménagée en 1893.

En béton armé, cette policlinique présentait un **corps de bâtiment en L**, constitué :

- **d'un sous-sol** abritant les vestiaires, locaux techniques et salles d'archives ;

- **d'un rez-de-chaussée**, ouvrant sur la cour et comprenant une salle d'attente, les bureaux d'admission, le secrétariat, les caisses ;

- **de deux étages au-dessus** couverts en terrasse, distribués chacun par un corridor central donnant accès aux salles de consulta-

tion et menant à chaque extrémité à un **escalier montant de fond** en comble.

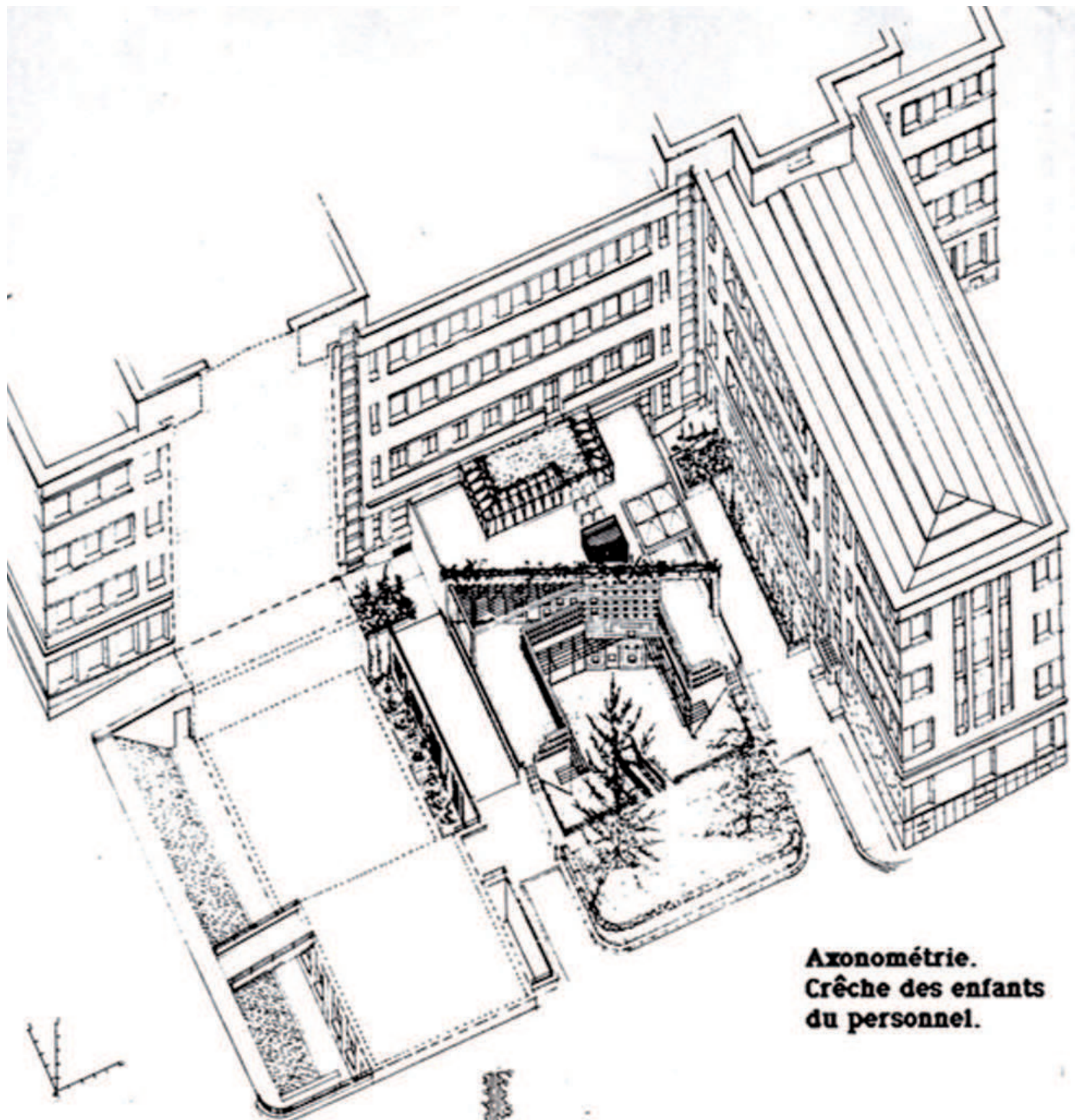
C'est à cette polyclinique de consultation extérieure et dans son prolongement, que les **mêmes architectes** ajoutèrent quelques années plus tard, en **1993-1997, un nouveau corps de bâtiment** à usage de centre de transfusion sanguine, communiquant de plain-pied, présentant une élévation similaire (sous-sol, rez-de-chaussée, deux étages carrés au-dessus couverts en terrasse) et une **distribution semblable** (corridors centraux de part et d'autre desquels prenaient place les laboratoires, stockages, chambre froide, bureaux d'accueil, etc.). Ce corps de bâtiment, dont la construction nécessita la démolition de "**l'institut de puériculture**" fondé en 1911 au sein de l'hospice des enfants assistés par le docteur Gaston Variot, était desservi par **un escalier particulier**, érigé à la jonction avec la polyclinique, contre le mur mitoyen de l'Œuvre des jeunes filles aveugles (88 avenue Denfert-Rochereau).

Sur le site, **d'autres travaux de moindre importance**, essentiellement **d'aménagement**, furent durant le **dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle** mis en œuvre afin que **les missions de santé publique** assurées par l'établissement puissent s'accomplir et se développer au mieux dans les corps de bâtiment et immeubles déjà existants. Il fut ainsi procédé :

- en **1981-1982**, sous la conduite du bureau d'études techniques **Restauration Conseil**, dans **le corps de bâtiment dépendant de la "Division" des filles** construit en 1836-1838, intégralement à partir des années 1960 dédié à l'administration et à la direction, à l'installation au **troisième étage** du **self-service du personnel** pourvu d'un décor et d'un équipement moderne ;

- en **1983-1984**, dans la clinique **Marcel Lelong**, à la construction sur le **corps de bâtiment central**, à l'emplacement du solarium d'un étage supplémentaire en matériaux préfabriqués devant abriter des laboratoires desservis par un couloir, sous la maîtrise d'œuvre de **Marc Henry**, architecte ; à l'édification d'une **crèche pour les enfants du personnel**, distribuée par un escalier particulier, formant extension du corps de bâtiment central, haute sur un sous-sol éclairé par une cour anglaise d'un rez-de-chaussée couvert en terrasse de plain-pied avec la cour intérieure (**Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit**, architectes) ;

PHILIPPE ALLUIN ET JEAN-PAUL MAUDUIT, architectes  
Clinique Marcel Lelong : vue axionométrique de la crèche des enfants du personnel.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris.



- en **1984-1987**, à l'érection par les architectes **J-P. Mreches et C. Berteloot** contre la façade sud-est du corps de bâtiment à rez-de-chaussée dépendant de la **clinique de chirurgie infantile Pierre Petit**, afin d'améliorer les circuits de circulations, **d'une galerie "propre"** couverte en terrasse desservant une **salle d'opération aseptique** (aménagée à l'occasion) et se terminant à chaque extrémité par un **petit avant-corps** (sas de transfert et espace de détente) ;

- en **1987**, à la création par **Philippe Alluin et Jean-Paul Mau-duit**, architectes au-devant de la façade sur la cour d'entrée du pavillon Jalaguier, reconvertie en garderie et crèche, d'une **extension à rez-de-chaussée** adossée au mur de clôture sur l'avenue Denfert-Rochereau, disposée pour recevoir une loge d'accueil pourvue d'un standard téléphonique, et un grand hall d'attente pour le public avec ses dépendances (sanitaires, vestiaires...), accessible de l'avenue Denfert-Rochereau ;

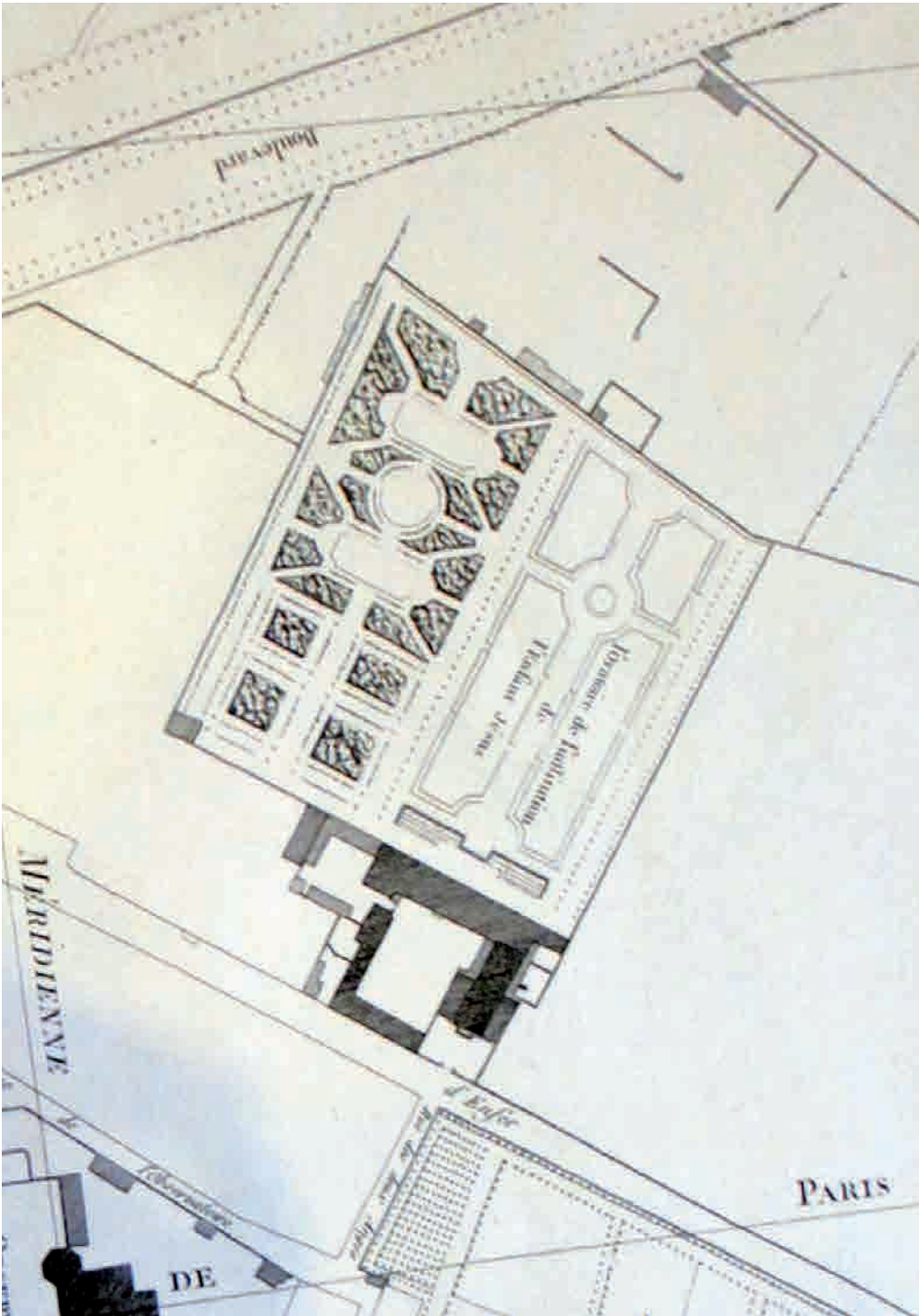
- en **1988-1989**, au réaménagement de **l'ancien pavillon des rubéoleux convalescents ou douteux**, datant des années 1880-1886, converti en maison des médecins avec la mise en place au rez-de-chaussée d'une salle de détente et au premier étage, desservi par un escalier intérieur édifié à l'occasion, d'une cuisine avec ses réserves, d'une salle à manger et de deux chambres de garde (**M. Hagnère**, ingénieur de maintenance de l'hôpital) ;

- en **1989-1990**, sous la direction de l'architecte **Olivier de Certeau**, dans la partie des combles non aménagés du corps de logis principal dépendant du noviciat de l'Oratoire, faisant retour d'équerre avec l'ancienne église, l'installation d'un **lieu d'hébergement temporaire** pour les parents des enfants hospitalisés, constitué au débouché de l'escalier du XVII<sup>e</sup> siècle d'un **salon commun** et de **chambres individuelles** desservies par un couloir central, le tout prenant le jour par des lucarnes soit sur la cour d'honneur soit sur le jardin.

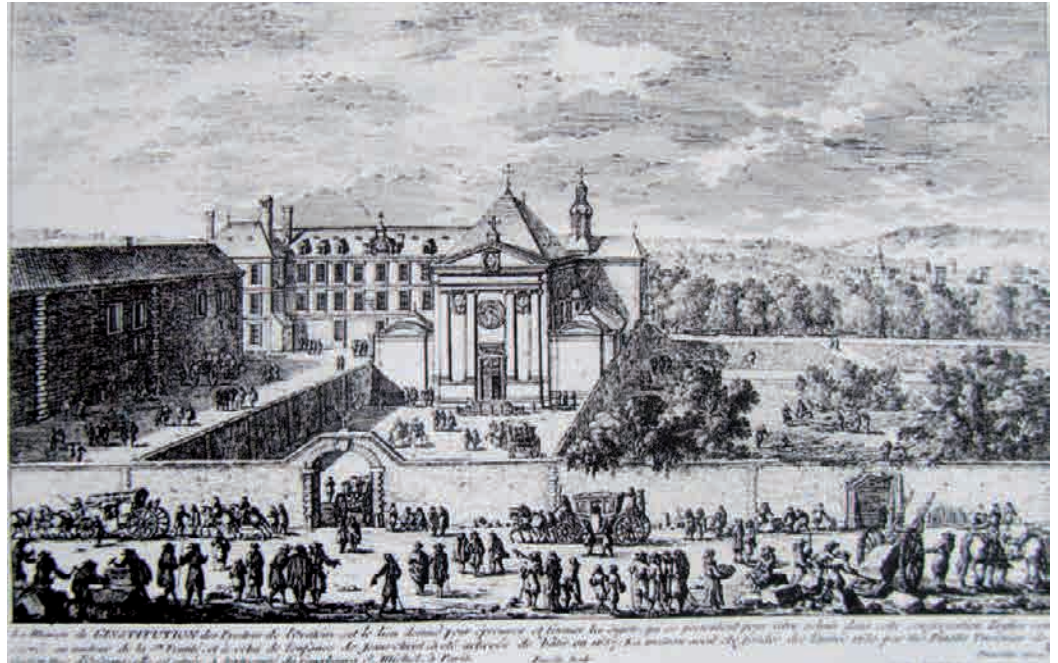


**1650-1795 :  
LE NOVIAT DE  
L'ORATOIRE**

1795 - PLAN GÉNÉRAL  
VERNIQUET, *Atlas du plan  
général de la ville de paris levé  
géométriquement*, Paris, an IV.



XVII<sup>e</sup> SIÈCLE - SÉBASTIEN PERELLE, graveur.  
 Le noviciat de l'Oratoire.  
 Publié dans : Hélène Verlet,  
*Épitaphier du vieux Paris :  
 recueil général des inscriptions  
 funéraires des églises, couvents,  
 collèges, hospices, cimetières  
 et charniers depuis le Moyen  
 Âge jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>  
 siècle*, tome XI, Paris, 1998..



XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE -  
 ANONYME - dessin  
 Le noviciat de l'Oratoire.  
 Bibliothèque nationale,  
 Département des estampes et de  
 la photographie, Va-305 (2)-Fol.



XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE - SÉBASTIEN LE CLERC - graveur  
 Le noviciat de l'Oratoire.  
 Bibliothèque nationale, Département des estampes et de la photographie, Va-305 (2)-Fol.

AVANT 1883 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE.

Le noviciat de l'Oratoire: corps de bâtiment sur la rue d'Enfer.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, D-875.



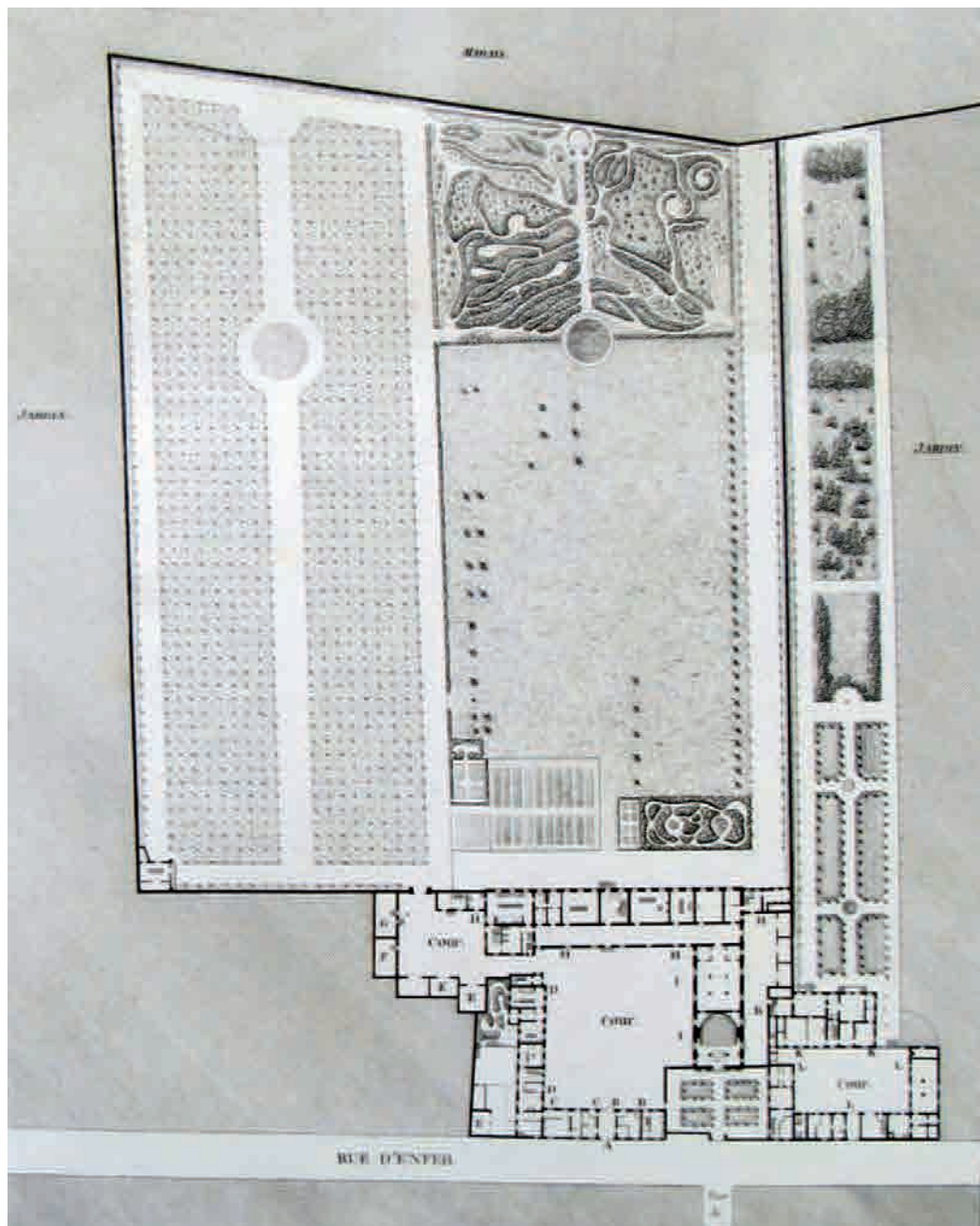
ENTRE 1880 ET 1883 - GODEFROY - PHOTOGRAPHIE.

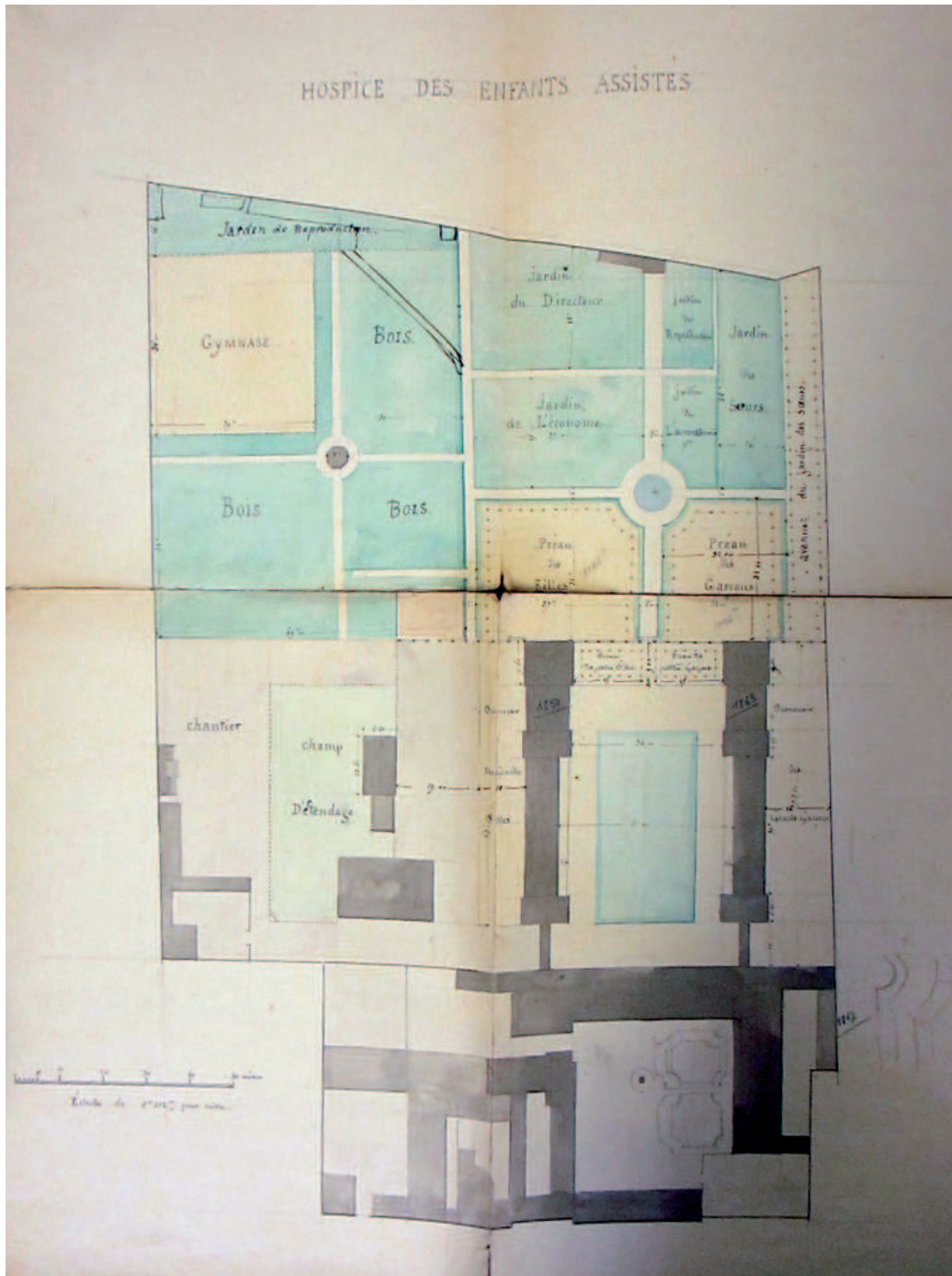
Le noviciat de l'Oratoire: corps de bâtiment sur la rue d'Enfer pendant leur démolition.

Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, Photographies, LIII-30.

**1795 - VERS 1930 :  
L'HOSPICE DES  
ENFANTS TROUVÉS  
PUIS DES ENFANTS  
ASSISTÉS**

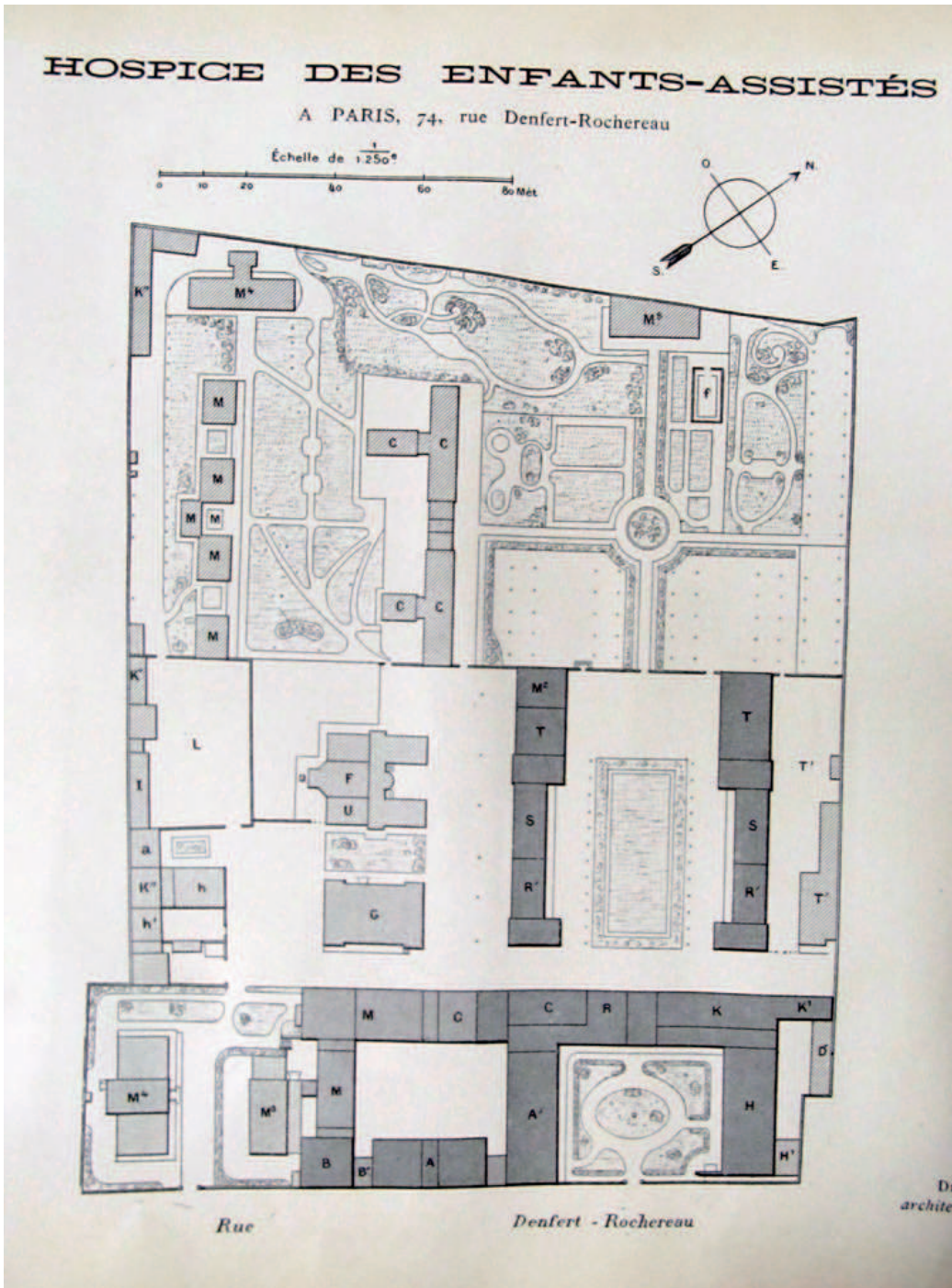
1810 - PLAN GÉNÉRAL.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de Paris,  
Documents iconographiques,  
793Foss-27.







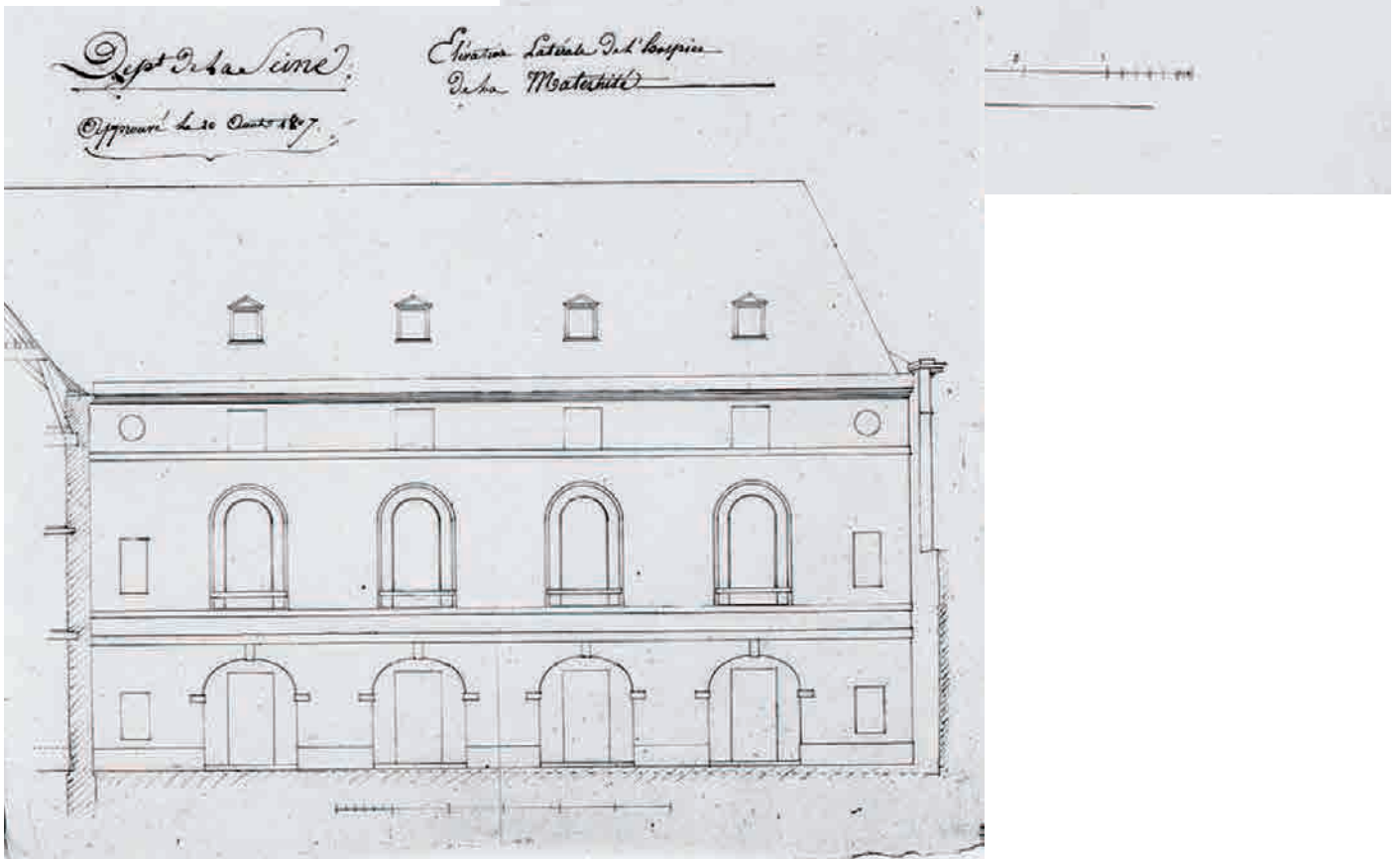
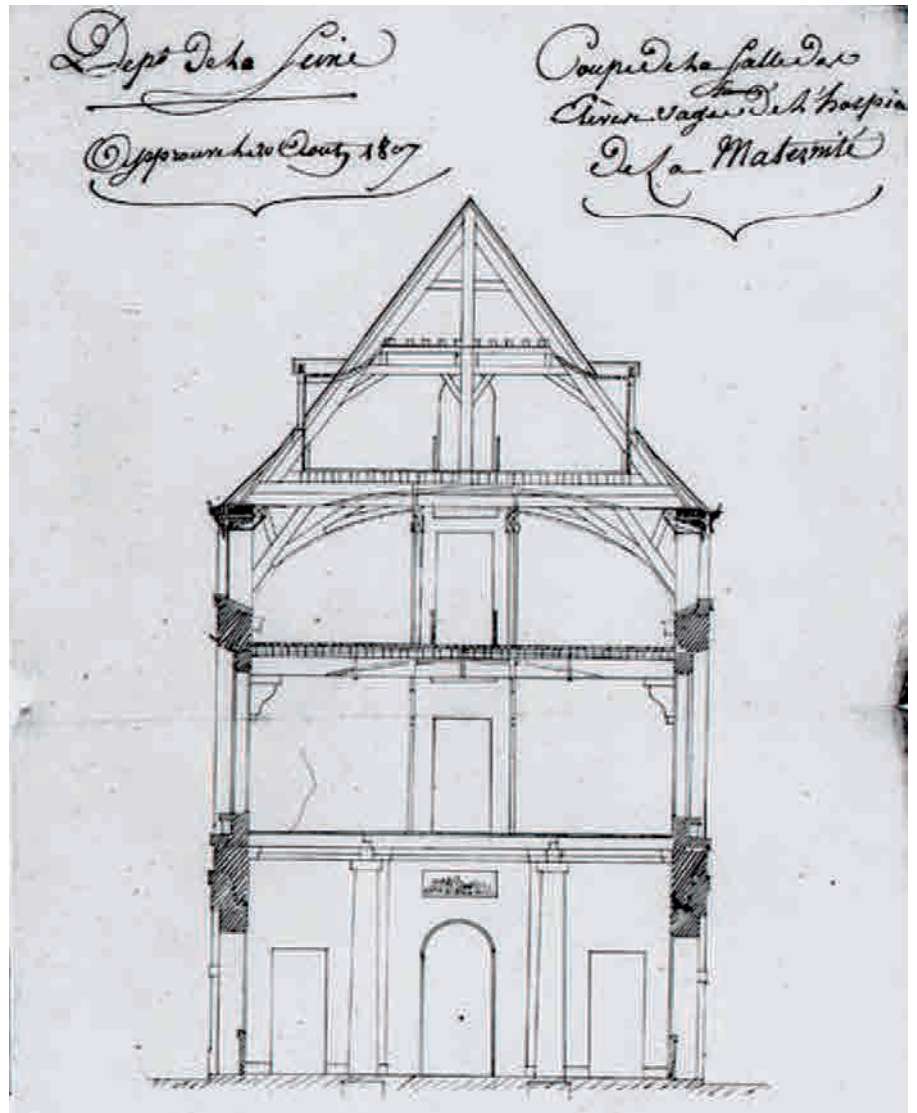
1899 - PLAN GÉNÉRAL.  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE  
L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS,  
*Les établissements hospitaliers :  
cinquième volume*, Paris, 1912.  
(Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, C660-V)



**1807-1821 :  
convertir et adapter**

*Charles-François Viel,  
architecte*

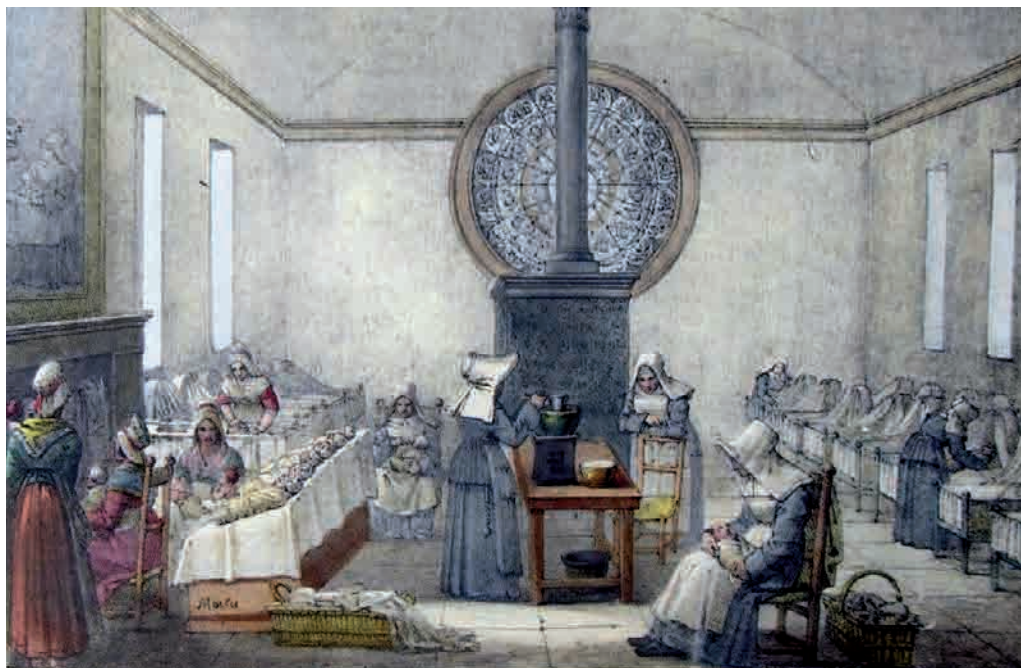
1807 - CHARLES-FRANÇOIS VIEL  
« Projet d'agrandissement de  
l'hospice de la maternité ».  
Archives nationales, Cartes  
et plans (Versement des  
ministères - Beaux-Arts),  
F<sup>21</sup>1901, dossier 3149.





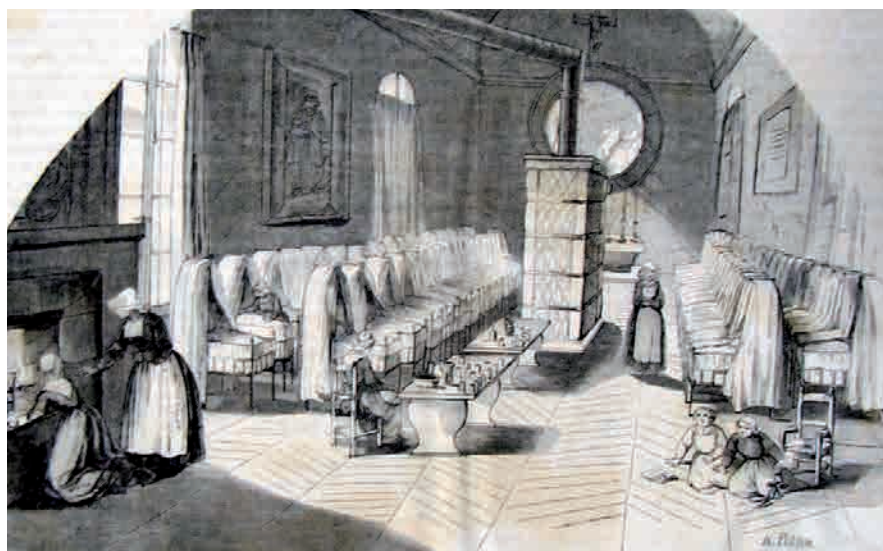
## LA CRÈCHE

1<sup>ÈRE</sup> MOITIÉ DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE  
- MARLET - LITHOGRAPHE  
Hospice des enfants  
trouvés : la crèche.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, C-660-V.



1886 - ANONYME -  
PHOTOGRAPHIE  
Hospice des enfants  
assistés : la crèche.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, D-875.

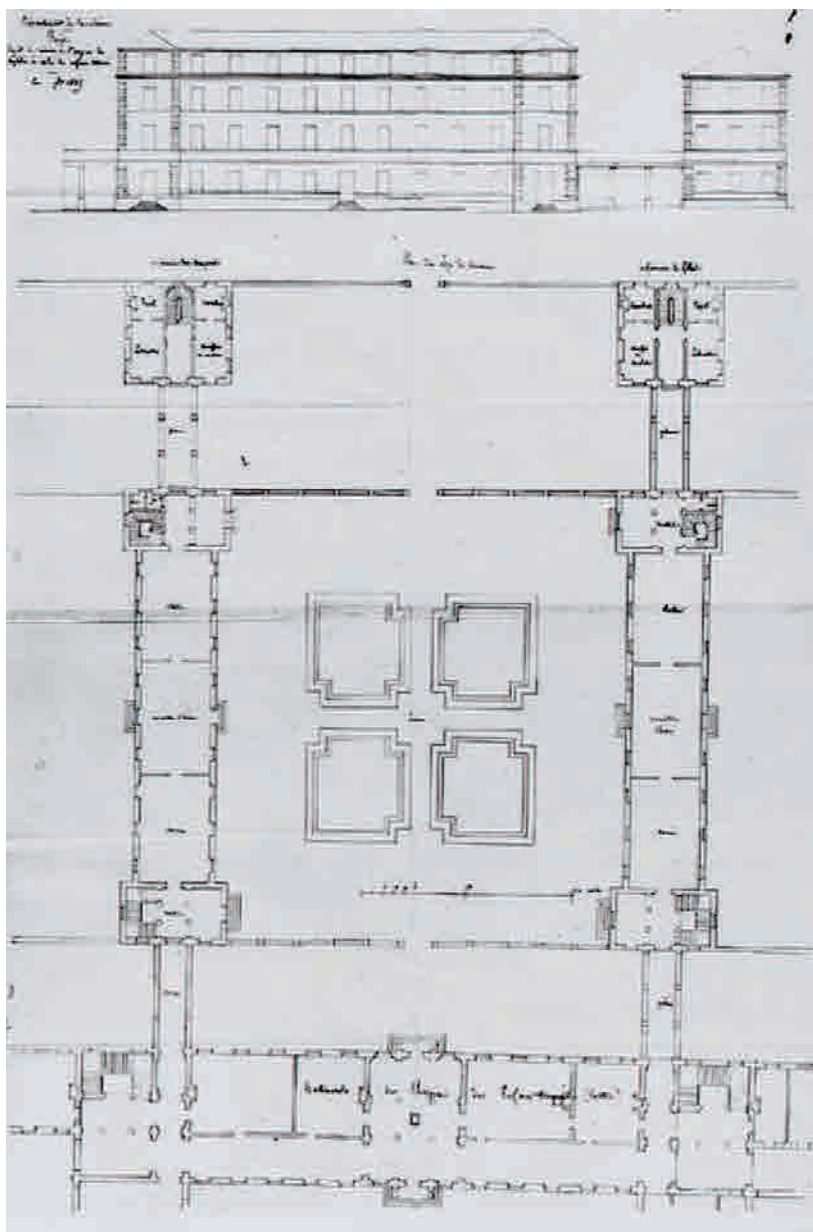
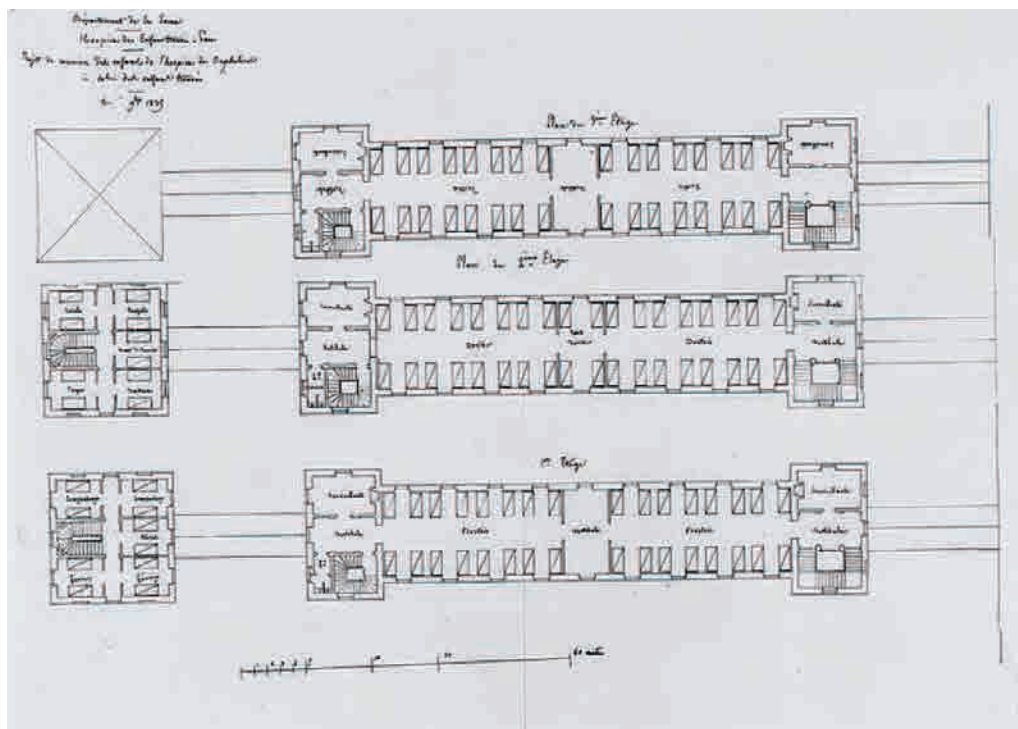
TROISIÈME QUART DU  
XIX<sup>E</sup> SIÈCLE - H. POTTEN,  
GRAVEUR  
Hospice des enfants  
assistés : la crèche.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, C-660-V.



**1807-1821 :**  
**accueillir l'hospice**  
**des orphelins**

*Pierre-Martin*  
*Gauthier, architecte*

LES "DIVISIONS"



1834-1835 - PIERRE-MARTIN  
GAUTHIER, ARCHITECTE.

Hospice des enfants  
assistés : plans et élévations  
des "Divisions".

Archives nationales, Cartes  
et plans (Versement des  
ministères - Beaux-Arts),  
F<sup>21</sup>1901, dossier 3242.



1886 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE  
Hospice des enfants assistés :  
la cour des divisions.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, D-875.



1886 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE  
Hospice des enfants assistés : réfectoire de la division des filles.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, D-875.

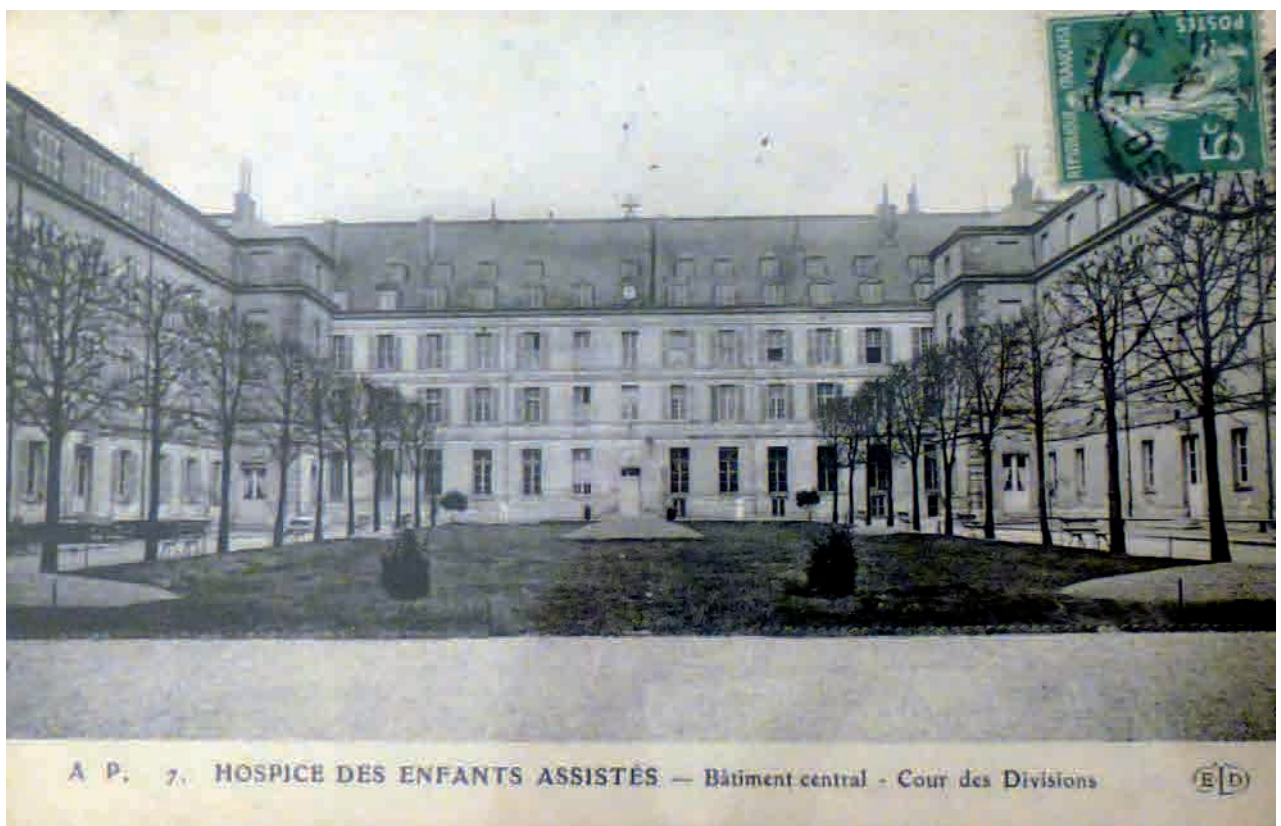
FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE - E. D ÉDITEUR - CARTE POSTALE.

Hospice des enfants assistés : la division des filles, façade sur la cour centrale.

Bibliothèque Forney, Fonds Jacques Courant, 35-2.



60



FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE - E. D., ÉDITEUR - CARTE POSTALE.

Hospice des enfants assistés : la cour des divisions.

Bibliothèque Forney, Fonds Jacques Courant, 35-2.

1886 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE.

Hospice des enfants assistés : allée séparant la buanderie du corps de logis principal de l'ancien noviciat.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, D-875.

## LA BUANDERIE



61



1886 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE.

Hospice des enfants assistés : la buanderie, cour intérieure avec le bassin pour les lessives.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, D-875.

**1876-1886 : mieux  
guérir et mieux  
prévenir**

*Paul-Marie Gallois,  
architecte*

### L'ORATOIRE

VERS 1880 - PAUL-  
MARIE GALLOIS (?).  
Hospice des enfants assistés :  
projet de reconstruction  
de l'aile à gauche de  
la cour d'honneur.  
Archives de l'Assistance publique  
des hôpitaux de Paris, Catalogue  
Fosseyeux, 647 Foss-7.



FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE - ANONYME  
- PHOTOGRAPHIE.  
Hospice des enfants assistés :  
la cour d'honneur avec l'aile  
à gauche reconstruite.  
Commission du Vieux Paris,  
Casier archéologique,  
14<sup>e</sup> arrondissement,  
supplémentaire 147.

1886 - ANONYME -  
PHOTOGRAPHIE.  
Hospice des enfants assistés :  
l'aile à droite reconstruite.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, D-875.



1883 - VERRIMT - GRAVEUR

Hospice des enfants assistés : façade sur la rue Denfert-Rochereau des bâtiments Pierre Robin.

Musée Carnavalet, Cabinet des arts graphiques, 159D.

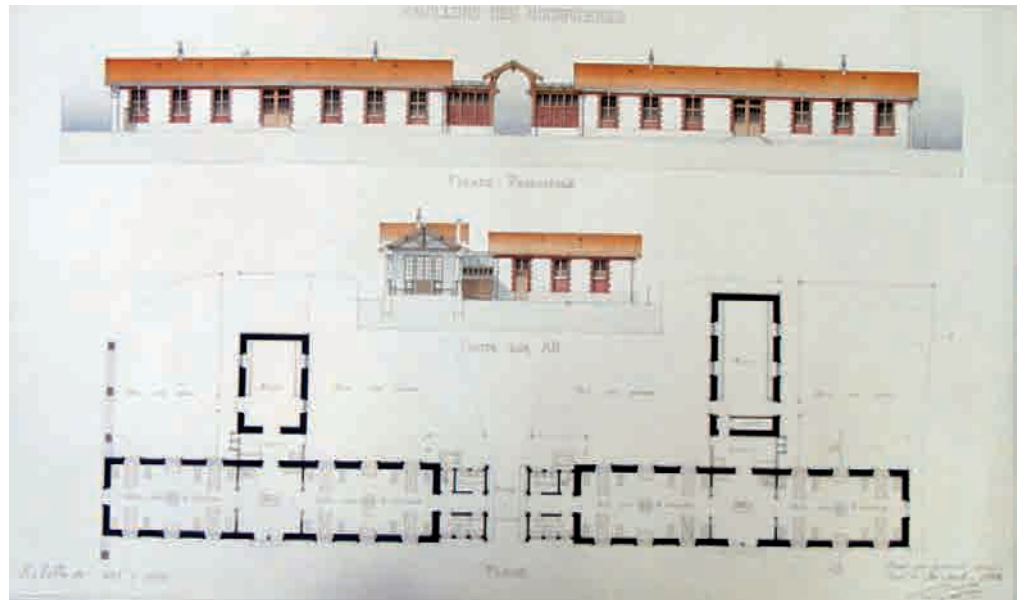
**LES BÂTIMENTS PIERRE  
ROBIN**



DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE - E. D., ÉDITEUR - CARTE POSTALE  
Hospice des enfants assistés : la cour Pierre Robin.  
[www.delcampe.fr](http://www.delcampe.fr) (décembre 2012)

## LES NOURRICERIES

1886 - PAUL-MARIE GALLOIS, architecte.  
Hospice des enfants assistés :  
plans et élévations des  
pavillons des nourriceries.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de  
Paris, Plans, 793 Foss-27.



1886 - ANONYME -  
PHOTOGRAPHIE.  
Hospice des enfants  
assistés : les nourriceries.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, D-875.

1886 - ANONYME -  
PHOTOGRAPHIE.  
Hospice des enfants  
assistés : les nourriceries.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, D-875.



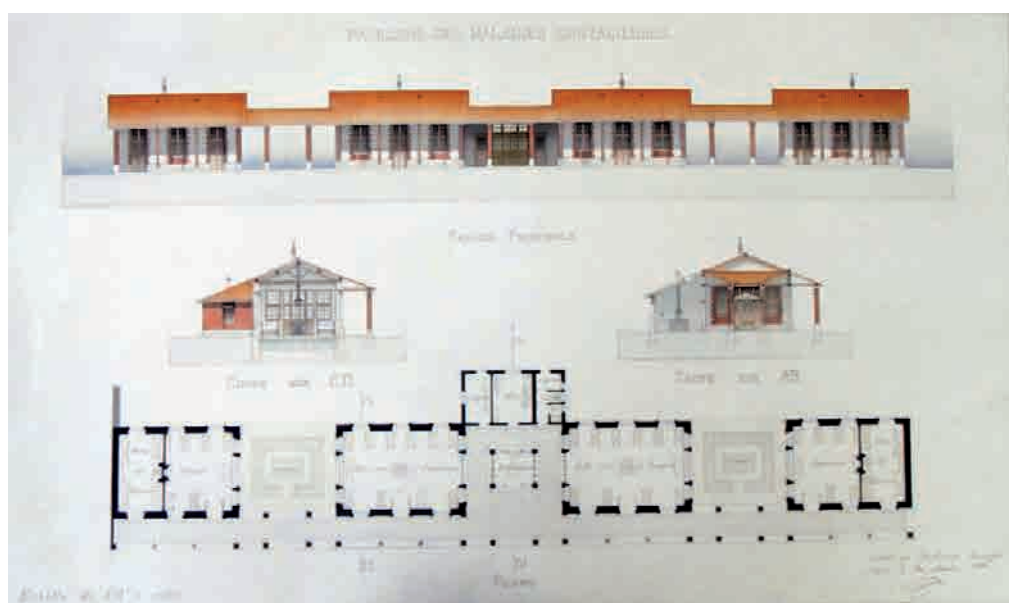


## LES PAVILLONS D'ISOLEMENT

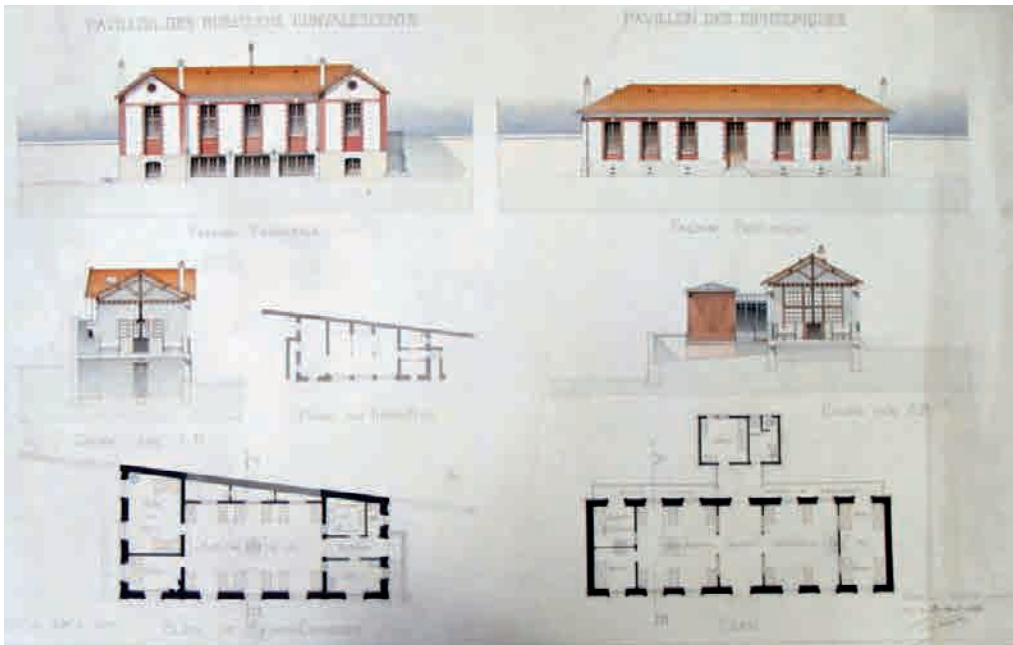


1886 - PAUL-MARIE GALLOIS, ARCHITECTE.  
Hospice des enfants assistés : plan général et de situation des pavillons d'isolement.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Plans, 793 Foss-27.

1886 - PAUL-MARIE GALLOIS, architecte.  
Hospice des enfants assistés : les pavillons des maladies contagieuses.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Plans, 793 Foss-27.

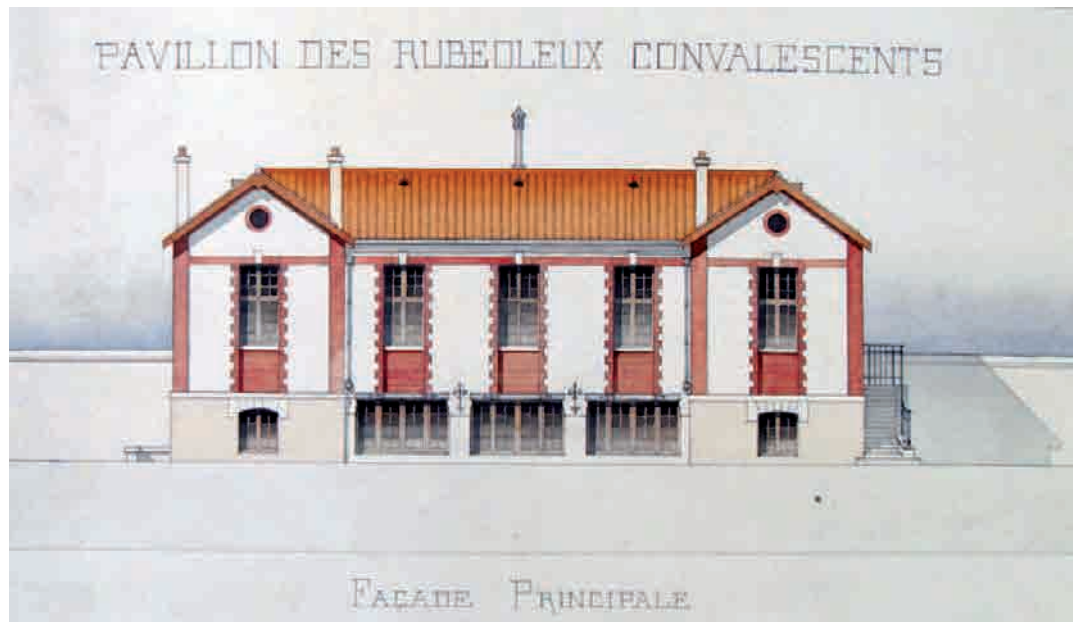


1886 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE.  
Hospice des enfants assistés : galerie de circulation extérieure des pavillons des contagieux.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, D-875.



1886 - PAUL-MARIE GALLOIS, ARCHITECTE. Hospice des enfants assistés : les pavillons des rubéoleux convalescents et des diptériques, plans et élévations. Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Plans, 793 Foss-27.

1886 - PAUL-MARIE GALLOIS, architecte. Hospice des enfants assistés : le pavillon des rubéoleux convalescents, façade principale. Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Plans, 793 Foss-27.



1886 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE. Hospice des enfants assistés : le pavillon des rubéoleux convalescents. Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, D-875.

DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE - E. D., ÉDITEUR - CARTE POSTALE.

Hospice des enfants assistés : le pavillon de chirurgie orthopédique (anciennement Verneuil, actuel Jalaguier), façades sur la cour de service.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris.



**1890-1911 : mieux opérer et mieux soigner**

*Justin-Jean-Marie  
Rochet, architecte*

**LE PAVILLON JALAGUIER**

FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE -  
ANONYME - GRAVURE  
Hospice des enfants assistés :  
le pavillon Jalaguier, la salle  
de chirurgie orthopédique .  
Cliché Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de  
Paris, Documents figurés,  
3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.



1951 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE

Le pavillon Jalaguier : façades sur la cour de service.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, 3Fi-3/32.



68



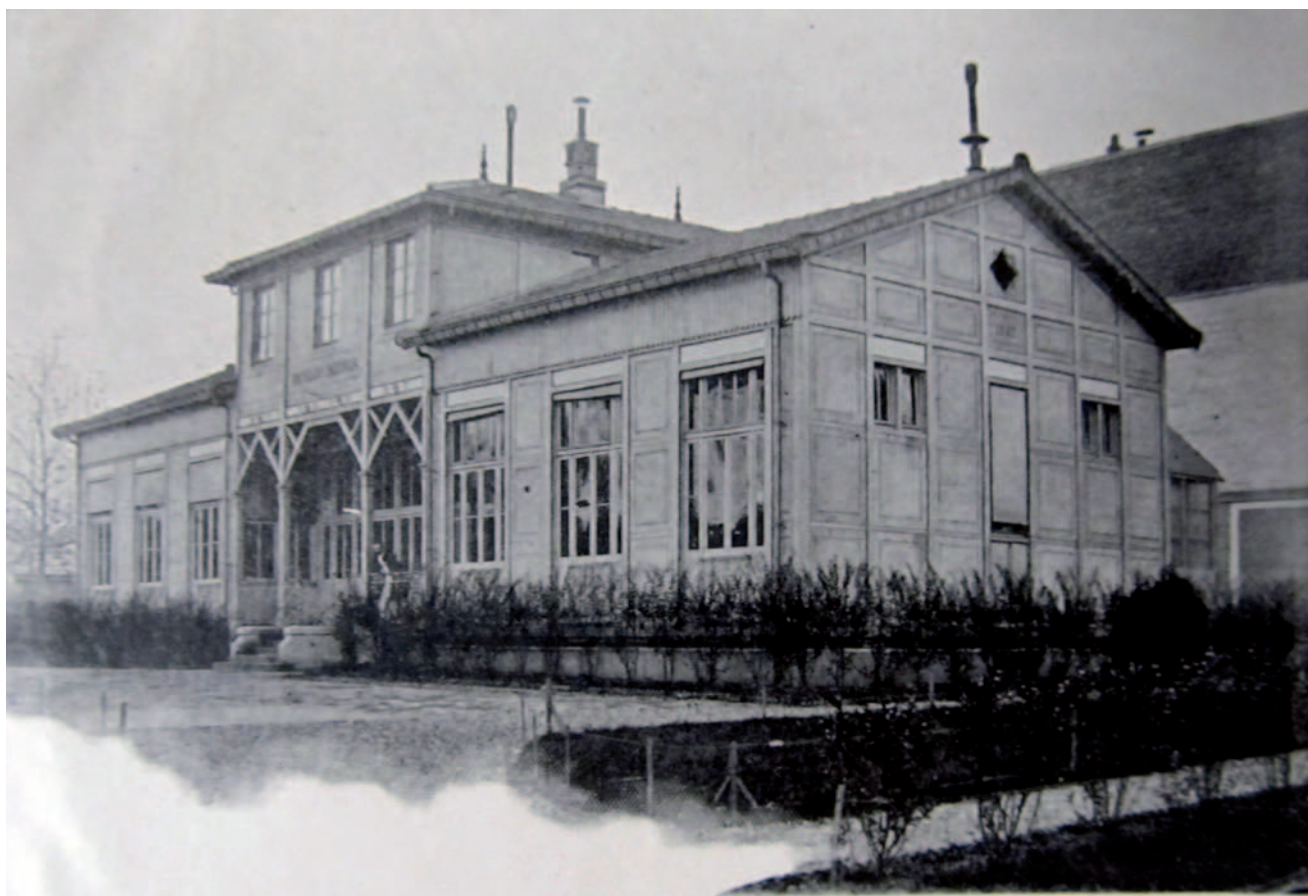
DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE - CARTE POSTALE

Le pavillon Jalaguier : façades sur la cour de service.

[www.delcampe.fr](http://www.delcampe.fr) (décembre 2012)

DÉBUT DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE - ANONYME - PHOTOGRAPHIE.  
Hospice des enfants assistés : le pavillon Pasteur, façade sur la cour de service.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.

## LE PAVILLON PASTEUR



1960 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE.  
Hospice des enfants assistés : Le pavillon Pasteur, façade sur la cour de service.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris.

## L'ORATOIRE

FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE - CARTE POSTALE.

Hospice des enfants assistés : la cour d'honneur avec l'aile à droite reconstruite.  
Bibliothèque Forney, Fonds Jacques Courant, 35-2.



70



DÉBUT DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE (APRÈS 1904) - ANONYME - PHOTOGRAPHIE.

Hospice des enfants assistés : vue intérieure de la galerie vitrée en façade sur la cour d'honneur.  
au-devant de la façade la cour d'honneur avec l'aile à droite reconstruite.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, 3Fi-3-33.



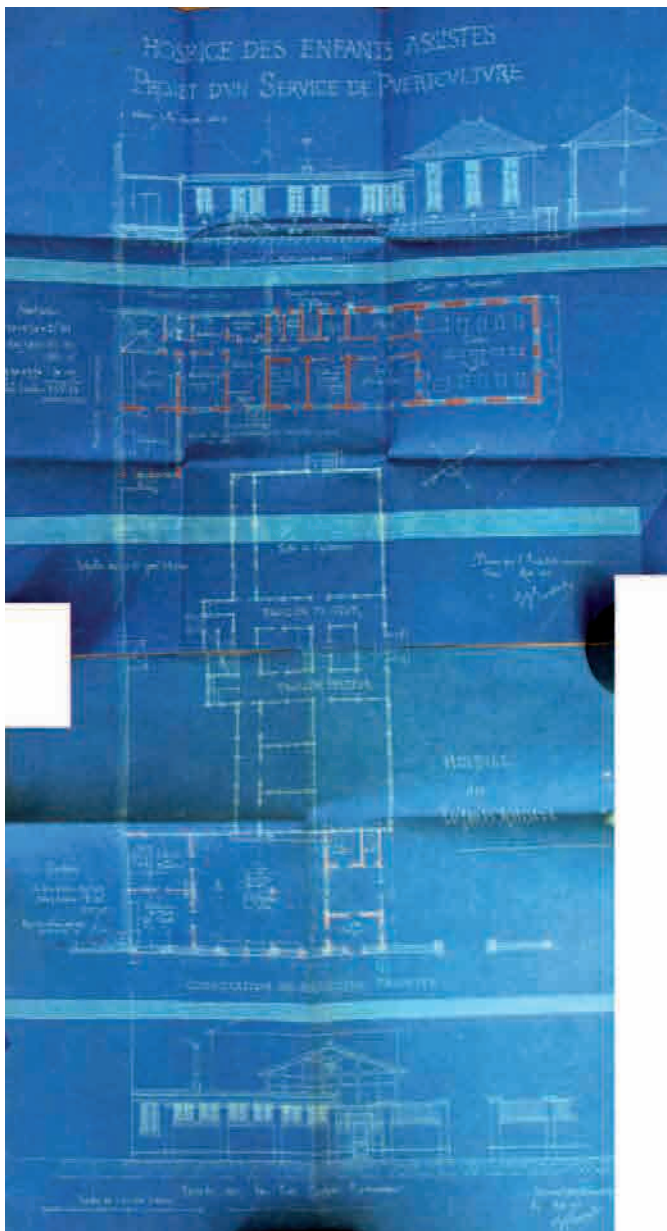
## LE BÂTIMENT DES BAINS

1984 - PHOTOGRAPHIE  
- ANONYME  
Hospice des enfants  
assistés : le bâtiment des  
bains, vue générale.  
Archives de Paris, Voirie  
et permis de construire ( 1980-1985), 1539W-5.



1983 - PHOTOGRAPHIE - ANONYME  
Hospice des enfants assistés : le bâtiment des bains, vue des façades.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire ( 1980-1985), 1539W-5.

## L'INSTITUT DE PUÉRICULTURE



1911- JUSTIN-JEAN-MARIE  
ROCHET, ARCHITECTE.  
Hospice des enfants  
assistés : plans et élévation  
de l'institut de puériculture  
du docteur Gastion Variot.  
Archives de l'Assistance publique  
des hôpitaux de Paris, Catalogue  
Fosseyeux, 791 Foss-36/2.



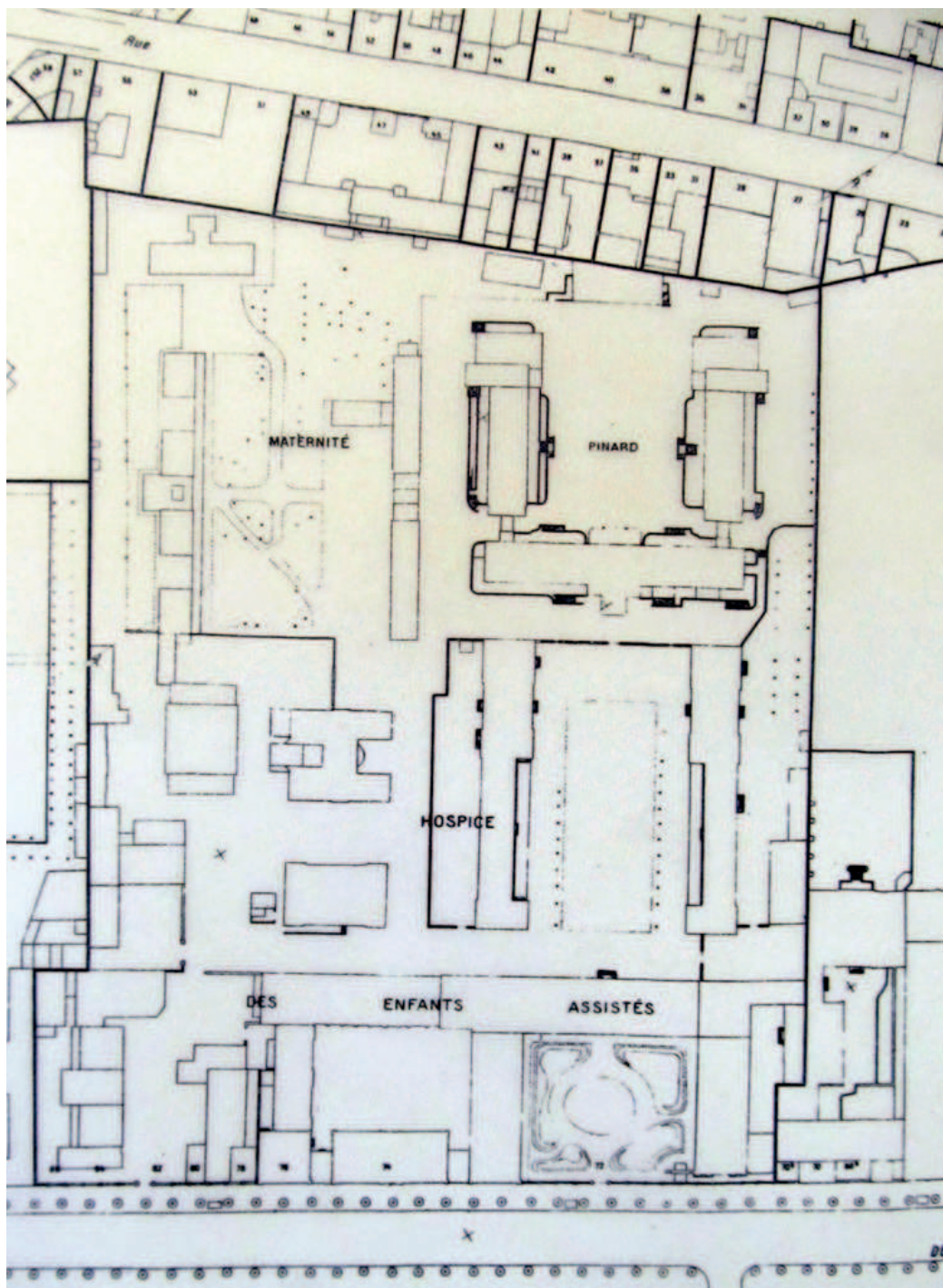
1928- ANONYME -  
PHOTOGRAPHIE.  
Hospice des enfants  
assistés : l'institut de  
puériculture du docteur  
Gastion Variot, façades.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de  
Paris, Documents figurés,  
3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.



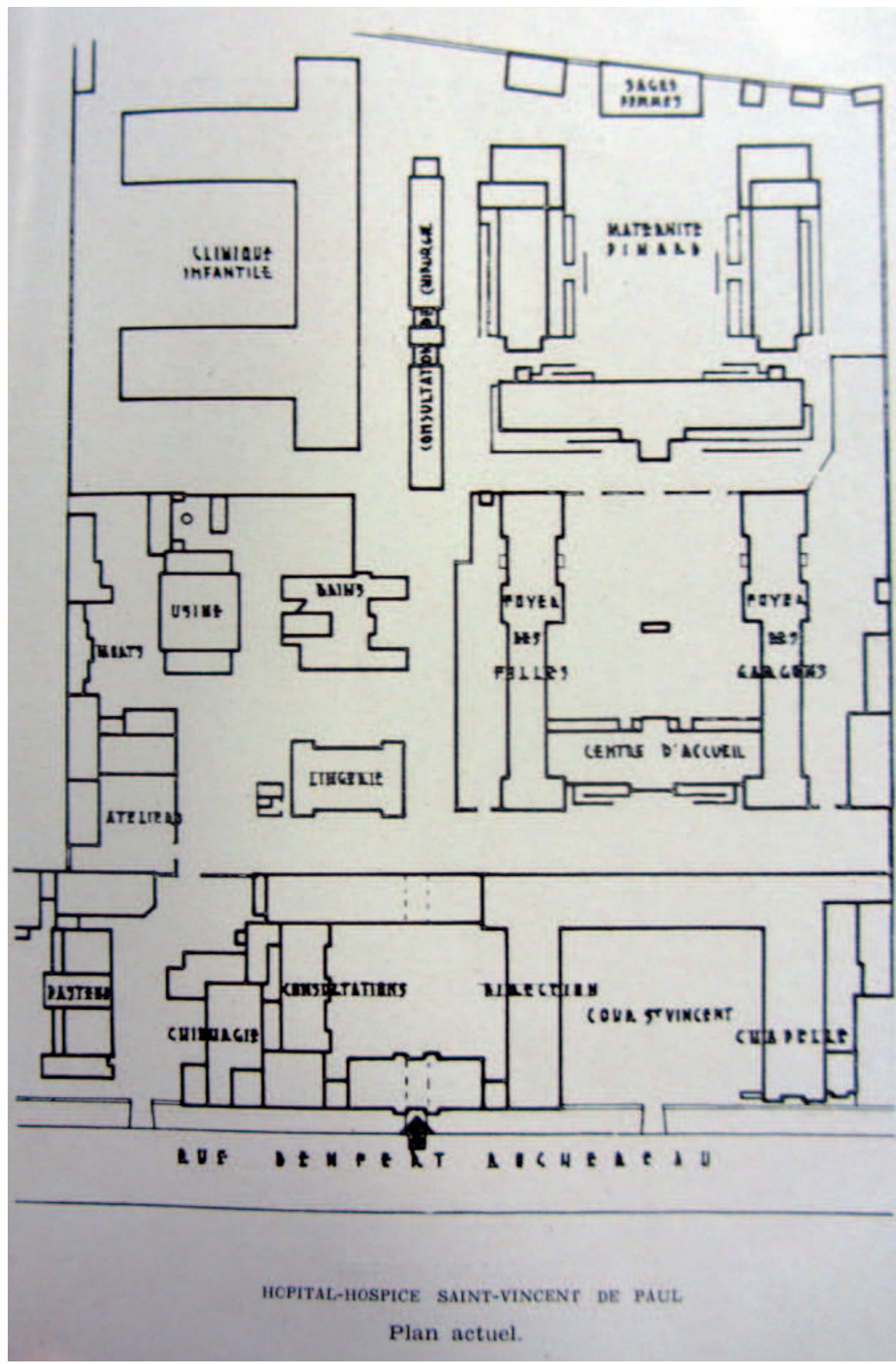
## 1930 À NOS JOURS : L'HÔPITAL-HOSPICE PUIS L'HÔPITAL SAINT- VINCENT DE PAUL

ENTRE 1930 ET 1950 - PLAN  
GÉNÉRAL

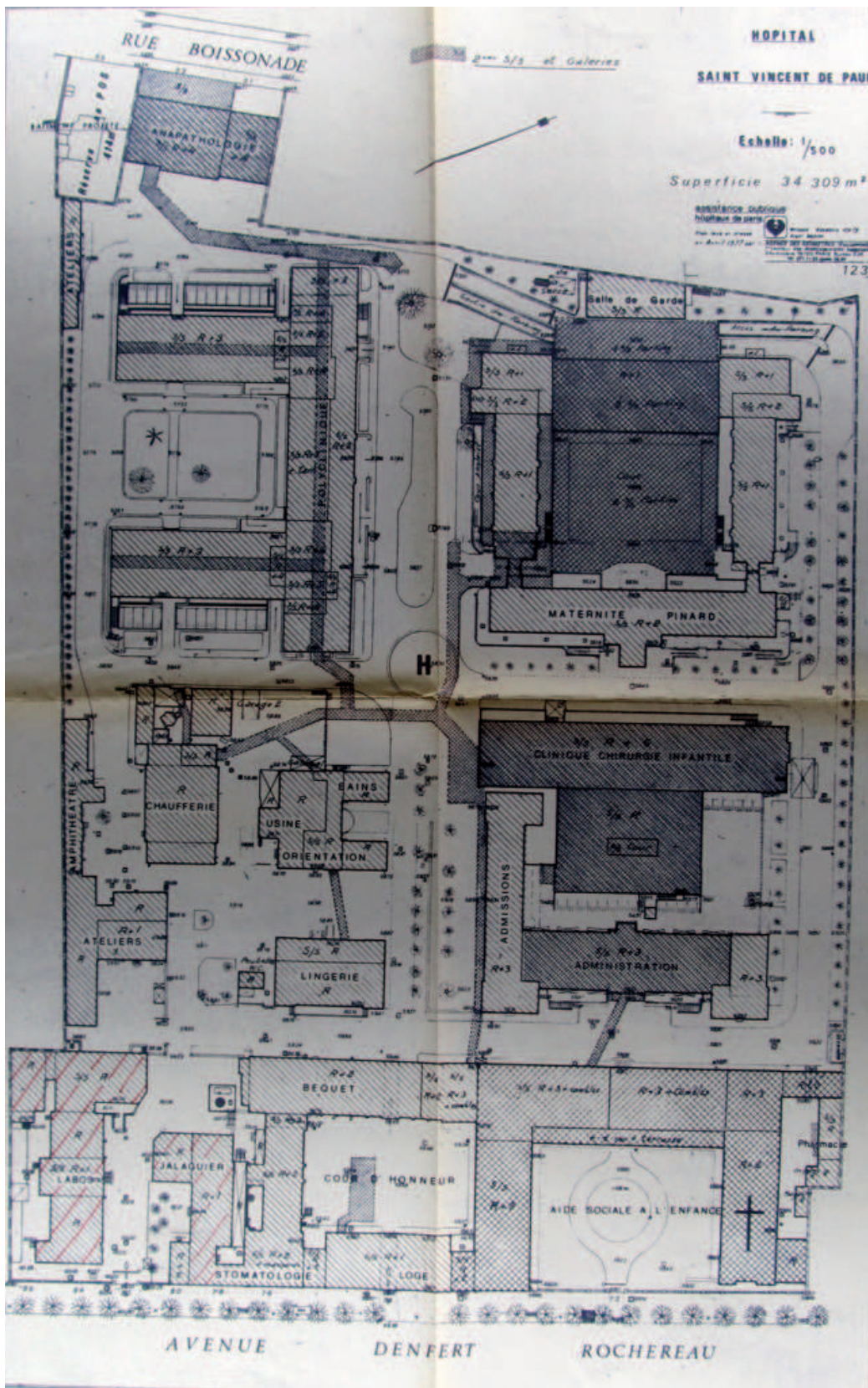
Archives de l'Assistance publique  
des hôpitaux de Paris, 1Fi-1-  
Saint-Vincent-de-Paul-1.

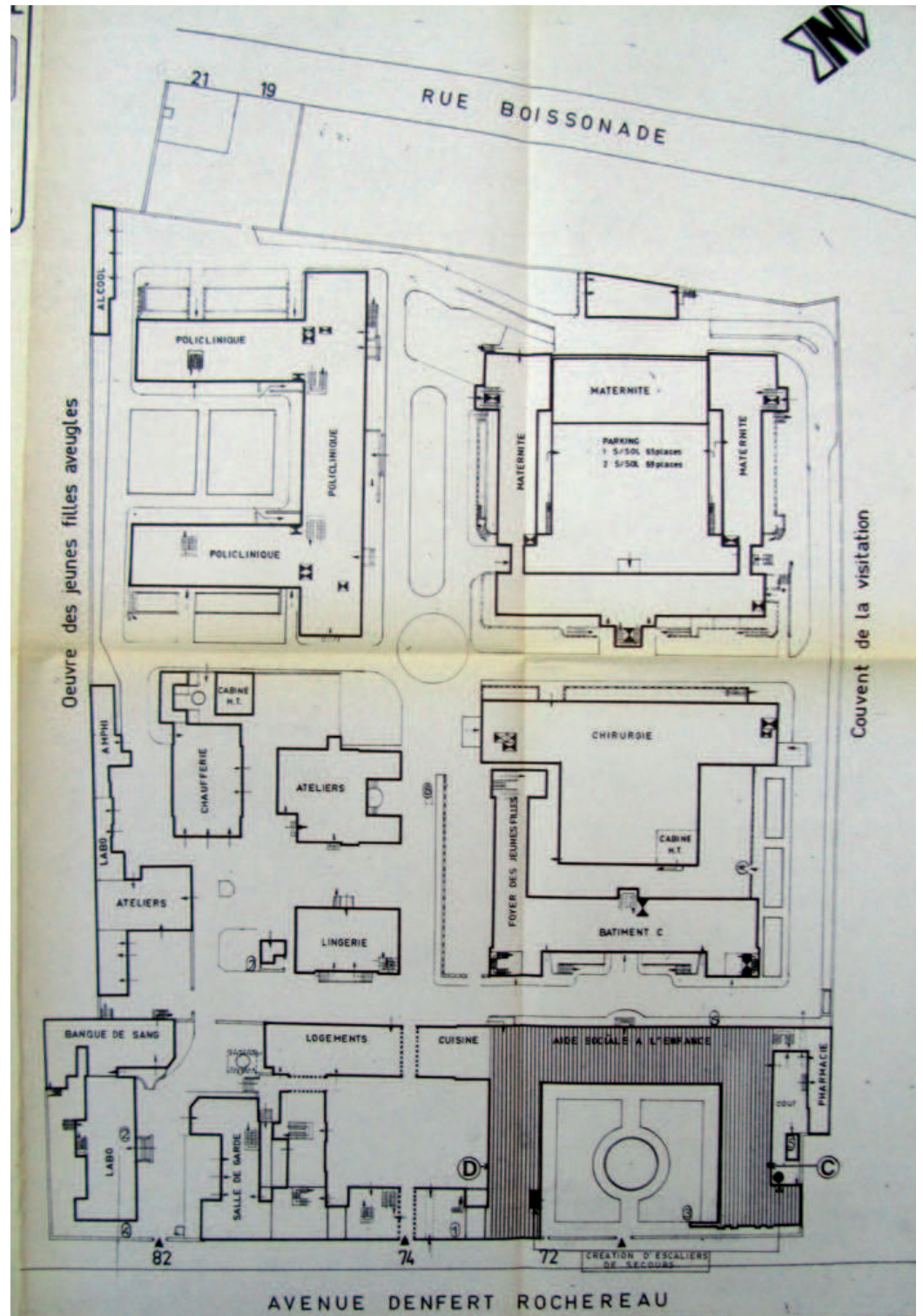


1958 - PLAN GÉNÉRAL  
 Extrait de : ALBERT DUPOUX, *Sur  
 les pas de Monsieur Vincent*  
 : trois cent ans d'histoire  
 parisienne de l'enfance  
 abandonnée, Paris, 1958



1977 - PLAN GÉNÉRAL  
Archives de Paris; Voirie et  
permis de construire (1980-  
1985), 1539W-1.





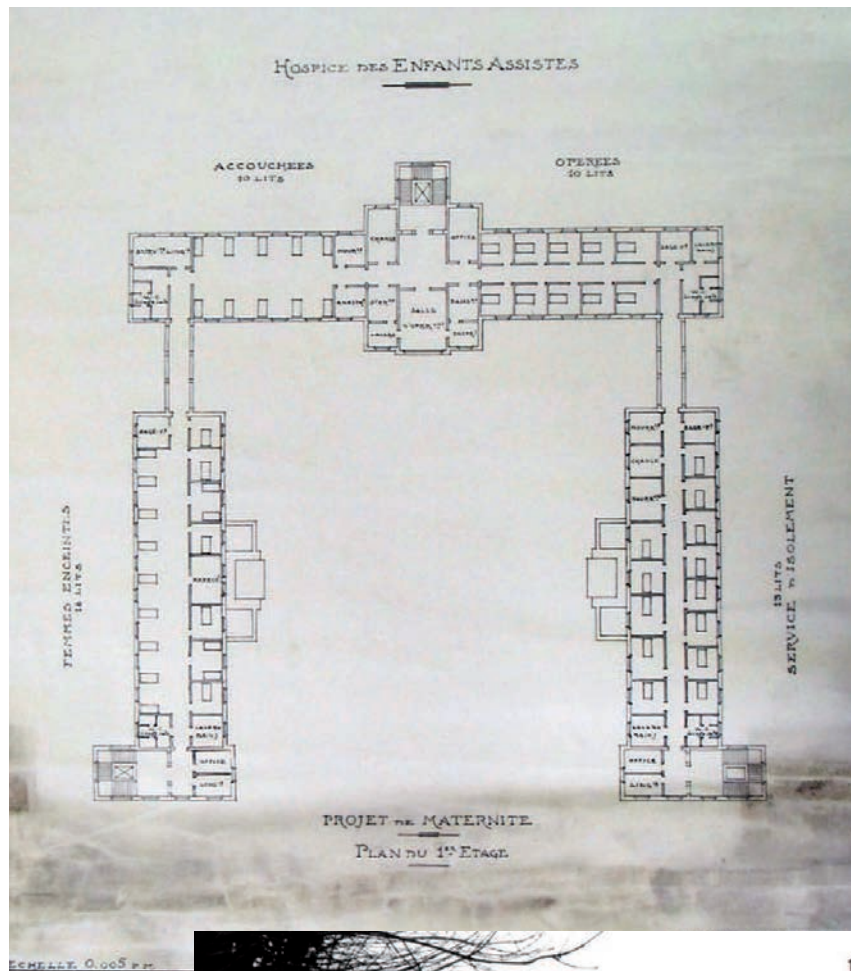


**1930-1934 :  
accoucher à Saint-  
Vincent de Paul**

*Félix Debat, architecte*

**LA MATERNITÉ ADOLPHE  
PINARD**

VERS 1934 - FÉLIX  
DEBAT, ARCHITECTE  
« Projet de maternité :  
plan du 1<sup>er</sup> étage »,  
s. d. [vers 1934].  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de  
Paris, Plans, 793 Foss-27.



1934-1937 - ANONYME  
- PHOTOGRAPHIES  
Hôpital Saint-Vincent de  
Paul : la maternité Adolphe  
Pinard, vues des façades  
Archives de l'Assistance publique  
des hôpitaux de Paris.

1960 - ANONYME - PHOTOGRAPHIES.

Hôpital Saint-Vincent de Paul : le centre d'accueil, façades et réfectoire.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris,

Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.

**1951-1960 :  
augmenter  
les capacités  
d'hospitalisation /  
spécialiser les  
équipements**

*Georges Mathy,  
architecte*

**LE CENTRE D'ACCUEIL**

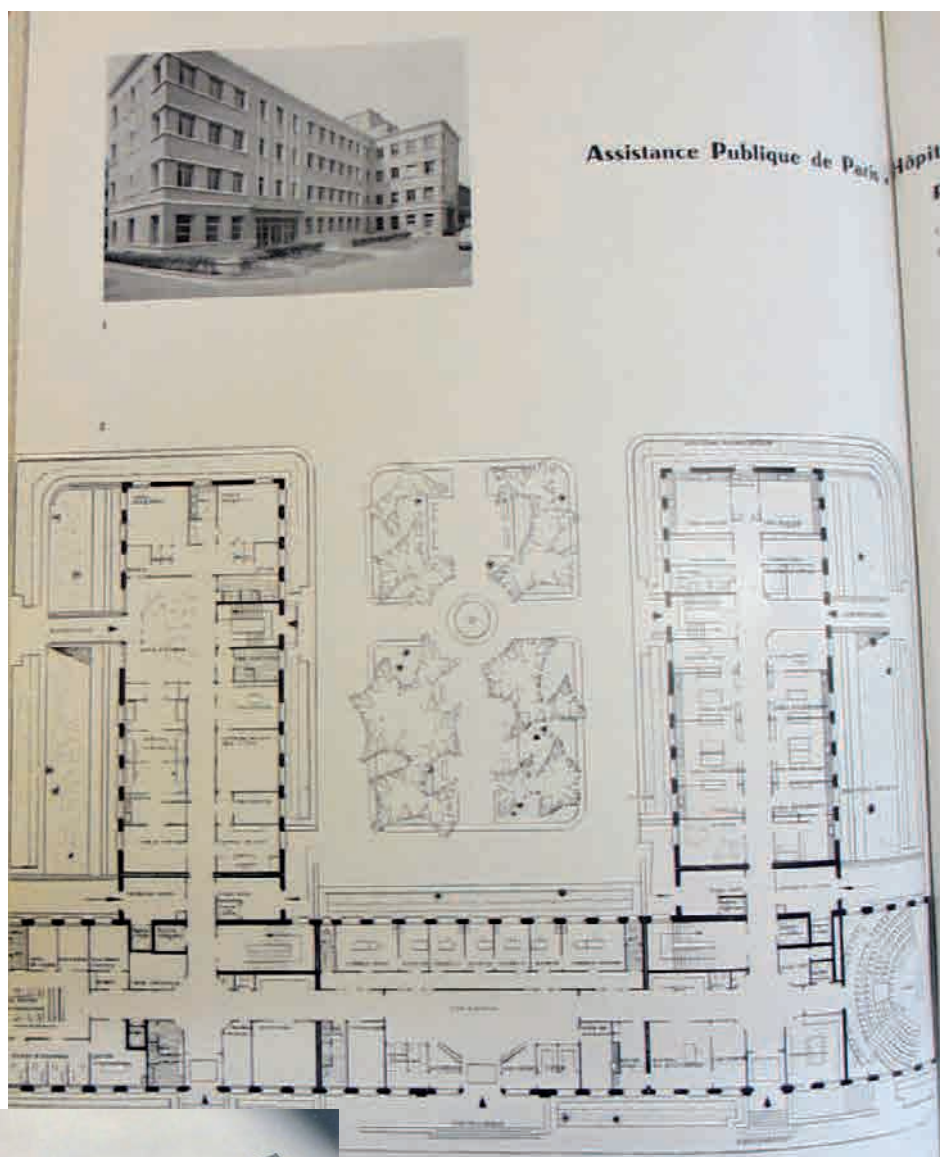


## LA CLINIQUE INFANTILE MARCEL LELONG

1959 - GEORGES MATHY,  
ARCHITECTE.

Hôpital Saint-Vincent de Paul : la clinique infantile Marcel Lelong, plan du rez-de-chaussée.

Extrait de : - « Assistance publique de Paris, hôpital hospice Saint-Vincent de Paul : polyclinique infantile (204 lits ou berceaux) - G. Mathy, architecte – Force, ingénieur », *Techniques et architecture*, n°3, 19<sup>e</sup> série, mai 1959, p. 128-131.



1959 - ANONYME PHOTOGRAPHIES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : la clinique infantile Marcel Lelong, façades.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.







1955- ANONYME -  
PHOTOGRAPHIES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul :  
la clinique Marcel Lelong, le  
solarium et l'amphithéâtre.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux  
de Paris, Documents  
figurés, 3Fi-3-33.



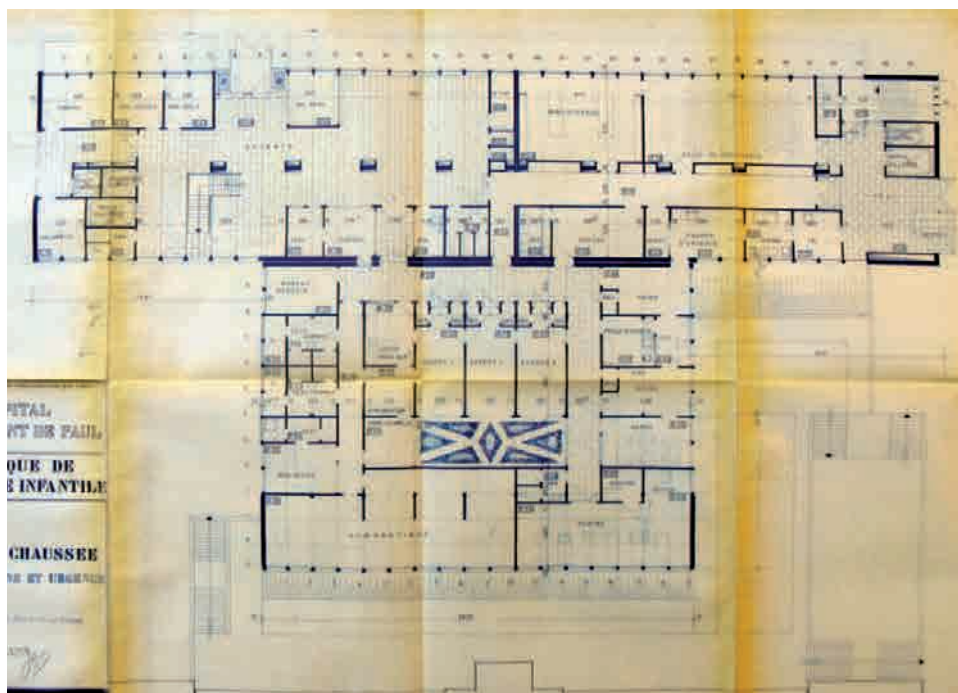
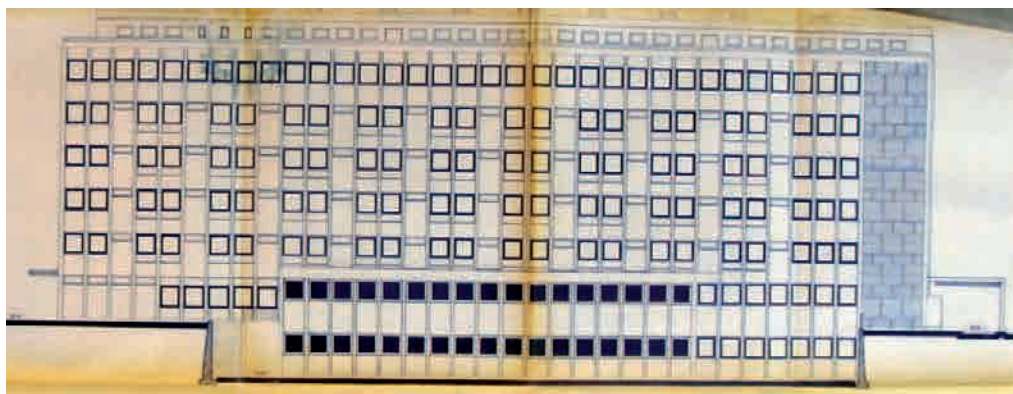
**1962-1978 :  
développer et  
transformer l'hôpital**

*Marcel Desprez et  
André Larrousse,  
architectes*

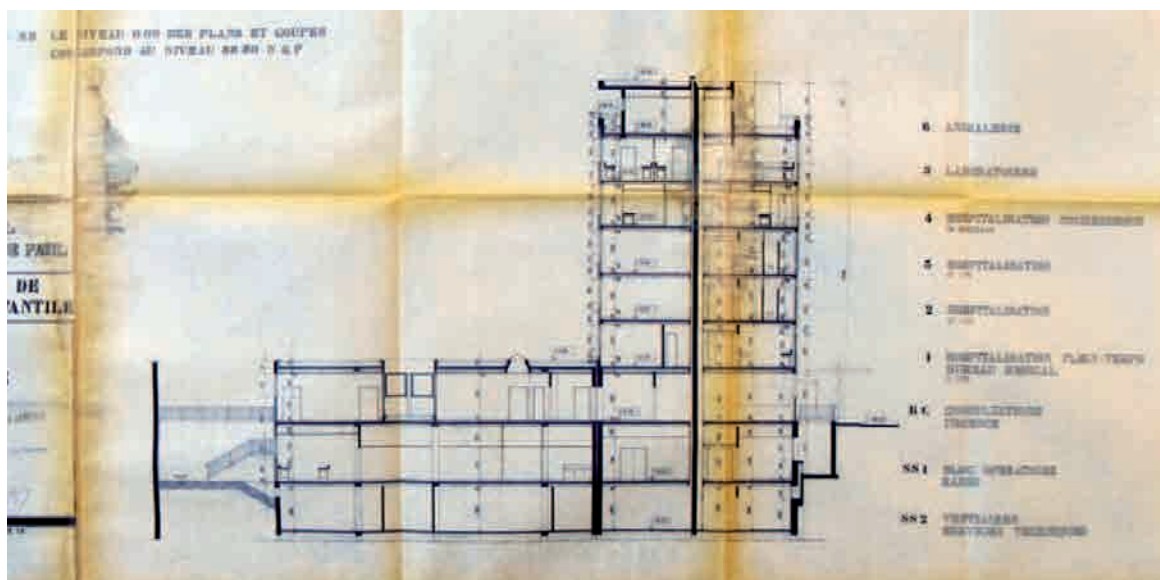
**LA CLINIQUE DE  
CHIRURGIE INFANTILE  
PIERRE PETIT**

1965 - MARCEL DESPREZ ET ANDRÉ LARROUSSE, ARCHITECTES

Hôpital Saint-Vincent de Paul : la clinique de chirurgie infantile Pierre Petit, façade sud-est.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1963-1980), 1178W-126.



1965 - MARCEL DESPREZ ET ANDRÉ LARROUSSE, ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : la clinique de chirurgie infantile Pierre Petit, plan du rez-de-chaussée.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1963-1980), 1178W-126.



1965 - MARCEL DESPREZ ET ANDRÉ LARROUSSE, ARCHITECTES

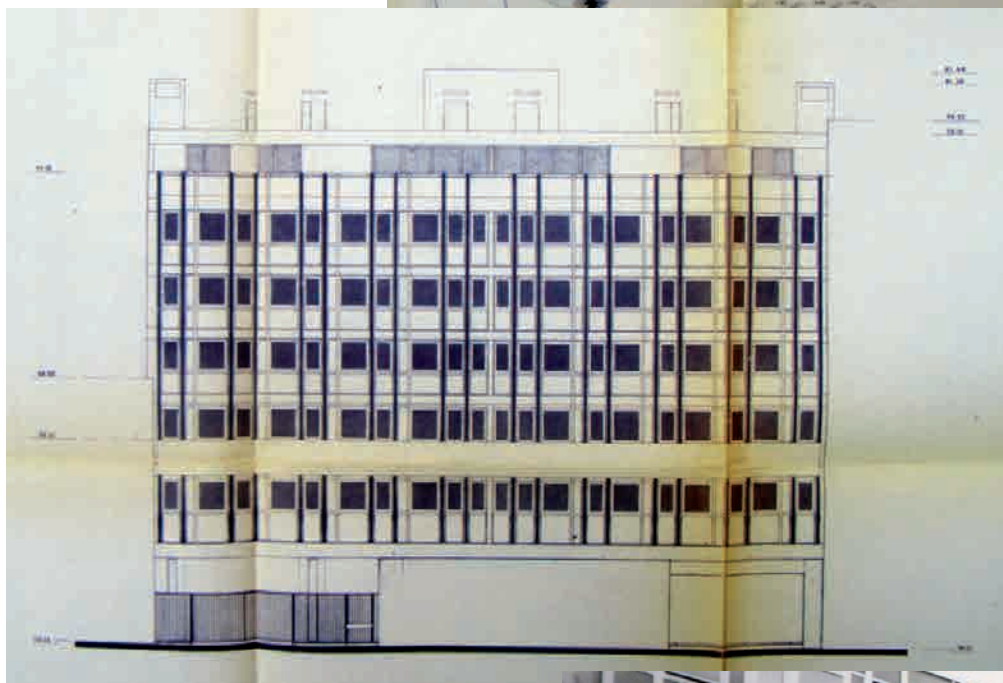
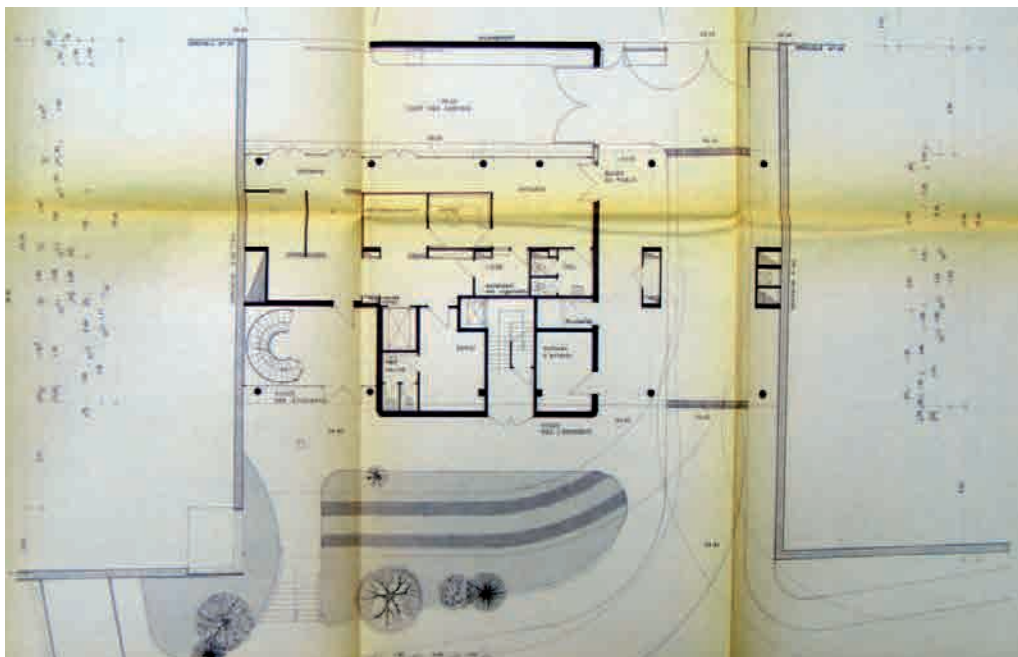
Hôpital Saint-Vincent de Paul : la clinique de chirurgie infantile Pierre Petit, coupe.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1963-1980), 1178W-126.

1971 - ANONYME - PHOTOGRAPHIES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : la clinique  
de chirurgie infantile Pierre Petit.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris,  
Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.



## L'IMMEUBLE FRANÇOIS LEPAGE

1967-1968 - MARCEL DESPREZ ET ANDRÉ LARROUSSE, ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul :  
immeuble François Lepage,  
plan du rez-de-chaussée.  
Archives de Paris, Voirie et  
permis de construire (1963-  
1980), 1178W-1164.



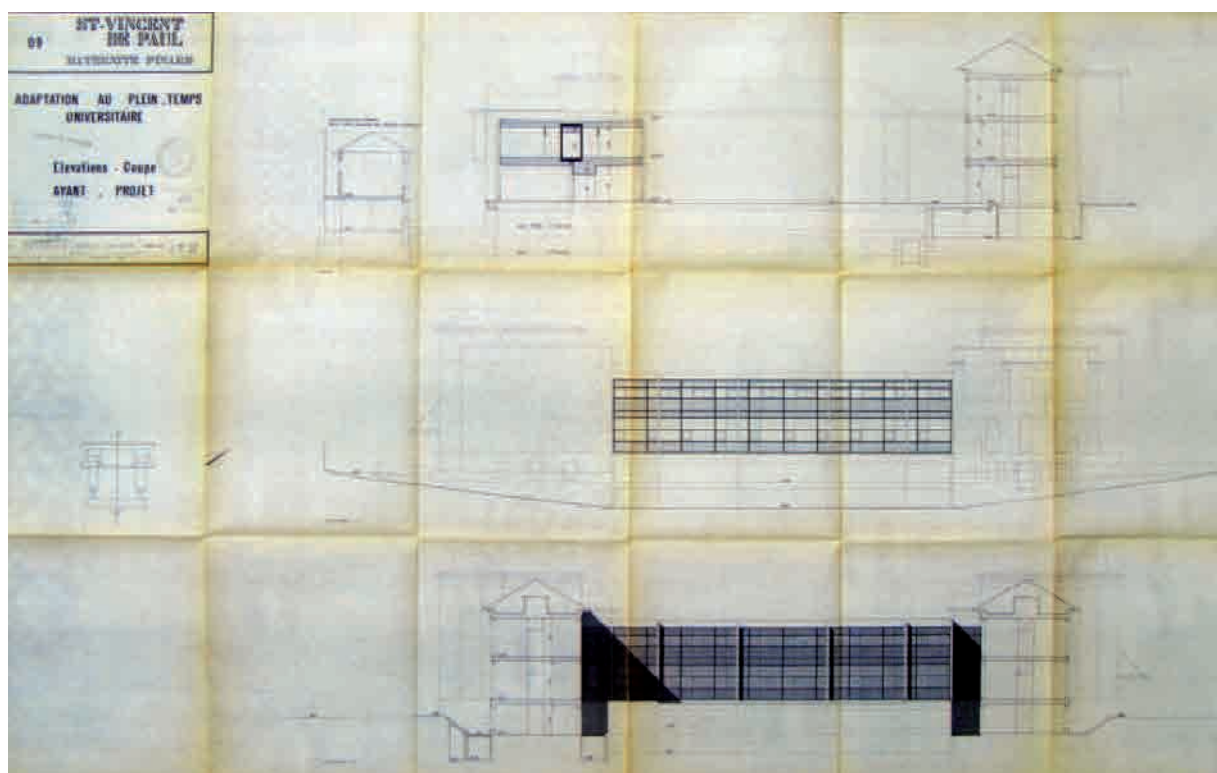
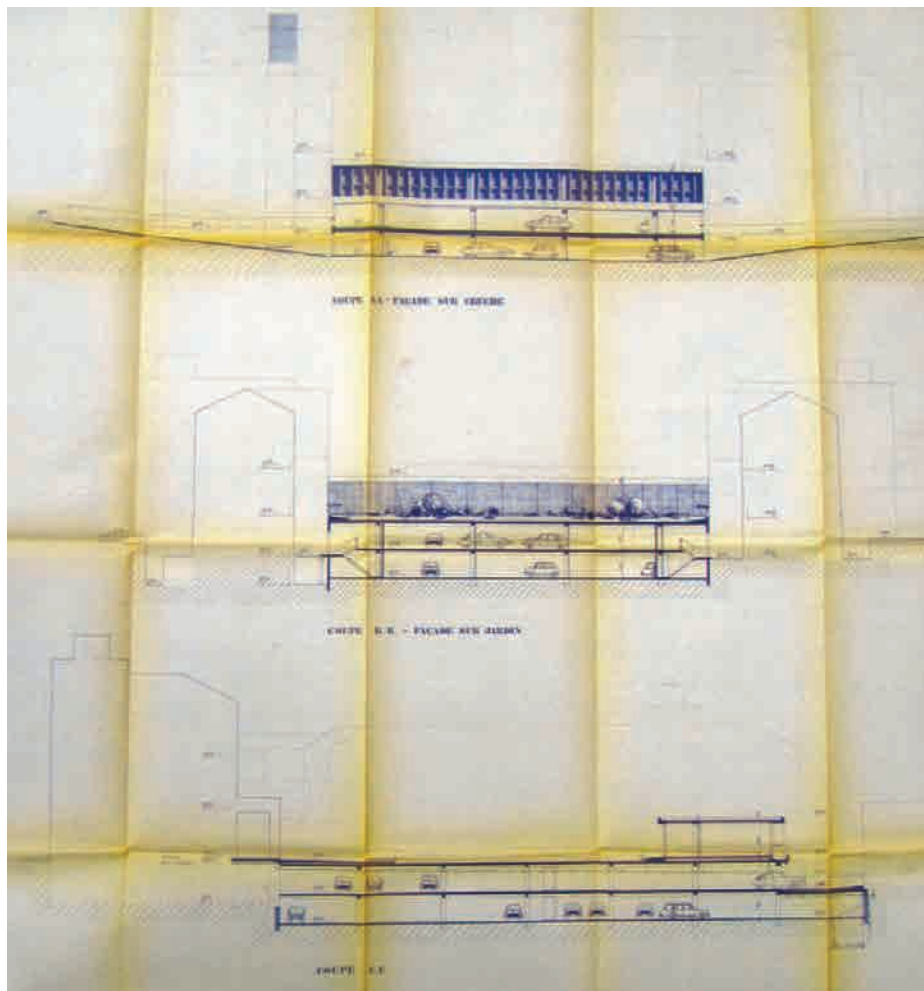
1967-1968 - MARCEL DESPREZ ET  
ANDRÉ LARROUSSE, ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de  
Paul : immeuble François  
Lepage, façade sur la rue.  
Archives de Paris, Voirie et  
permis de construire (1963-  
1980), 1178W-1164.

1977 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : immeuble  
François Lepage, façade sur le jardin.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de  
Paris, Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.



## LA MATERNITÉ ADOLPHE PINARD

1967 - MARCEL DESPREZ  
ET ANDRÉ LARROUSSE,  
ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de  
Paul : coupes et élévations du  
bâtiment à construire reliant  
les deux ailes latérales de la  
maternité Adolphe Pinard.  
Archives de Paris, Voirie et  
permis de construire (1963-  
1980), 1178W-1583.



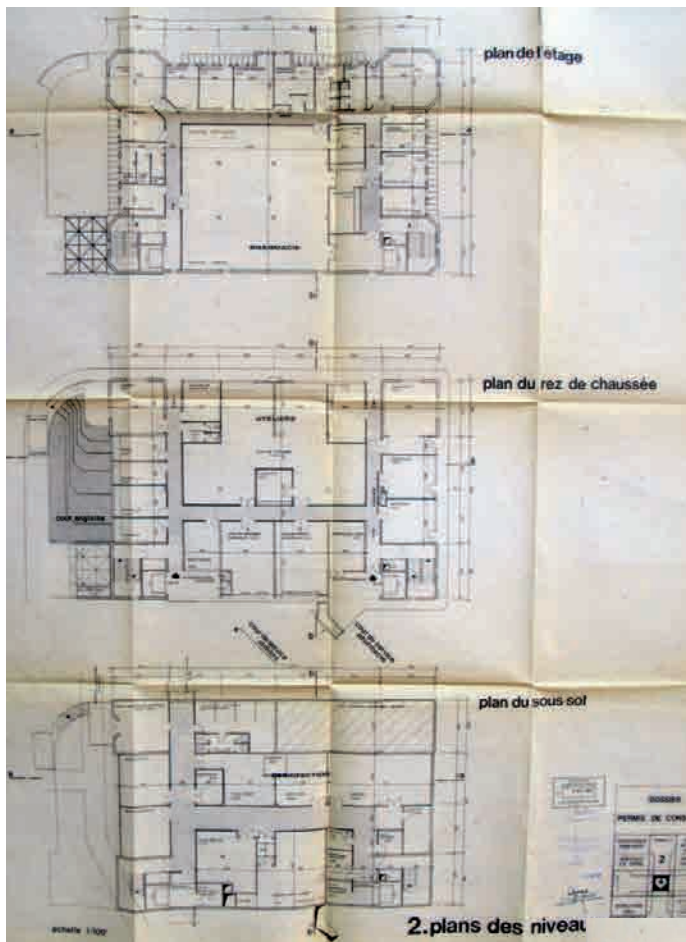
1969 - MARCEL DESPREZ ET ANDRÉ LARROUSSE, ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : coupes et élévations du bâtiment à surélever  
reliant les deux ailes latérales de la maternité Adolphe Pinard.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1963-1980), 1178W-1583.

VERS 1960-1970 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE

Hôpital Saint-Vincent de Paul : la maternité Adolphe Pinard, vues de la cour intérieure.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.

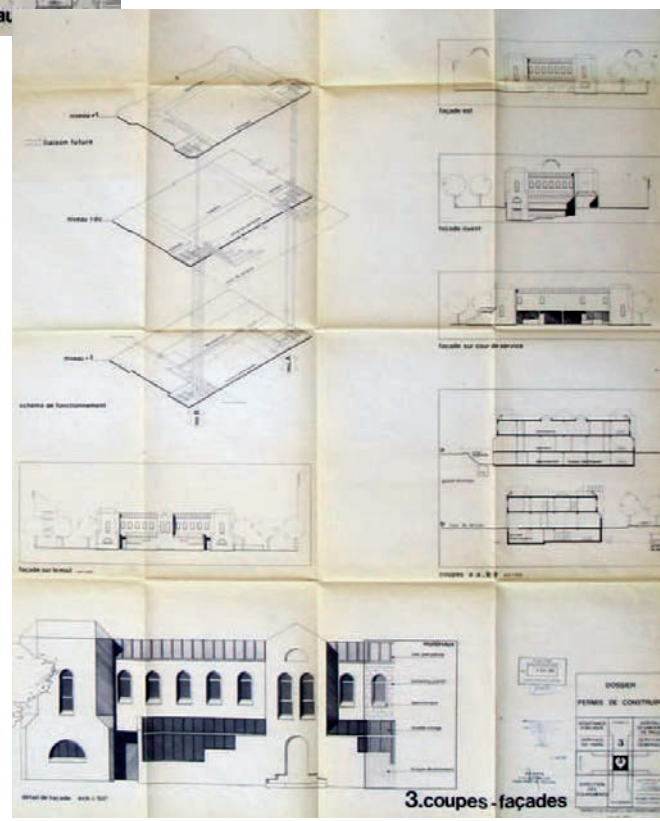




**1980-1987 :**  
**rationaliser l'hôpital**  
*J. & A. Fourquier et  
 J. Filhol, architectes  
 / Philippe Alluin et  
 Jean-Paul Mauduit,  
 architectes, et autres*

**LE BÂTIMENT ANTOINE  
 COLOMBANI**

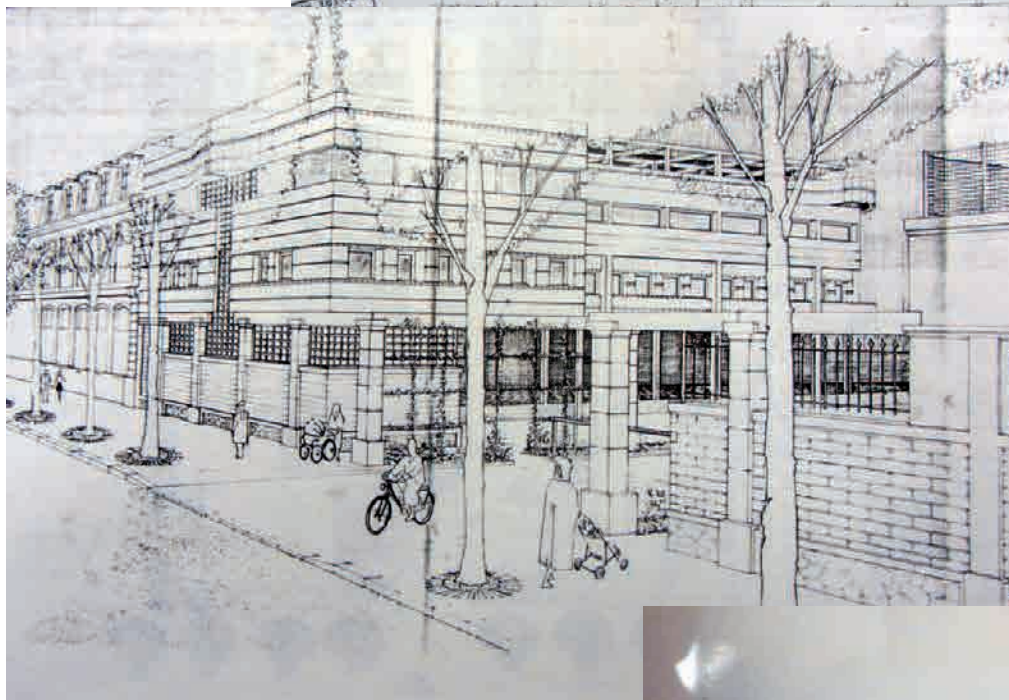
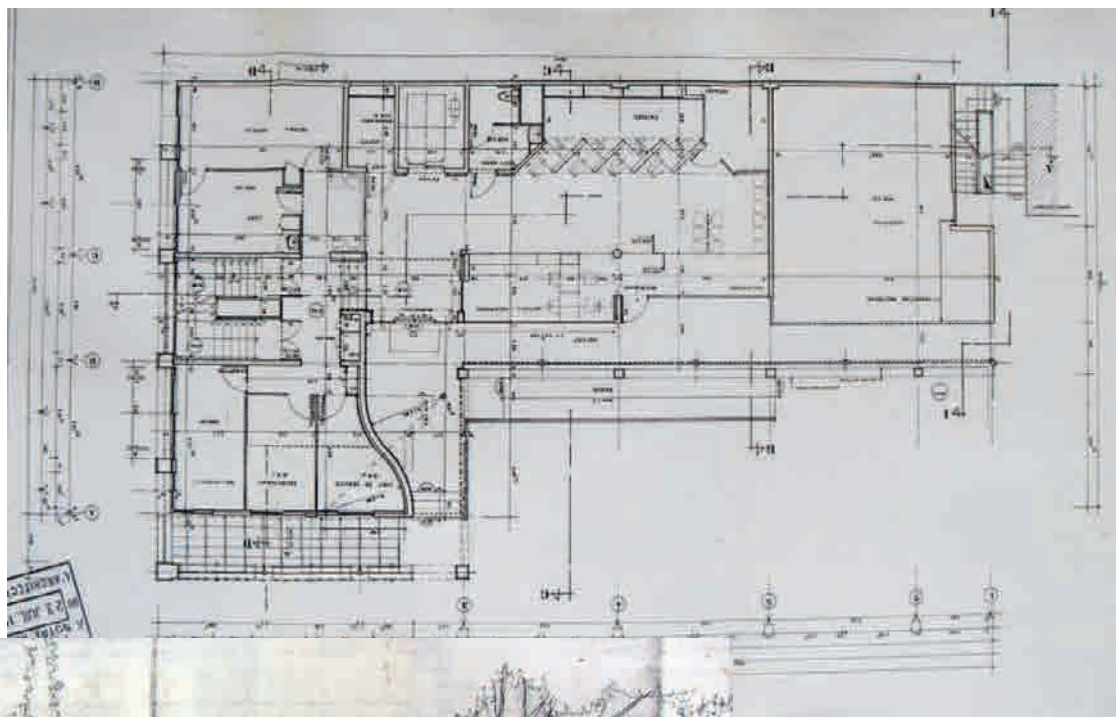
1983 - J. & A. FOURQUIER  
 ET J. FILHOL, ARCHITECTES  
 Hôpital Saint-Vincent  
 de Paul : bâtiment  
 Antoine Colombani,  
 plan des niveaux,  
 coupe et élévations.  
 Archives de Paris, Voirie  
 et permis de construire  
 (1967-1985), 1534W-700.



1999 - ANONYME - PHOTOGRAPHIES  
 Hôpital Saint-Vincent de Paul : bâtiment Antoine  
 Colombani, vues générales et façades.  
 Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris.

**LE BÂTIMENT MICHÈLE  
RAPINE**

1985 - PHILIPPE ALLUIN ET JEAN-PAUL MAUDUIT, ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : le bâtiment Michèle Rapine, plan du rez-de-chaussée.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1979-1998), 1990W-34.



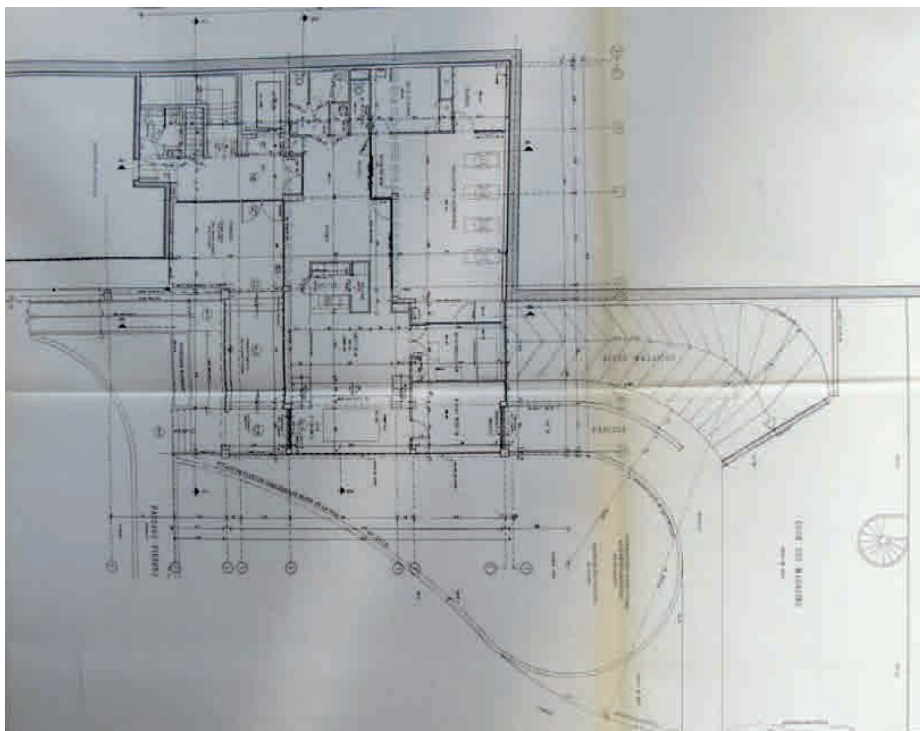
1985 - PHILIPPE ALLUIN ET JEAN-PAUL MAUDUIT, ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : le bâtiment Michèle Rapine, axionométrie.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, .Direction des équipements, 555W-29.

1988 - ANONYME - PHOTOGRAPHIE  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : le bâtiment Michèle Rapine, façade sur la cour de service.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents figurés, 3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.

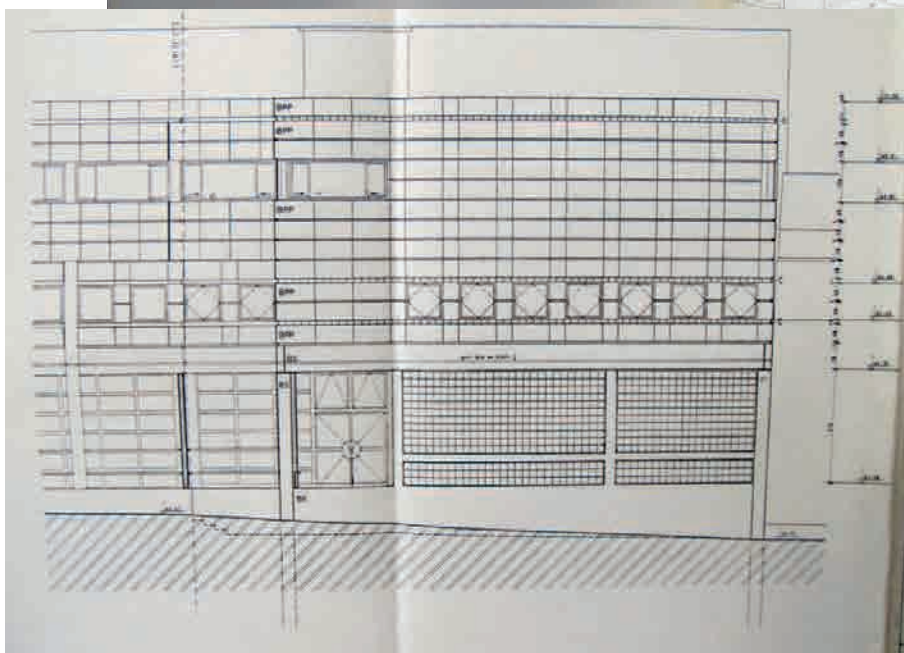




## LE CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE

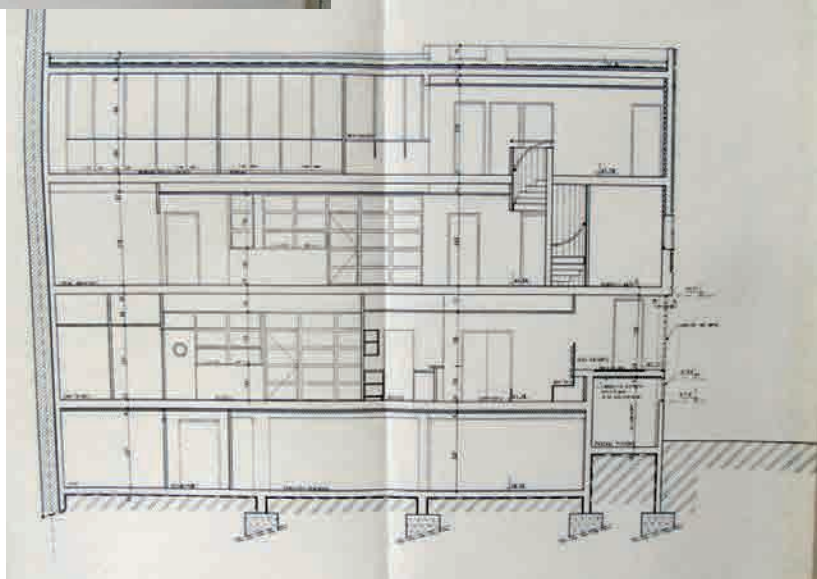


1994 - PHILIPPE ALLUIN ET JEAN-PAUL MAUDUIT, ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : le centre de transfusion sanguine, plan du rez-de-chaussée.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1979-1998), 1990W-34.



1994 - PHILIPPE ALLUIN ET JEAN-PAUL MAUDUIT, ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : le centre de transfusion sanguine, façade nord.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1979-1998), 1990W-34.

1994 - PHILIPPE ALLUIN ET JEAN-PAUL MAUDUIT, ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : le centre de transfusion sanguine, coupe dd.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1979-1998), 1990W-34.



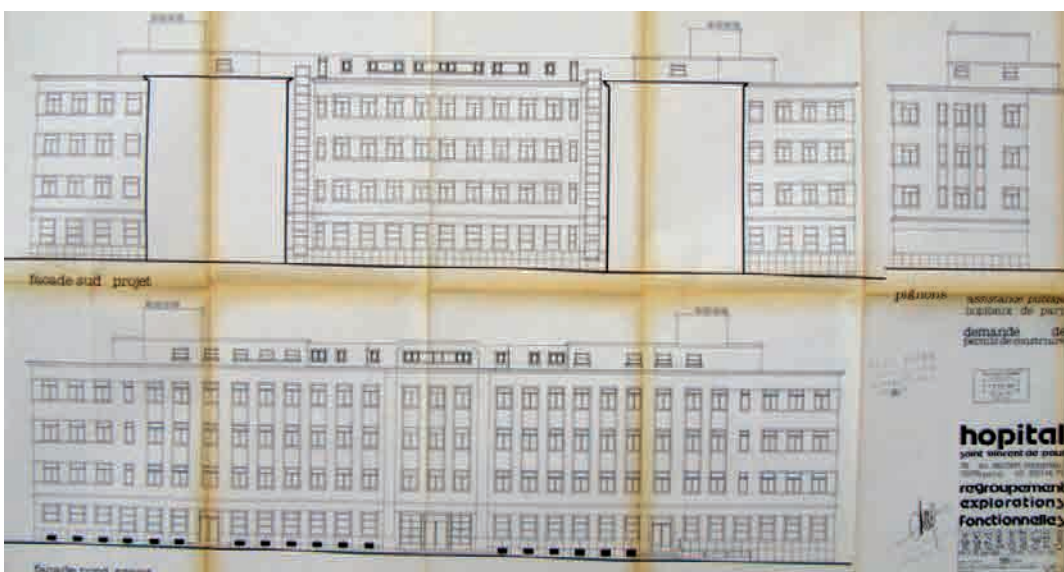
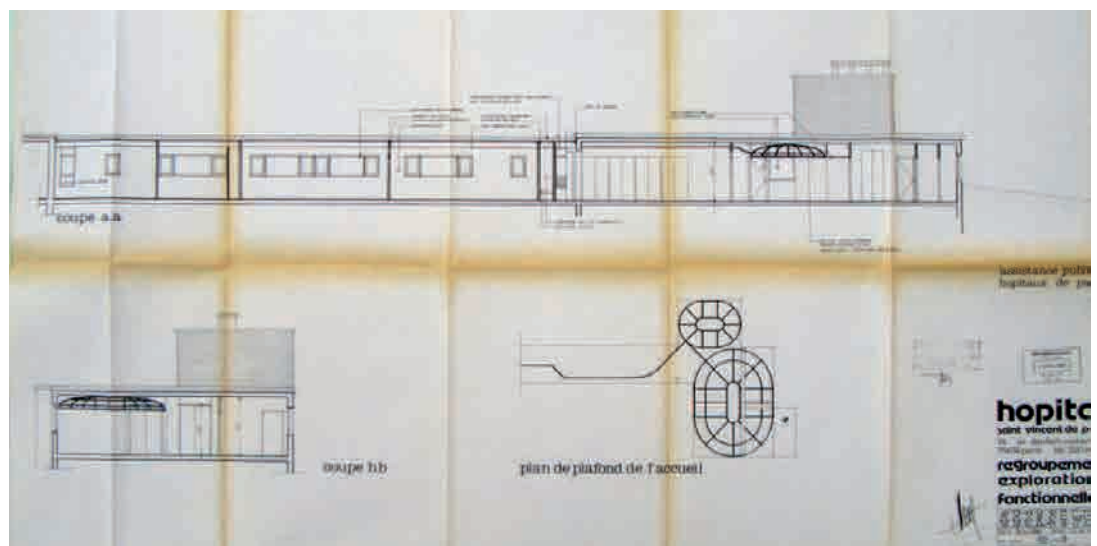
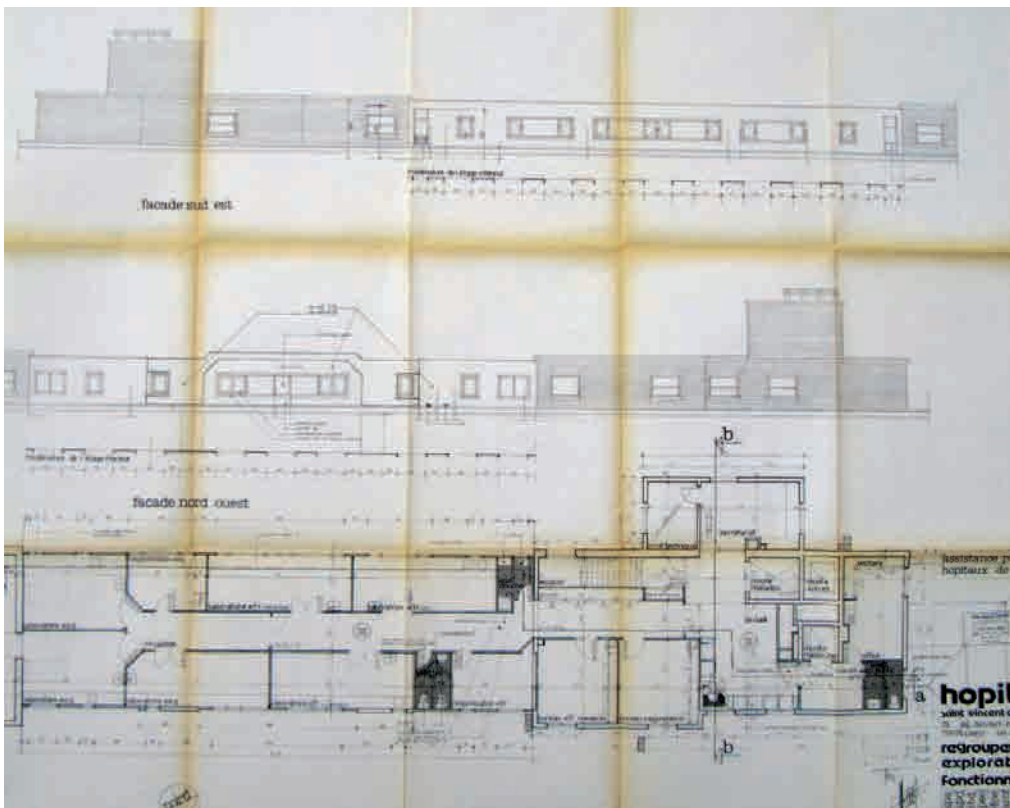
## LES "DIVISIONS"

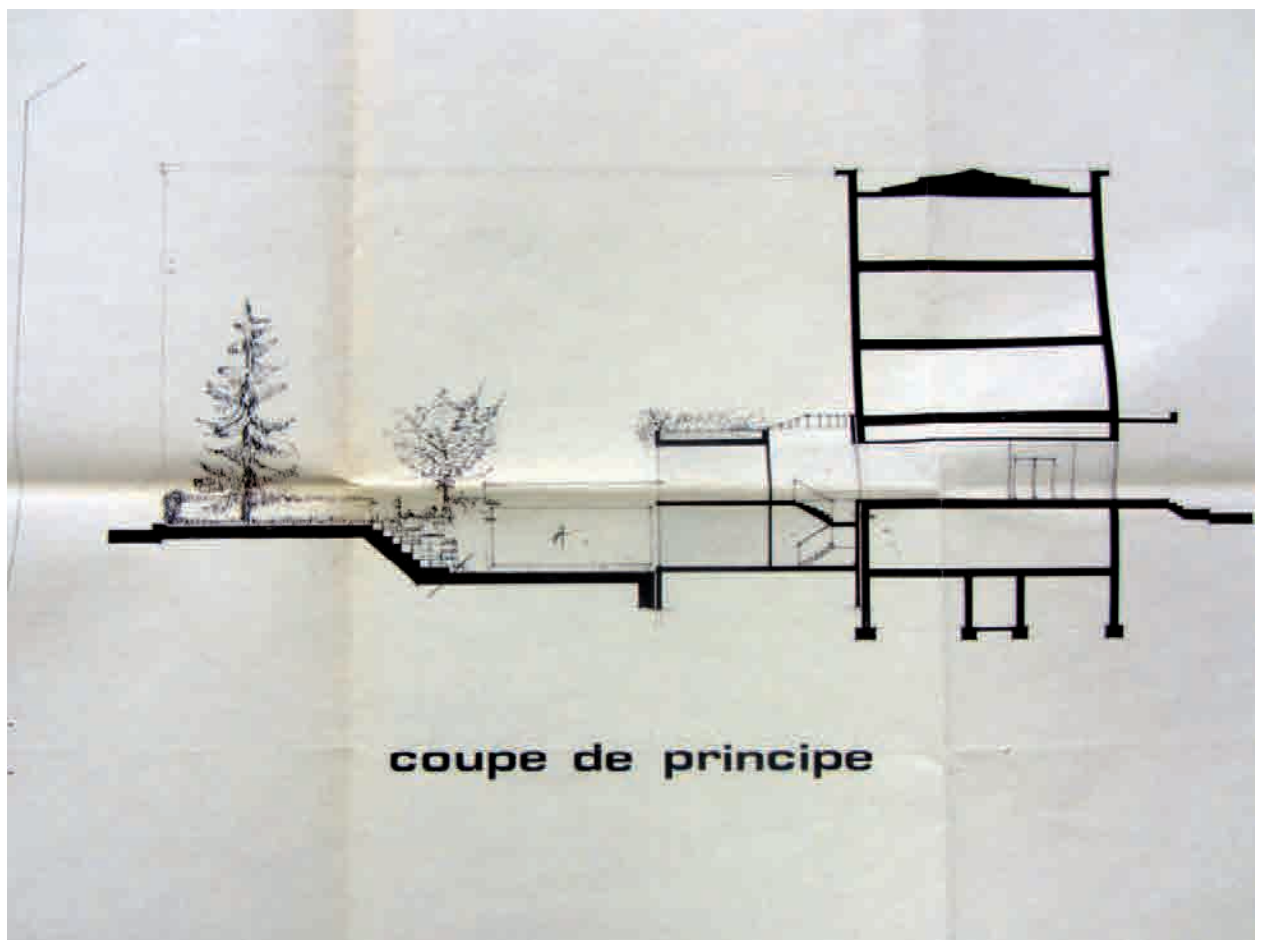
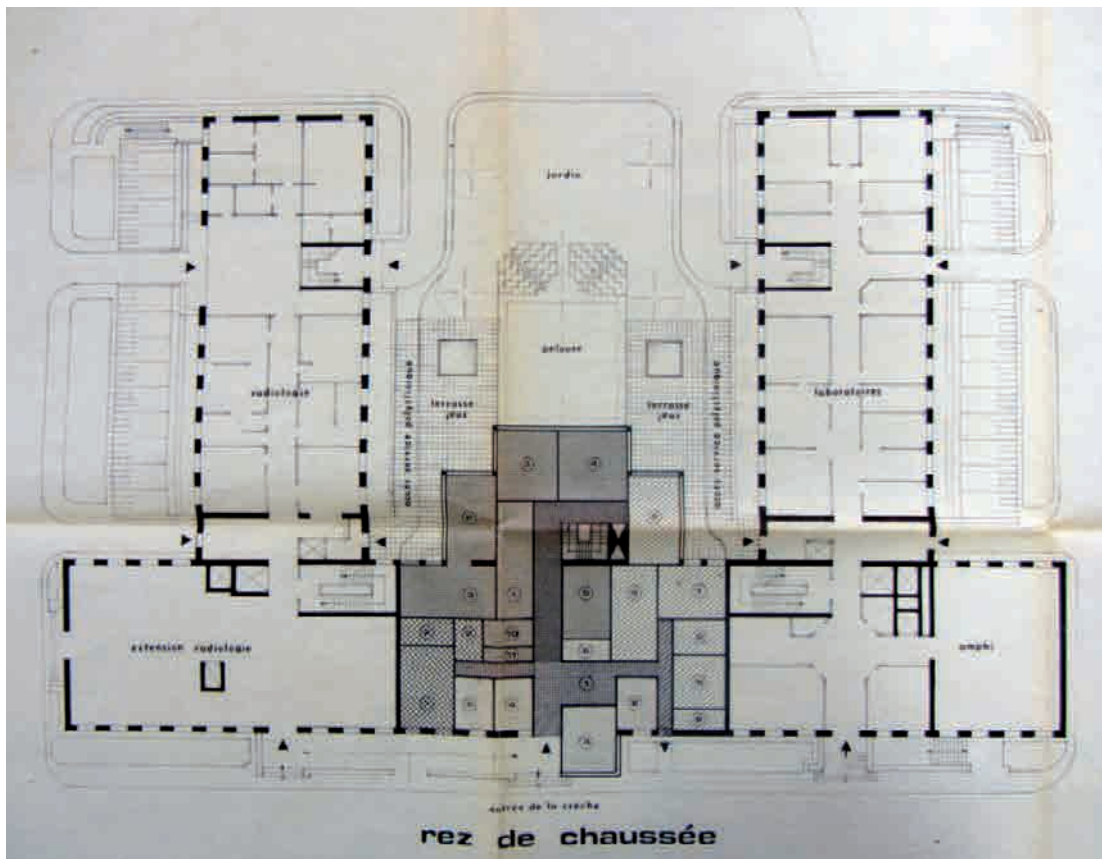
1984 - ANONYME -  
PHOTOGRAPHIES  
Hôpital Saint-Vincent  
de Paul : self-service du  
personnel aménagé au  
troisième du bâtiment de  
la "Division" des filles.  
Archives de l'Assistance  
publique des hôpitaux de  
Paris, Documents figurés,  
3Fi-4-Saint-Vincent de Paul.



## LA CLINIQUE MARCEL LELONG

1983 - MARC HENRY,  
ARCHITECTE  
Hôpital Saint-Vincent de  
Paul : la clinique Marcel  
Lelong, surélévation - plans,  
coupes, élévations.  
Archives de Paris, Voirie et  
permis de construire (1965-  
1987), 1534W-597.

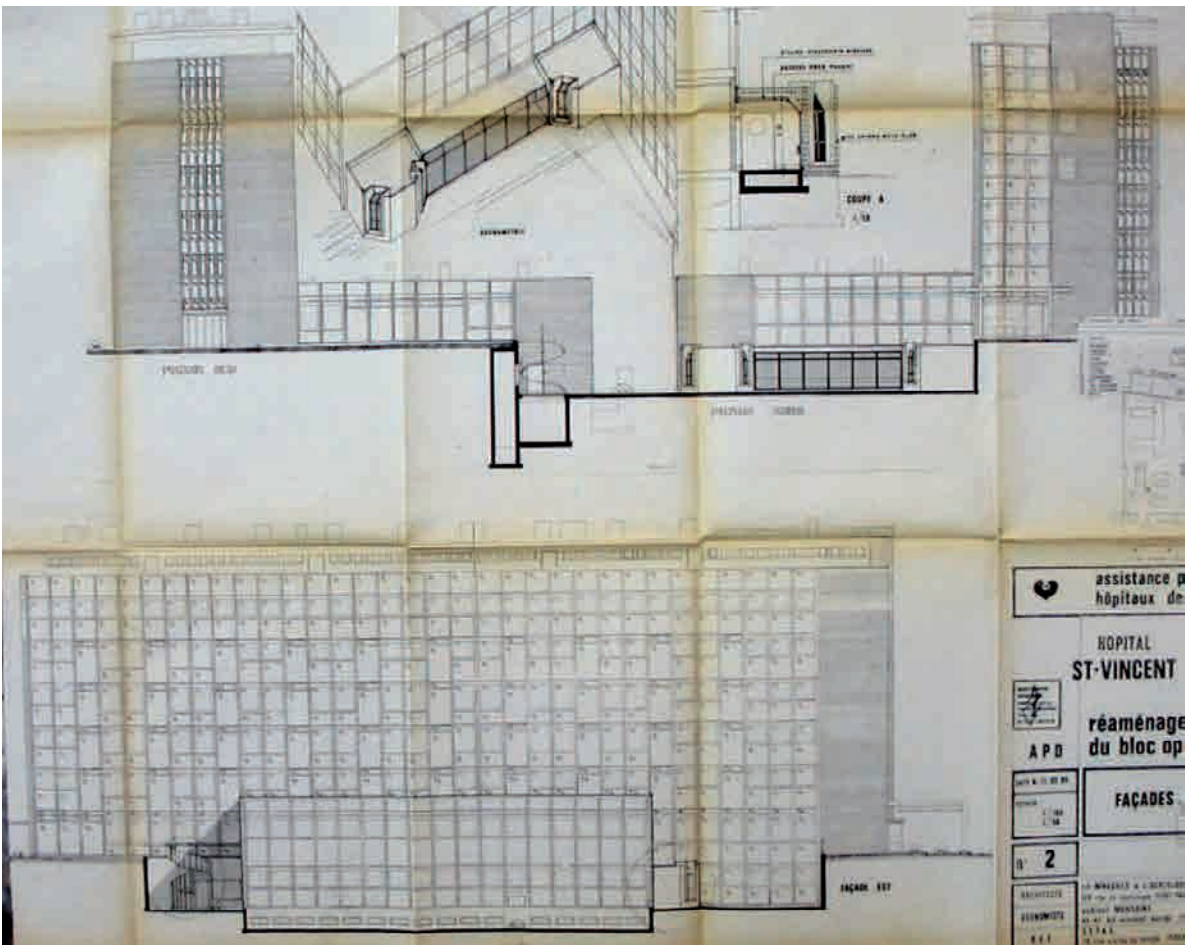
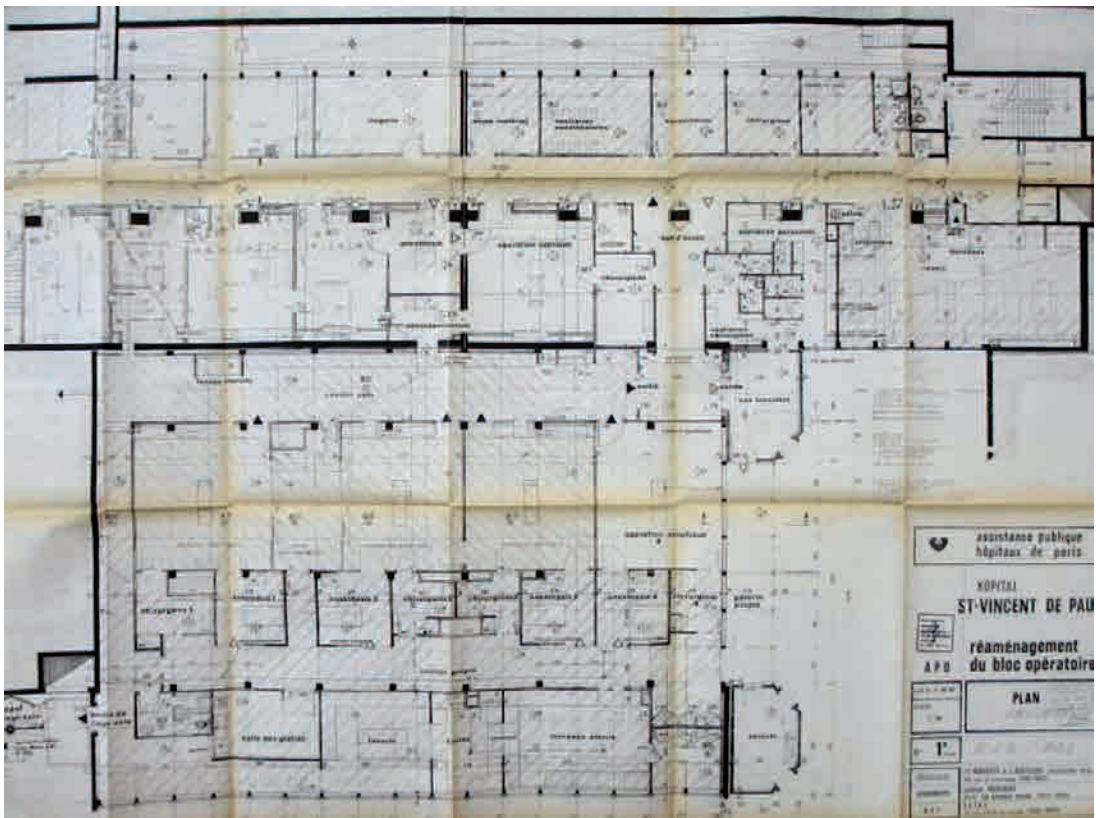




1983 - PHILIPPE ALLUIN ET JEAN-PAUL MAUDUIT, ARCHITECTES  
 Hôpital Saint-Vincent de Paul : la clinique Marcel Lelong, projet de construction d'une crèche pour les enfants du personnel.  
 Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Direction des équipements, 555W-29.

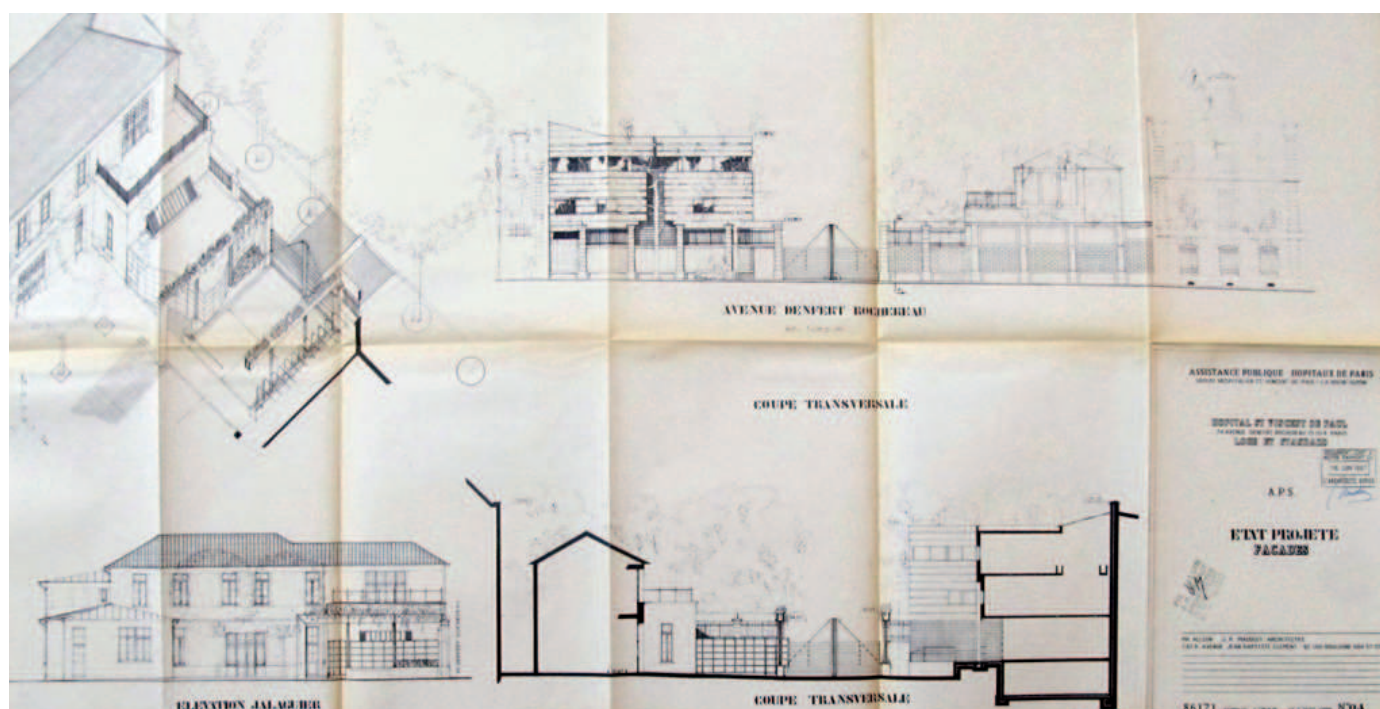
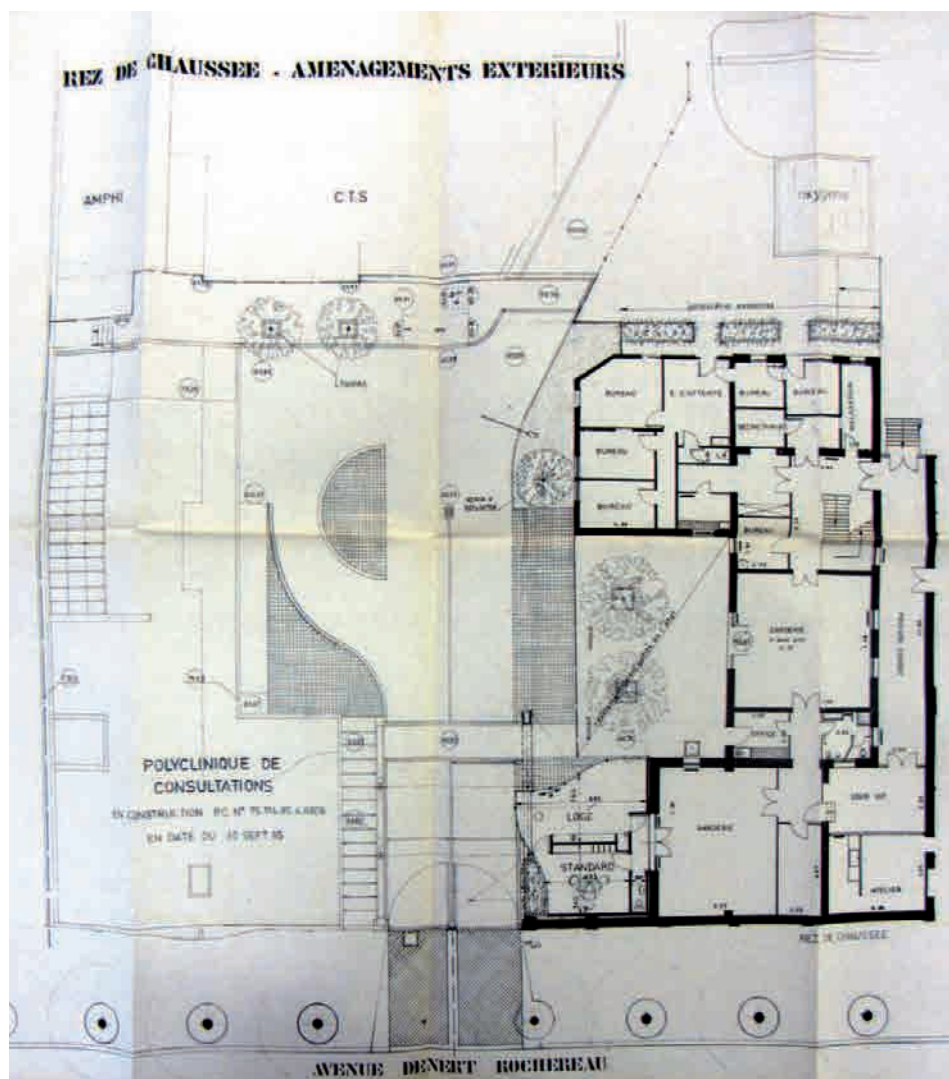
1984 - J-P. MRECHES ET C. BERTELOOT, ARCHITECTES  
 Hôpital Saint-Vincent de Paul : la clinique de chirurgie infantile Pierre Petit,  
 réaménagement du bloc opératoire - plan, coupe et élévations.  
 Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1965-1987), 1534W-96.

**LA CLINIQUE DE  
 CHIRURGIE INFANTILE  
 PIERRE PETIT**



## LE PAVILLON JALAGUIER

1987 - PHILIPPE ALLUIN  
ET JEAN-PAUL MAUDUIT,  
ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de  
Paul : le pavillon Jalaguier,  
aménagement d'une loge -  
plan du rez-de-chaussée.  
Archives de Paris, Voirie  
et permis de construire  
(1987), 1590W-65.



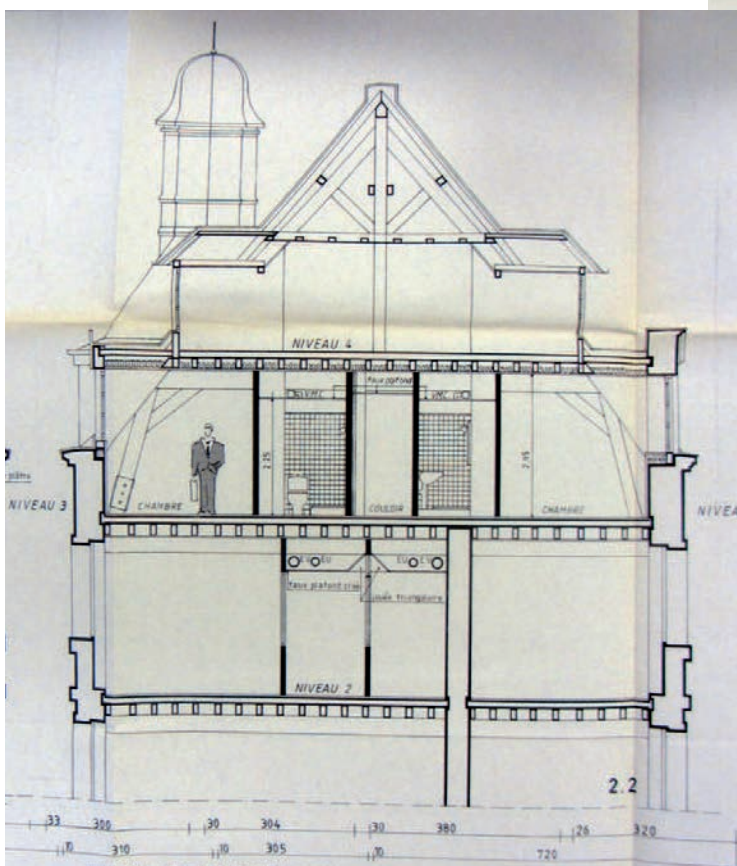
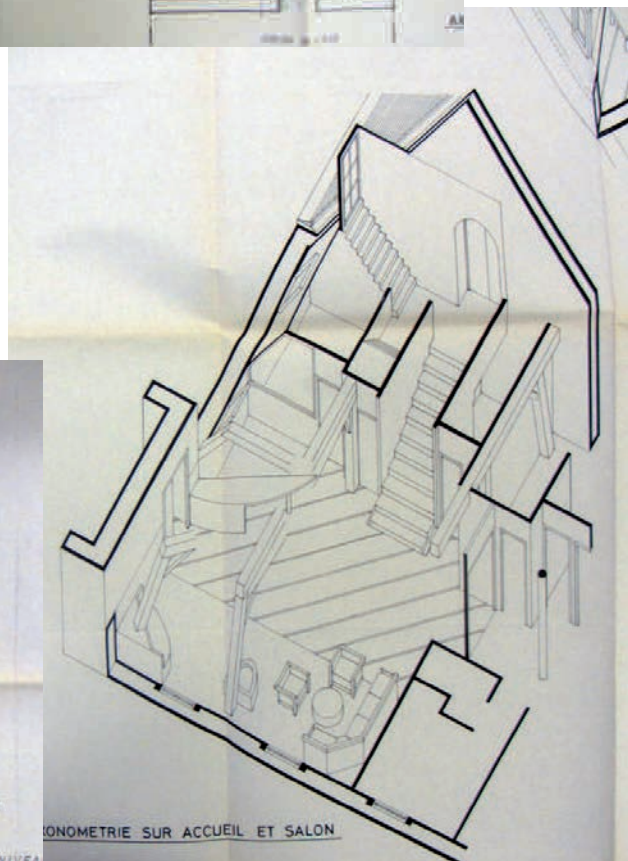
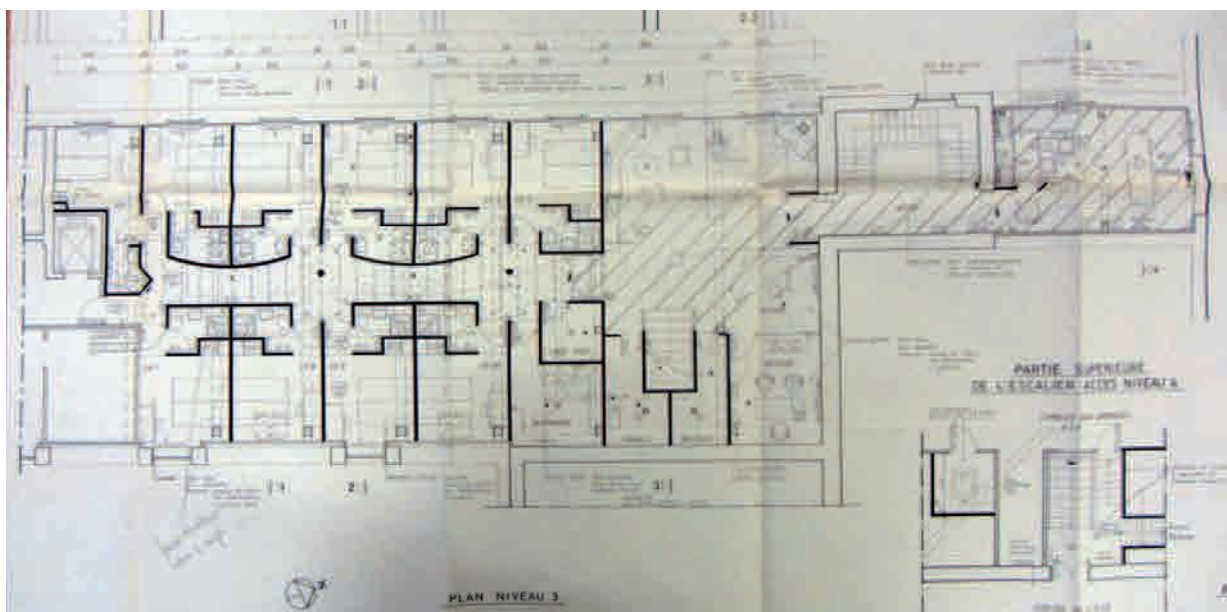
1987 - PHILIPPE ALLUIN ET JEAN-PAUL MAUDUIT, ARCHITECTES  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : le pavillon Jalaguier, aménagement d'une loge - coupe et élévations.  
Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1987), 1590W-65.

1989 - OLIVIER DE CERTEAU, ARCHITECTE

Hôpital Saint-Vincent de Paul : l'Oratoire, aménagement d'une maison des parents - plan du troisième niveau.

Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Direction des équipements, 555W-107.

## L'ORATOIRE



1989 - OLIVIER DE CERTEAU, ARCHITECTE  
Hôpital Saint-Vincent de Paul : l'Oratoire,  
aménagement d'une maison des  
parents - axionométrie et coupe.  
Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de  
Paris, Direction des équipements, 555W-107.

## 1650-1795 : LE NOVICIAT DE L'ORATOIRE

1650, 16 avril

Acte de donation par Nicolas Pinette de 80 000 livres, dont 44 000 pour l'achat des terrains et constructions, aux **prêtres de la Congrégation de l'Oratoire**.

« *L'église et toute la maison seront consacrées à la très sainte Trinité et à Notre Seigneur Jésus-Christ enfant, s'offrant à Dieu comme victime* ».

[Archives nationales, Châtelet de Paris, Y 187, f° 245v° < non consulté>, cité dans : Marie-Pierre Buffard, *Daniel Gittard, architecte de Louis XIV*, vol I, Mémoire de maîtrise, 1987, p. 26 ; extrait de : Amédée Boinet, « Chapelle de l'hôpital – hospice Saint-Vincent-de-Paul », *Sanctuaires et pèlerinages*, 11<sup>e</sup> année, n° 38, 1965, p. 43]

1650, 11 mai

**Fondation** par Nicolas Pinette, trésorier de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, de son amie Jeanne-Françoise Chouberne, et du père de Berziau (premier économiste du Noviciat, précédemment chanoine et trésorier de la cathédrale de Beauvais), d'une grande maison entourée d'un vaste enclos pour servir de **noviciat aux prêtres de la Congrégation de l'Oratoire** (fondée par Pierre Bérulle), rue des Charbonniers, plus tard absorbée par la rue d'Enfer.

Par lettres patentes du 11 mai 1650.

[Archives nationales, Biens des établissements religieux supprimés, S-6815 ; cité dans : Hélène Verlet, *Épitaphier du vieux Paris*, tome XI, 1998, p. 55 ; Amédée Boinet, « Chapelle de l'hôpital – hospice Saint-Vincent-de-Paul », *Sanctuaires et pèlerinages*, Centre de documentation 8 rue François 1<sup>er</sup> (Paris 8<sup>e</sup>), 11<sup>e</sup> année, n° 38, 1965, p. 43]

1655, 2 octobre

« Devis des ouvrages de maçonnerie, charpenterie et couverture nécessaires pour la construction d'une église et bâtiment à faire de neuf pour l'Institution des prêtres de la congrégation de l'Oratoire de Jésus Christ notre Seigneur, établis en cette ville de Paris fondée par messire Nicolas Pinette conseiller du roi en ses conseils et trésorier de son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans, en une place sise en la rue des Charbonniers faubourg Saint-Michel », par-devant M<sup>e</sup> Philippe Gallois, notaire à Paris < 92 000 livres >.

« [...] *Premièrement, pour la disposition d'icelui.*

*Sera disposé au rez-de-chaussée ladite place de quarante une toises et demies de face sur la rue et trente une toises de profondeur environ en carré, le côté vers la ville en une église, petite cour au-devant, corridors, sacristie, deux petites chapelles, un petit escalier et passage autour d'icelle, un perron, chœur et nef, le corps de ladite église de cinq toises de large et quinze toises de long dans œuvre, suivant le plan et dessin, sous le chœur un cave pour servir à enterrer les morts.*

*Sera au bout et en retour d'équerre du corps de ladite église, un grand corps de logis de cinq toises et quatre pieds de large, en trente toises de longueur environ, le tout dans œuvre ; dans lequel sera audit rez-de-chaussée les sacristies, grand corridor en ladite longueur, salle, chauffoir, grand escalier, réfectoire, lavoir, cuisine, garde-manger, dépense et puits. Une petite cour de cuisine au droit d'icelle et à l'autre bout une autre petite cour où est un escalier et les aisances. Une grande cour entre ledit grand corps de logis et la rue où sera la principale entrée, chacune des longueurs, largeurs et dispositions des jours et*



*suiuant ainsi qu'il sera porté par le plan.*

*Au-dessous dudit rez-de-chaussée, sous le grand corps de logis où est ledit grand escalier en la longueur de treize toises et demi environ, sera quatre caves en berceaux, savoir la première sous le grand corridor, depuis la dépense jusqu'audit grand escalier. La seconde sous le réfectoire et lavoir. La troisième sous la cuisine et la quatrième sous le garde-manger et dépense, en laquelle sera la descente d'icelle, chacune de la largeur qui restera après avoir pris les épaisseurs des murs au rez-de-chaussée avec les empâtements et retraits pour asseoir les retombées desdites voûtes. Et y sera fait les passages et descentes, soupiraux et dégagements nécessaires portés par le plan, lesquelles caves auron dix pieds de hauteur sous clef de voûte.*

*Le premier étage au-dessus du rez-de-chaussée dudit grand corps de logis en face de la grande cour sera disposé en toute sa longueur en un corridor au milieu percé de deux grands jours aux deux bouts, au milieu un escalier, un vestibule percé de deux jours sur la grande cour, deux oratoires, cinq chambres à cheminée, cabinet et garde-robés et vingt-deux chambres, le tout pour servir de dortoir, disposées de même, séparées et percées suiuant le plan et élévation.*

*Au-dessus du premier étage dudit grand corps de logis, sera fait un second étage au-dessus du rez-de-chaussée, disposé comme le premier au-dessous en un escalier, vestibule et même quantité de chambres, un oratoire, corridor et jours. Et au-dessus dudit étage sera l'entablement et comble de charpenterie, auquel étage sera la [coustrerie ?], lingerie, serre de meubles, deux chambres et corridor au long d'icelles. Le reste dudit étage sera en grenier avec lucarnes du côté du jardin et petite cour des cuisines et dépense, et des œils-de-bœuf du côté de la grande cour [...];*

*Charpenterie [...].*

*Sera fait la charpenterie des escaliers, un au bout de l'église, fait à quatre noyaux coupés pour monter sur la toiture, un autre aussi à quatre noyaux dans le milieu du passage du grand logis servant pour monter aux chambres, corridors, vestibules du premier au second dortoir et grenier au-dessus et un au bout des sacristies en la petite cour aussi à quatre noyaux.*

*L'escalier au bout de l'église sera garni de limons, appuis, balustres tournés, noyaux moulés et marches moulées [...].*

*Le grand escalier à quatre noyaux dans le milieu et passage du grand logis sera garni de noyaux moulés, limons, appuis et balustres tournés [...].*

*Et l'autre escalier près la sacristie sera garni de mêmes pièces et de mêmes grosseurs que celui du bout de l'église [...].*

[Archives nationales, Biens des établissements religieux, S 6815-2 et Minutier central, LXXV-90]

1655, 7 octobre

Marché entre Nicolas Pinette et Daniel Gittard, architecte, pour la construction du couvent de l'Institution de l'Oratoire, par-devant M<sup>e</sup> Philippe Gallois, notaire à Paris.

[Archives nationales, Biens des établissements religieux supprimés, S 6815-2 ; et Minutier central, LXXV-90]

1655, 11 novembre

Pose de la première pierre de la chapelle par le sieur de Choisy, chancelier du duc Gaston d'Orléans.

[Cité dans Hélène Verlet, *Épitaphier du vieux Paris*, tome XI, 1998, p. 55]

1657, 7 novembre

**Consécration de la chapelle** à la sainte Trinité et à l'Enfance du Christ, sous le titre de la Présentation au Temple.

[Cité dans Hélène Verlet, *Épitaphier du vieux Paris*, tome XI, 1998, p. 56]

1657, octobre – novembre

Achèvement des travaux de construction des bâtiments.

[Cité dans : Amédée Boinet, *Les églises parisiennes*, Paris, 1964, t. III, p. 15]

(...)

1790

Suppression de la Congrégation de l'Oratoire et fermeture du Noviciat.

[Cité dans : Amédée Boinet, *Les églises parisiennes*, Paris, 1964, t. III, p. 16]

## 1795-VERS 1930 : L'HOSPICE DES ENFANTS TROUVÉS PUIS DES ENFANTS ASSISTÉS

1795, 2 octobre <10 vendémiaire an IV>

Décret de la Convention nationale affectant : la maison du Val-de-Grâce à un hôpital militaire ; les bâtiments de l'ancien couvent de Port-Royal, faubourg Saint-Jacques, à l'hospice de la maternité (section d'allaitement) et ceux de l'institution de l'Oratoire, sis rue d'Enfer, au même hospice (section d'accouchement).

[Cité dans : Hucherard, Sausseret et Girault, *Mémoire historique et instructif sur l'hospice de la maternité*, Paris, 1808, p. XI-XII]

1796, 11 mars <22 ventôse an IV>

Rapport de Peyre à la Commission des bâtiments civils sur le projet « d'établir l'hospice destiné aux femmes en couche dans la maison de l'institut de l'Oratoire, rue d'Enfer », dressé par **Charles-François Vieil**, architecte.

Le projet comprenait : le remaniement des dispositions intérieures ; la création d'un pont entre le logement de la sage-femme et le bâtiment des femmes en couche ; la démolition des chapelles inutiles ; l'ouverture de croisées au rez-de-chaussée et la construction de galeries de part et d'autre de l'église (abandonné) ; la démolition des deux murs accompagnant le portail (abandonné).

[Archives nationales, Versement des ministères, Beaux-Arts, F<sup>21</sup>2470, dossier 113 et F<sup>21</sup>1901, dossier 3149]

1801, 1<sup>er</sup> mars <10 ventôse an IX>

« Section de l'accouchement, maison de l'institution de l'Oratoire »

« [...] On reçoit ici toute femme grosse qui s'annonce comme étant prête d'accoucher. La sage-femme la visite. Si elle est reconnue saine et au terme de huit mois, elle est admise. Ces femmes expectantes gardent leurs habits. Elles logent, les unes au rez-de-chaussée, les autres dans un étage sous le comble, distribuées par cinq ou six en de petites chambres ;

elles rendent, selon leurs forces, différents services, notamment pour la distribution des repas.

*Au moment où les douleurs s'annoncent, elles passent dans la chambre du travail; de là pour l'accouchement dans une chambre voisine disposée pour cet objet. L'accouchement fait, on la porte sur un brancard dans un des lits distribués par chambrées de six à dix, tant au premier étage qu'au second [...].*

*Il y a dans la maison une infirmerie où l'on transporte les malades [...].*

*Il est impossible d'avoir un air plus pur et plus sain que celui de cette maison. On a gardé les anciennes distributions, par conséquent ce sont plutôt des chambres que des salles. J'ai remarqué en parlant de la section de l'allaitement, les inconvénients de cette distribution; mais c'est un grand avantage pour des femmes qui ont à se rétablir des fatigues de l'accouchement d'être peu dans une même chambre [...].*

*On n'a pas, jusqu'à présent, tiré parti de l'église de l'institution; on pourrait y communiquer par les corridors du bâtiment et sous les chambres; **il faudrait jeter deux planchers dans l'intérieur de l'église** [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-6]

1802

Création de l'École de sages-femmes dans l'hospice.

[Cité dans : Jacques Chavinié et Gérard Ponsot, *Hôpital Saint-Vincent-de-Paul*, Paris, 1999, p. 7]

1802, 29 juillet <10 thermidor an X>

Rapport de l'architecte **Charles-François Viel** sur les travaux menés aux bâtiments de l'hospice de la maternité, section de l'accouchement (rue d'Enfer, institution de l'Oratoire).

« [...] *Maison de l'accouchement.*

*Constructions.*

*Maçonnerie.*

*Le comblement du cimetière contigu à la maison voisine au nord de l'hospice.*

1°) *La construction de neuf éperons d'un mètre de largeur sur 1,50 et 3 mètres de hauteur construits en mortier provenant des démolitions de l'allaitement hourdé en mortier de chaux et sable, avec les fouilles et le bardage des matériaux.*

2°) *La superficie totale du cimetière sera comblée selon le sol supérieur des cours, du produit des démolitions de l'allaitement, les gravois devant être charriés et roulés à la barrette à travers l'église.*

*Grand corridor.*

*Au rez-de-chaussée.*

*Au lieu et place du mur qui ferme le côté du nord, y substituer un châssis vitré dans toute la largeur et hauteur avec imposte, parties dormantes sur chaque côté; dans le bas, une porte à deux vantaux, dans le haut, deux châssis ouvrant en deux parties [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-6]

1807, 20 août

Rapport de Garrez à la Commission des bâtiments civils sur le « projet d'agrandissement de l'hospice de la maternité » dressé par **Charles-François Viel**, architecte, ayant pour objet : l'installation au rez-de-chaussée de l'église d'un réfectoire dont le plafond est soutenu par quatre colonnes, d'un amphithéâtre pour la démonstration des accouchements, d'un escalier pour le service des dortoirs placés aux étages supérieurs; l'aménagement aux étages de chambres d'élèves chauffées par les poêles placés dans les cloisons mitoyennes; la démolition de la voûte en charpente de l'église remplacée par des poutres armées permettant la création d'un deuxième et troisième

étage destinés à abriter des dortoirs ; la transformation des baies de l'ancienne nef, tenant compte de la réalisation en cours de l'entresollement.

Le rapport est adopté.

[Archives nationales, Versement des ministères, Beaux-Arts, F<sup>21</sup>2477, dossier 230 et F<sup>21</sup>1901, dossier 3149]

1808

Description de l'hospice de la maternité – maison d'accouchement.

« [...] *Composition de cette maison.*

*Cette maison est située entre le levant et le couchant ; l'air y est sain et pur. Les salles des femmes en couche sont placées à droite et à gauche de grands corridors éclairés à chaque extrémité par une large croisée. Ces salles renferment 4, 6, 7 et 8 lits ; il y a une infirmerie pour les femmes en couche malades [...].*

*Une salle est uniquement consacrée aux accouchements : cette salle est vaste ; elle est dallée en pente pour l'écoulement des eaux qui résultent du lavage. Un poêle volumineux l'échauffe [...].*

*Indépendamment de cette salle, il en existe une autre dans laquelle sont placées les femmes en travail et qui ne touchent point encore au moment d'accoucher [...].*

*Pharmacie.*

*La pharmacie de cet hospice est établie à la section d'accouchement [...].*

*Bâtiments [...].*

*Maison d'accouchement, ancien couvent de l'institution de l'Oratoire.*

*Les bâtiments de cette maison, beaucoup moins considérables que ceux de Port-Royal, présentent plus de régularité et même de solidité ; mais il reste bien des choses à désirer pour que cette partie de l'hospice soit portée au degré de perfection dont elle est susceptible.*

*Les localités actuelles sont infiniment trop resserrées pour le service auquel cette maison est destinée [...].*

*Des travaux de bâtiments importants ont été commencés dans l'ancienne église de cette maison ; mais depuis plus de deux ans, ils sont restés en suspens en attendant de nouveaux fonds pour les terminer.*

*Le prompt achèvement de ce bâtiment serait d'un grand avantage pour l'hospice, s'il était exclusivement réservé aux femmes en couche, elles pourraient être alors, ainsi que le désirent ardemment les officiers de santé en chef, classées et espacées plus convenablement [...].*

*Direction des travaux de bâtiments dans les deux maisons.*

*La direction des travaux de ces deux maisons est confiée à l'un des deux architectes attachés à l'administration (celui de l'hospice de la maternité est M. Viel, ancien architecte de l'hôpital général, et encore chargé aujourd'hui de toutes les maisons qui le composaient) [...].* »

[Extrait de : Hucherard, Sausseret et Girault, *Mémoire historique et instructif sur l'hospice de la maternité*, Paris, 1808, p. 49 et sq. (Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Bibliothèque, D-30)]

S. d. [1814 ?]

« Rapport sur les jardins des Enfants trouvés ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-6]

1814, 29 juin

Arrêté du Conseil général des hôpitaux et hospices civils de Paris portant création de deux maisons distinctes, l'une rue d'Enfer pour le service des Enfants Trouvés, l'autre rue de la Bourbe pour les accouchements.

« [...] *Article 1<sup>er</sup>. L'établissement connu sous le nom d'hospice de la maternité, divisé actuellement en deux sections, l'une sous le nom d'allaitement, rue de la Bourbe, l'autre sous le nom d'accouchement, rue d'Enfer, sera divisée en deux maisons distinctes et séparées.*

*Article 2 – La première, sous le nom d'hospice des Enfants trouvés, sera établie dans la maison de l'Institution, rue d'Enfer, et sera consacrée à la réception et à toutes les parties du service des Enfants trouvés.*

*Article 3. – La seconde, sous le nom de maison d'accouchement, sera établie rue de la Bourbe et destinée à recevoir les femmes enceintes, les femmes en couche et les élèves sages-femmes de l'école d'accouchement.*

*Article 5 – L'hospice des Enfants trouvés sera desservi par les sœurs de la Charité* [...] ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-6]

1814

Installation, dans la cour d'honneur de l'hospice de la **statue en marbre** de saint Vincent de Paul, œuvre de Jean-Baptiste Stouf, sculptée vers 1790 et qui était précédemment placée dans la chapelle de la maternité Cochin voisine.

[Cité dans : Amédée Boinet, *Les églises parisiennes*, Paris, 1964, t. III, p. 19]

1819

Construction d'une **petite sacristie** attenante à la chapelle.

[Cité dans : Albert Dupoux, *Sur les pas de Monsieur Vincent...*, Paris, 1958, p. 279, note 1]

1821, 24 septembre

Rapport sur l'activité de l'hospice des Enfants trouvés et l'état des travaux en cours.

« [...] *La crèche est terminée. L'on pourra y emménager lundi.*

*Les huit clous à poulies qui étaient au bas des fenêtres et servaient à fermer et à ouvrir les rideaux, ont disparu depuis qu'on a fait le ravalement du mur ; on sera forcé d'en acheter d'autres.*

*L'amphithéâtre va lentement ; cependant on transporte des pierres que l'on y place à mesure [...].*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-6]

1835, 17 novembre

Rapport de Biet à la Commission des bâtiments civils concernant le projet dressé par **Pierre-Martin Gauthier**, architecte, ayant pour objet de réunir l'hospice des orphelins à celui de l'hospice des enfants trouvés, comprenant la construction de deux nouvelles ailes parallèles l'une de l'autre se terminant à leur extrémité par des pavillons, le tout sur l'emplacement d'une partie de l'ancien jardin dépendant de l'Oratoire.

[Archives nationales, Versement des ministères, Beaux-Arts, F<sup>21</sup>2352, dossier 557 et F<sup>21</sup>1901, dossier 3242]

S. d. [après 1835]

Inventaire des pièces et distributions composant les deux nouvelles ailes construites à l'hospice des Enfants trouvés.

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

**1836**

Transfert à l'hospice des Enfants-trouvés des orphelins de plus de deux ans, jusqu'alors recueillis dans l'établissement du faubourg Saint-Antoine.

[Cité dans : Jacques Chavinié et Gérard Ponsot, *Hôpital Saint-Vincent-de-Paul*, Paris, 1999, p. 8]

S. d. [1838 ?]

« Métrage superficiel des bâtiments, cours, jardins et bois, et métrage linéaire des murs de clôture ».

*« Bâtiment sur la rue [...]*

*Bâtiment en aile à gauche [...]*

*Bâtiment transversal entre cour et jardin [...]*

*Bâtiment en aile à droite [...]*

*Cour d'entrée [...]*

*Jardin des enfants sevrés [...]*

*Cour des archives [...]*

*Sacristie et magasins [...]*

*Cour de la buanderie [...]*

*Buanderie et séchoir [...]*

*Remises et bâtiment des écuries [...]*

*Boucherie et laiterie [...]*

*Cour des susdits bâtiments [...]*

*Vacherie, bergerie et écurie [...]*

*Cour des susdits bâtiments [...]*

*Terrain planté en bois [...]*

*Terrain planté en jardin et avenue [...] »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

**1839**

« Attachement des travaux de pavage, pour la chaussée joignant les deux pavillons de Sainte-Françoise et Saint-Nicolas », par Arnould, entrepreneur.

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

S. d. [vers 1839]

« Hospice des enfants trouvés et orphelins : bâtiments neufs consistant en 2 ailes principales à 2 pavillons (pour garçons et filles) ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

S. d. [vers 1840]

« Enfants trouvés et orphelins : description des bâtiments, cours et jardins.

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1840, 5 mars

« Hospice des Enfants trouvés et orphelins : bâtiments.

*1°) Reconstruction du bâtiment parallèle à la crèche.*

*L'état de vétusté du bâtiment parallèle à celui de la crèche fait sentir la nécessité de le reconstruire [...].*

*Ce bâtiment élevé d'un étage se compose au rez-de-chaussée d'une partie des bureaux, du magasin aux vivres, de la panèterie et de la salle de repassage attenante à la buanderie, au 1<sup>er</sup> étage, d'une partie des logements du directeur, de la lingerie et de son ouvroir. Le comble sert d'un bout de dortoir pour des gens de service des Enfants trouvés et de l'autre de dépôt de vieux linge.*

*Mais si ces locaux ont suffi pour le service des Enfants trouvés, il n'en est pas de même depuis la réunion des orphelins dont le service nécessite de plus vastes localités.*

*La lingerie principalement [...].*

*Les infirmeries de la crèche [...].*

*Amphithéâtre – salle des bains.*

*L'amphithéâtre établi en 1821 pour l'autopsie des enfants décédés [...].*

*Buanderie et séchoir.*

*On ne parle point ici de la buanderie dont la reconstruction est décidée ni du séchoir qui doit en être la conséquence. Mais l'extrême nécessité de ce séchoir oblige de le rappeler [...].* ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1841, 16 septembre

Lettre à M. Valdrucke, administrateur, demandant la transformation des galeries reliant le principal corps de logis aux dortoirs des orphelins et de ceux-ci aux pavillons, ouverts et à l'air libre, en passages fermés, sous la conduite de M. Gauthier, architecte.

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1843

« Traité entre l'administration des hospices, hôpitaux civils et secours de la ville de Paris, et la congrégation des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

*Article 1<sup>er</sup>.*

*Les sœurs hospitalières de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul seront chargées de desservir l'hospice des enfants trouvés et orphelins [...].* ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1843, 10 mai

« N°94717. Arrêt relatif à la demande d'imputation sur le fonds de réserve de 1843 de la somme de 2459,07F pour complément des travaux de la salle des bains et de celle des morts de l'hospice des enfants trouvés et orphelins ».

[Cité dans : *Conseil général des hospices civils de Paris : inventaire analytique de délibérations*, tome CLXXVI, 10 mai 1843 – 28 juin 1843 <repéré mais non consulté>]

1844, 8 octobre

« Hospice des Enfants trouvés et orphelins : devis supplémentaire pour travaux de peinture.

*[...] Dortoir des filles de service près les nourrices sédentaires [...].*

*Petit dortoir des nourrices de campagne [...].*

*Réfectoire des nourrices de campagne et cabinet [...].*

*Vestibule du grand escalier [...].*

*Grand corridor du rez-de-chaussée [...].*

**Bâtiments neufs.**

*Vestibule à colonnes [...].*

*Réfectoire des filles et garçons [...].*

*Grande classe des filles [...].*

*Petite classe des filles [...].*

*Rez-de-chaussée des bâtiments neufs [...].*

*Petite chambre sur l'escalier près le parloir [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1846, 14 février

« Administration des hôpitaux et hospices civils de Paris - Hospice des Enfants trouvés et orphelins. Devis de divers travaux de peinture ».

*« Bâtiments neufs – extérieurs de croisées [...].*

*Division des garçons – grande classe [...].*

*Pour la grande classe des filles [...].*

*Vestibule Saint-Vincent [...].*

*Écrire en lettres noires «réfectoire Saint-Vincent» [...].*

*Dortoir des nourrices de campagne.*

*8 extérieurs de croisées [...].*

*Côté de l'entrée principale [...].*

*Dortoir des filles de service [...].*

*Dortoir des nourrices sédentaires [...].*

*Façade du bâtiment principal sur la grande cour [...].*

*Bâtiment en retour – Les extérieurs de la Crèche [...].*

*Pavillon sur la rue d'Enfer, face sur la cour [...].*

*Bâtiment des bureaux [...].*

*Sur la rue, 16 croisées, lessivées [...].*

*Passage précédant la crèche [...].*

*Cabinet à gauche [...].*

*Crèche.*

*Les murs et la voûte seront grattés, rebouchés et peints en ton de pierre à la colle  
2 couches [...].*

*La frise en granit huile 1 couche [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

S. d. [1852]

« Devis des travaux à faire à la chapelle de l'hospice des enfants trouvés et des orphelins.

*[...] Remplacement des lambris.*

*Peinture de ces lambris et de la chapelle [...] ».*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1852, 29 août

Lettre de **Pierre-Martin Gauthier**, architecte, au directeur de l'hospice des enfants trouvés, concernant l'exécution des lambris destinés à la chapelle de l'établissement.

*« [...] Par votre lettre du 27 courant vous me demandez mon avis sur les lambris qui doivent être exécutés à la chapelle de l'hospice des Enfants trouvés, lesquels, d'après le devis, doivent être en bois peint et non en bois apparent poli.*



*J'ai l'honneur de vous répondre que c'est par économie qu'ils n'ont pas été prévus en bois poli, et que s'il était possible de prendre sur votre crédit ordinaire la différence de prix qui est de 3400 F, et si le peintre ne s'y opposait pas, il serait sans aucun doute préférable de les exécuter en bois poli parce qu'ils seraient plus beaux et plus durables [...] ».*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1853, 23 juin

Vente de maison par Alphonse Antoine Vuaroqueau, avocat – avoué à Provins, département de Seine-et-Marne, demeurant à Provins, à l'**Administration générale de l'Assistance publique à Paris**, par-devant M<sup>e</sup> Desprez, notaire à Paris <38 000 F>.

« [...] Une maison située à Paris, rue d'Enfer n°102, ci-après désignée.

*Désignation.*

*Cette maison, qui portait autrefois sur la rue d'Enfer le n°76, se compose d'un corps de logis sur la rue élevé sur terre-plein d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés avec comble au-dessus ; à la suite, d'une remise sur cave et d'un hangar ; d'un corps de logis au fond de la cour, élevé sur caves, de deux étages carrés avec combles au-dessus ; à gauche de ce bâtiment et en retour, au fond, de constructions légères en appentis, à usage de magasin.*

*Dans la cour, sur la droite, il existe une citerne, mitoyenne entre la maison présentement vendue et l'hospice des Enfants trouvés, et à laquelle correspond un tube d'aspiration au profit de la maison des héritiers Moullé rue d'Enfer n°104 ;*

*Cette citerne est alimentée par les eaux d'Arcueil, dont les vendeurs n'entendent pas toutefois garantir la jouissance ;*

*La maison vendue tient par-devant à la rue d'Enfer, au fond à l'hospice des Enfants trouvés, d'un côté à droite, au même hospice, de l'autre côté, à gauche, à M. Moullé.*

*Sa superficie totale est de 528,10 mètres [...] ».*

[Archives nationales, Minutier central, I-1103]

S. d. [avant 1854]

« Programme pour la construction à l'hospice des Enfants trouvés et orphelins d'un bâtiment faisant face au bâtiment principal dudit hospice, et destiné aux enfants des deux sexes placés en dépôt dans cet établissement.

[...] *Ce bâtiment sera composé d'un rez-de-chaussée et de 3 étages [...] ».*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1854, 23 mars

Vente de maison par Jean-François Moullé, marchand de vins en gros, demeurant à Bercy, près de Paris, porte de Bercy n°66, et Jean Eugène Moullé, fabricant de pianos, demeurant à Paris, rue de la Ferme des Mathurins n°49, à l'**Administration générale de l'Assistance publique à Paris**, par-devant M<sup>e</sup> Desprez, notaire à Paris <80 000 F>.

« [...] Une maison et dépendances située à Paris rue d'Enfer n°78 ancien et 104 et 106 nouveaux, dont la désignation suit :

*Cette propriété se compose de quatre corps de bâtiments, dont trois en façade sur la rue d'Enfer dans une longueur de 33 mètres 34 centimètres et séparés en deux parties par un passage de porte cochère, pavé, ensuite duquel est une grande cour pavée dans sa partie principale ;*

*À droite est un passage d'allée au bout duquel est une petite cour, le tout pavé ;*

*À gauche est une autre passage d'allée aboutissant à une cour séparée d'une autre*

*cour plus grande par un mur dans lequel est une baie de communication ;*

*Au fond des deux cours contiguës est le quatrième corps de bâtiments, et derrière ce bâtiment se trouve un jardin planté d'arbres fruitiers, de vignes et d'arbustes.*

*Ensemble la mitoyenneté jusqu'aux héberges de tous les murs de clôture et la mitoyenneté du puits qui se trouve pratiqué dans le mur séparatif de la propriété de M<sup>me</sup> Hosch.*

*Dans la petite cour à droite se trouve un corps de pompe avec tous ses accessoires avec un tube d'aspiration qui traverse la propriété de M. Vuaroqueau pour amener l'eau d'une citerne mitoyenne entre ce dernier et l'hospice des Enfants trouvés.*

*Le tout contient en superficie 1 455,17 mètres [...].*

*Tenant par-devant la rue d'Enfer, par derrière l'hospice des Enfants trouvés, d'un côté M. Vuaroqueau, et d'autre côté M<sup>me</sup> Hosch [...]. »*

[Archives nationales, Minutier central, I-1111]

1854 [après le 23 mars]

Aménagements effectuées dans les parcelles, nouvellement acquises, numérotées 102 et 104 [actuels 76 et 78].

« [...] On y installa des **magasins**, des écuries, des **ateliers** et un **quartier disciplinaire** pour les filles. Celui-ci, aménagé pour les élèves dites «vicieuses», dont le séjour au milieu des autres, déclare le rapport annuel de 1855, était un danger, se composait de deux dortoirs pouvant contenir 32 lits, d'un réfectoire et d'une salle de travail. On donna à ce nouveau service le nom de «séparées» qui lui est, à travers les mutations de locaux, resté jusqu'à ces dernières années où une organisation nouvelle, s'inspirant de méthodes plus modernes, a fait disparaître le nom et la chose [...] ».

[Cité dans : Albert Dupoux, *Sur les pas de Monsieur Vincent...*, Paris, 1958, p. 292]

1855, 10 décembre

Lettre du directeur de l'administration générale de l'Assistance publique au directeur de l'hospice des enfants assistés concernant l'installation d'un quartier disciplinaire dans l'établissement.

« [...] Les travaux à exécuter pour la création d'un quartier disciplinaire à l'hospice des enfants assistés viennent d'être approuvés et doivent être confiés aux entrepreneurs ordinaires de l'administration.

Je viens d'adresser le devis de ces travaux à M. Labrouste en l'invitant à en faire commencer immédiatement l'exécution [...] ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1856, 4 septembre

Lettre du directeur de l'administration générale de l'Assistance publique au directeur de l'hospice des enfants assistés concernant l'installation d'un quartier disciplinaire dans l'établissement.

« [...] Les travaux du quartier disciplinaire dont l'établissement a été autorisé à l'hospice des enfants trouvés sont achevés depuis longtemps et j'ai lieu de penser que vous vous êtes empressé de faire occuper ce nouvel établissement. Je vous invite à me faire connaître quel est le nombre de filles qui s'y trouvent actuellement installées [...] ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

« Hospice des enfants trouvés : travaux de l'exercice 1857.

[...] 4. *Construction de préaux couverts à l'emplacement de galerie vitrée, chaque 3 500 [...].*

*Grands travaux.*

*Construction d'un séchoir à air libre à l'instar de celui de Lariboisière dans le terrain du chantier – 25000 [...].* »

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

## 1862

Description de l'hospice des enfants assistés.

« [...] *L'hospice n'est en réalité qu'un lieu de dépôt, de passage ou de traitement ; il reçoit les enfants abandonnés ou trouvés, et pendant longtemps l'admission de ces derniers n'a eu pour intermédiaire et pour confident que le tour laissé libre et accessible à tous. Depuis 1837, cependant, le tour de l'hospice de Paris a été mis en surveillance ; mais cette mesure qui n'implique nullement l'obligation sine qua non de la déclaration a surtout pour but l'intérêt à venir du pupille dont l'administration tient à fixer l'origine. C'est de l'hospice, toujours abondamment pourvu de nourrices que partent pour la campagne, aussitôt leur admission définitivement prononcée, les enfants abandonnés qui sont en état de supporter le voyage [...].*

*En dehors de ces catégories, la population habituelle de l'hospice se compose d'enfants en dépôt qui se trouvent sans moyen d'existence, soit parce qu'ils ont été recueillis sur la voie publique, soit parce que leurs parents, malades ou détenus dans les prisons ne peuvent s'occuper d'eux.*

*Libérale et bienveillante envers les bons sujets, attentive et sévère à l'égard des mauvais, l'administration exerce, sur tous les pupilles, une surveillance active qui se continue jusqu'à leur majorité [...].*

*Au point de vue des constructions, l'hospice des Enfants assistés se compose de deux parties bien distinctes : les anciens bâtiments de l'Oratoire, groupés autour de la cour d'entrée, et les pavillons élevés, en 1836, en vue de la destination spéciale de l'établissement. On conçoit que les premiers, incomplètement appropriés, laissent à désirer sous divers rapports ; mais il n'en est pas de même des seconds, qui sont complètement isolés du corps principal et construits parallèlement au milieu des vastes jardins.*

*La chapelle de l'ancien institut des Oratoriens, dont on a démoli les bas-côtés, et qui se trouve à droite de la première cour, a été partagée dans sa hauteur par un plancher : la partie inférieure est restée consacrée à l'exercice du culte, et de la partie supérieure on a fait la crèche, salle vaste, élevée et dans de bonnes conditions d'aérations, où les enfants nouveau-nés attendent leur départ pour la campagne.*

*Le grand bâtiment qui forme le fond de la cour renferme, au rez-de-chaussée, outre la salle de réunion des sœurs, dite de la Coupe, et leur réfectoire, des magasins et des ateliers d'habillement, ainsi que les réfectoires des garçons ; au premier étage, se trouvent la communauté des sœurs, le service des sevrés et la pharmacie ; l'étage supérieur est occupé par les infirmeries. Les salles d'infirmerie, surtout dans le service de médecine, laissent à désirer sous le rapport de l'élévation des plafonds et de l'aération : presque toutes ne reçoivent d'air et de jour que d'un seul côté. Il serait aussi à désirer que la salle consacrée au traitement d'ophtalmie fût mieux isolée des autres salles. Au-dessus des infirmeries, se trouvent les dortoirs des nourrices de campagne et ceux des filles de service.*

*Derrière ce bâtiment, s'élèvent, des deux côtés d'une cour plantée d'arbres, les bâtiments symétriques construits de 1836 à 1838. Le bâtiment de droite est occupé*

*par les garçons, et celui de gauche par les filles. Les classes, les ouvroirs et le réfectoire se trouvent au rez-de-chaussée ; les trois étages supérieurs sont occupés par des dortoirs vastes et bien aérés : le coucher de chaque enfant se compose d'une couchette en fer, d'un sommier, d'un matelas et d'un traversin.*

*À la gauche du bâtiment central de l'établissement sont placés les **services généraux, la buanderie, la vacherie, les écuries, etc.** ; enfin, au-delà de la cour formée par les bâtiments neufs, s'étendent de **vastes jardins**, où les garçons de passage à l'hospice sont employés à des travaux agricoles [...]. »*

[Armand Husson, Étude sur les hôpitaux considérés sous le rapport de leur construction, de la distribution de leurs bâtiments, de l'ameublement, de l'hygiène et du service des salles de malade, p. 307-312]

1863, 21 mars

Lettre du directeur de l'administration générale de l'Assistance publique au directeur de l'hospice des enfants assistés concernant « *la construction d'un bâtiment destiné à relier les deux pavillons de la 2<sup>e</sup> cour* », et leur adjudication à M. Fort, entrepreneur <**Théodore Labrouste**, architecte de l'Assistance publique>.

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1863, 25 septembre

« Améliorations introduites dans les divers services de l'hospice en 1862.

*[...] Le champ d'étendage de la buanderie n'était pas suffisamment grand ; il manquait un abri pour recevoir le linge sec en cas de pluie.*

*Cet abri et le complément de séchoir ont été faits au moyen d'un crédit extraordinaire.*

*Pendant l'année 1862, il a été établi des appareils gymnastiques dans l'ancienne partie des bois qui servait à étendre le linge [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

S. d. [1864]

« Devis des travaux de diverses natures à faire à l'hospice des enfants assistés.

*[...] Détail de travaux.*

*Translation de la communauté des sœurs dans le pavillon à l'extrémité de la 2<sup>e</sup> cour, côté des filles [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1864, 11 août

« Améliorations qui ont eu lieu à l'hospice des enfants assistés pendant l'année 1863.

*Il a été construit un bâtiment pour relier la division des garçons au pavillon de cette division.*

*Cette construction a permis de faire au rez-de-chaussée une salle de récréation où, pendant l'hiver, les enfants peuvent jouer sans être exposés aux régimes de la saison. Les étages supérieurs ont permis d'établir des dortoirs et de distancer les lits dans les autres dortoirs de la division.*

*Ce bâtiment a été éclairé au gaz et un calorifère a été établi à rez-de-chaussée et chauffe les trois autres étages [...].*

*Un gymnase a été établi dans l'ancien séchoir au linge [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1865, 23 janvier

Lettre du directeur de l'administration général de l'Assistance publique au directeur de l'hospice des enfants assistés concernant les travaux à effectuer dans l'établissement.

« [...] Je vous informe que par un arrêté en date du 30 décembre dernier, M. le préfet de la Seine a autorisé le projet de restauration et d'agrandissement du service des morts à l'hospice des enfants assistés et qu'il a en outre dispensé ces travaux de la formalité de l'adjudication.

Je viens d'inviter en conséquence M. Labrouste, architecte, et M. son ingénieur à confier l'exécution de ces travaux aux entrepreneurs ordinaires de l'administration [...] ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1866, 13 septembre

« Améliorations faites en 1865 à l'hospice des enfants assistés.

Les jardins potagers de l'hospice ont été supprimés suivant le désir de S. M. l'impératrice et transformés en partie en promenoir pour les garçons et les filles.

Les salles des morts et d'autopsie qui étaient situées dans une petite cour près de la crèche et de la chapelle ont été transportées dans le chantier au bois, loin des habitations, et ont été convenablement installées. Il existe maintenant une salle où les parents des enfants décédés en dépôt peuvent visiter et reconnaître leurs enfants et attendre l'heure des convois [...].

Une amélioration qui était bien nécessaire va bientôt avoir lieu : les infirmeries trop petites et mal disposées vont être agrandies ; le service de chirurgie sera placé au 1<sup>er</sup> étage, en lieu et place de la communauté qui sera reportée dans l'aile du bâtiment des filles. L'infirmerie de médecine déjà placée au 2<sup>e</sup> étage profitera de tout l'espace laissé libre par le déplacement de l'infirmerie de chirurgie [...].

Le clocher de l'hospice menaçait ruine. Les bois étaient pourris. La reconstruction complète était nécessaire. Elle a eu lieu cette année. La cloche elle-même n'était pas dans des conditions convenables. Elle a été changée et remplacée par une cloche plus en rapport avec le clocher et avec les besoins du service [...] ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1867

Description de l'hospice des enfants assistés.

« [...] Jusqu'en 1837, le dépôt des enfants abandonnés se faisait au moyen d'un tour ou boîte mobile qui, sur l'appel d'une sonnette tirée de l'extérieur, s'ouvrait en dehors, recevait l'enfant, puis tournait à l'intérieur, sans que, dans cette opération, la personne qui déposait l'enfant pût être vue. Aujourd'hui, bien que le tour subsiste encore, le dépôt ne se fait plus ainsi. Il faut remettre l'enfant à des préposés de l'hospice qui engagent la mère à se faire connaître, sans exiger absolument cette révélation [...] ».

[Extrait de : Paris guide par les principaux écrivains et artistes de la France : deuxième partie, la vie, Paris, 1867, p. 1923-1924]

1867, 30 juillet

« Améliorations faites en 1866 à l'hospice des enfants assistés.

Quelques améliorations ont eu lieu en 1866, savoir :

*On a commencé à la fin de 1866 de déplacer la communauté pour y installer les infirmeries. Cette amélioration si importante et si désirée sera terminée dans le courant de l'année 1867 [...].*

*La pharmacie qui était placée au 1<sup>er</sup> étage dans des localités destinées aux infirmeries va être reportée au rez-de-chaussée dans une localité nouvellement construite à la place où se trouvait la salle des morts et celle des autopsies. Ce service sera définitivement installé en 1867 [...].*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1868, 7 octobre

« Améliorations faites à l'hospice en 1867.

*Nous avons signalé en 1866, comme une des principales améliorations, l'agrandissement des infirmeries de médecine et de chirurgie ; ces travaux, qui ne pouvaient s'exécuter que successivement et salle par salle, pour ainsi dire ont été continués en 1867 et nous avons pu pendant cette même année installer définitivement le service de l'infirmerie de chirurgie, qui a fonctionné une partie de l'année.*

*Ce service, plus spacieux, a permis de donner plus d'intervalle entre chaque lit ou berceau : nous avons pu ainsi laisser libre une des salles de façon à aérer successivement pendant un certain temps chaque pièce de service.*

*Le service de médecine n'a pu fonctionner en 1867, dans les nouvelles conditions, mais les travaux se poursuivent avec soin et dans chaque salle, et cette amélioration si nécessaire sera terminée en 1868.*

*Pour augmenter les localités destinées aux infirmeries, il a été nécessaire de déplacer la communauté des sœurs qui se trouve au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal.*

*La communauté des sœurs a donc été transférée à l'extrémité du bâtiment des filles. Elle y est parfaitement aménagée et les sœurs sont actuellement très satisfaites d'avoir une localité particulière affectée à leur usage.*

*La pharmacie se trouvait également au 1<sup>er</sup> étage dans l'emplacement occupé actuellement par le service de chirurgie ; il a été construit et aménagé un nouveau service de pharmacie dans la cour de la chapelle à rez-de-chaussée.*

*Trois pièces de dimensions convenables, trois caves et sous-sol, une grande resserre constitue maintenant ce service [...].*

*Les nouvelles dispositions adoptées [pour les enfants sevrés] ont permis de consacrer à ce service un dortoir particulier, une salle pour résider dans la journée, une autre salle pour servir de réfectoire et enfin une (sic) office pour préparer les aliments [...].*

*Pour transporter les enfants malades des divisions aux infirmeries, il fallait traverser les cours ; maintenant à l'aide de deux passages ou couloirs couverts et fermés établis au 1<sup>er</sup> étage et reliant ensemble les bâtiments des divisions des garçons et des filles avec le bâtiment des infirmeries, on peut venir de tous les points de l'établissement dans les infirmeries [...].*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

S. d. [vers 1870]

Description de l'hospice.

*« [...] L'hospice est très vaste ; la vieille maison des Oratoriens ne fut pas suffisante lorsqu'on décida, en 1836, la réunion des orphelins du faubourg Saint-Antoine aux Enfants-Trouvés de la rue d'Enfer. On l'a agrandie, on y a ajouté deux ailes énormes, qui contiennent des classes, des dortoirs larges et convenablement aérés. Les jardins sont magnifiques ; il y a surtout une haute futaie d'ormeaux, entourée de gazons verts, où*

*broutent quelques chèvres, qui pourraient faire envie à plus d'un parc princier. C'est à côté de ces grands ombrages qu'est situé le gymnase, où les enfants qui sont en âge d'en profiter prennent des leçons de souplesse et d'agilité sous la direction d'un professeur spécial.*

*Malgré cette verdure, malgré l'espace, malgré l'éblouissante propreté qui règne dans tous les appartements, je ne connais pas d'hôpital, de prison, plus pénible à visiter que cette maison où la charité et la science réunissent leurs efforts pour élever des enfants malingres. M. Michel l'appelle «le funèbre hospice» ; il a raison [...].*

*Dès qu'ils ont été reçus au bureau d'admission, on les porte à la crèche, pièce immense contenant quatre-vingt-cinq berceaux, et située au-dessus de la chapelle, dont elle a fait partie jadis et dont elle a exactement les dimensions. Sur le linteau de la porte, on lit une inutile inscription : «Mon père et ma mère m'ont abandonné, mais le Seigneur a pris soin de moi». [...]*

*Devant une immense cheminée, un lit de camp est placé sur lequel on réchauffe, on change les enfants. J'ai dit que la salle contenait quatre-vingt-cinq berceaux : je me suis mal exprimé, ce sont quatre-vingt-cinq petits lits en fer, montés sur roulettes et qu'on ne peut faire vaciller au grand préjudice des nourrissons. [...]*

*Une chambre très étroite forme ce qu'on nomme le quartier des sevrés : on y entre à neuf mois, ce qui, en bonne hygiène, est singulièrement prématuré [...].*

*Pour ces chétifs enfants [...], quand on les apporte à l'hospice, une infirmerie n'est que trop nécessaire. Aussi celle de la maison est vaste, bien distribuée et divisée en deux services : celui de la médecine et celui de la chirurgie [...].*

*Comme les autres hôpitaux, l'hospice des Enfants - Assistés possède, loin des pavillons occupés, une salle de repos où l'on garde les morts [...].*

*Dans une grande salle, nous avons assisté au goûter des petites filles [...]. »*

[Maxime du Camp, *Paris, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 7<sup>e</sup> édition, 1884, p. 214 et sq.]

1870, 9 août

« Améliorations réalisées en 1869.

*L'établissement de lavabos qui était à l'étude en 1868 a pu s'exécuter en 1869 et l'hospice se trouve doté actuellement et à tous les étages de cette amélioration.*

*Des réservoirs ont été établis, vers la fin de l'année, dans les combles des bâtiments des garçons et des filles [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1876, 12 janvier

Lettre au directeur général de l'Assistance publique de Paris faisant part de certaines améliorations à apporter à l'hospice <**Théodore Labrouste**, architecte>.

« [...] *Mon projet, dont une grande part revient à M<sup>me</sup> la supérieure, et qui comme dépense atteindrait à un chiffre relativement restreint, consisterait à supprimer les deux ponts couverts qui relient le bâtiment principal aux bâtiments des divisions et à les remplacer par des étages carrés que supporteraient à rez-de-chaussée des pilastres en fonte (voir les figures 1 et 2).*

*Du côté de la division des garçons (figure 1), nous aurions deux étages carrés et une terrasse couverte ; du côté de la division des filles (figure 2), un seul étage et une terrasse [...].*

*Dans le cas où mon projet mis à exécution donnerait les résultats que j'en espère, en récompense de ce premier succès, peut-être solliciterais-je qu'il fut complété par la*

*construction sur la cour d'honneur, au long du bâtiment de la crèche, d'une grande terrasse vitrée de six mètres de large sur trente de longueur, supportée par des colonnes de fonte et qui serait le jardin d'hivers de l'établissement (voir figure 3). Mais attendons ce premier succès et n'ayons pas de trop grandes exigences en attendant [...]* ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1878, 11 mars

Lettre du directeur de l'administration générale de l'Assistance publique au directeur de l'hospice des enfants assistés concernant la reconstruction des bâtiments en façade sur la rue d'Enfer soumis au reculement par suite de l'alignement projeté de cette rue.

« [...] *Je vous prie en conséquence de m'adresser après en avoir conféré avec MM. les docteurs Parrot et Guérinot et M. Gallois un projet de répartition de tous les services que comprend l'hospice dépositaire.*

*Ce travail prenant pour base la reconstruction des bâtiments dont il vient d'être parlé formera, le complément des plans que je demande à M. Gallois [...]* ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1879

Leçon inaugurale tenue à l'hospice des enfants assistés par le professeur Parrot pour son cours en tant que titulaire de la chaire de clinique des maladies de l'enfance.

[Cité dans : Pierre Lereboullet, « Les enfants trouvés et l'hospice des enfants assistés, in *Science médicale pratique*, s. d. [vers 1912], p. 6 (Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86)]

1879

Description de la nourricerie dont la construction est projetée à l'hospice des enfants assistés.

« [...] *Les constructions se composent d'un bâtiment destiné aux enfants et pouvant recevoir 20 berceaux, placés dans deux salles séparés par un office et d'une écurie pour les chèvres. Le premier bâtiment sera en moellons, l'écurie en pisé [...]* ».

[Extrait de : Docteur Nicaise, *Conseil de surveillance : rapport de la commission chargée de l'examen du projet de nourricerie pour les enfants syphilitiques à établir à l'hospice des enfants assistés*, Paris, 1879, p. 6 (Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86)]

1879, 9 août

Lettre du directeur de l'administration générale de l'Assistance publique au directeur de l'hospice des enfants assistés concernant l'installation dans l'établissement à titre provisoire d'un amphithéâtre destiné à des cours publics <**Paul-Marie Gallois**, architecte>.

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]

1879, 13 septembre

Lettre au directeur de l'administration générale de l'Assistance publique concernant l'installation dans l'hospice des enfants assistés **d'une clinique** comprenant une salle de consultation, un amphithéâtre et un laboratoire et l'acquisition des propriétés mitoyennes que ce projet entraîne.

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 647FOSS-7]



1880, 26 juin

« Travaux commencés à Paris.

[...] 14<sup>e</sup> arrondissement – Rue Denfert-Rochereau, 80. Construction d'annexes pour commun de l'hospice des enfants assistés. Arch. M. Gallois, rue Mézières 6 : entrepr. M. Lecomte, avenue du Maine 32 – Reprise des travaux interrompus. On fait les fondations [...] ».

[La semaine des constructeurs, 26 juin 1880, n°52, p. 622]

1882-1890

« Élargissement partiel de la rue Denfert-Rochereau et agrandissement de l'Hospice des enfants assistés ».

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1880-1930), VO<sup>11</sup>969 et 970]

1882

« Organisation du service de l'hospice – conditions matérielles de l'établissement – travaux en cours d'exécution – autres travaux proposés.

[...] Depuis 1862, date à laquelle cette description [ouvrage d'Armand Husson] a été publiée, les principales modifications effectuées sont les suivantes :

La pharmacie a été installée dans un bâtiment isolé, placé dans une étroite cour de service, à droite de la chapelle, adossée au couvent de la Visitation.

L'infirmierie chirurgicale occupe la moitié gauche du premier étage et l'infirmierie médicale occupe seule tout le second étage.

En outre, aucune mention n'est faite, dans cette description du service des nourrices sédentaires, qui occupe la partie supérieure du bâtiment de la crèche et une partie du troisième étage du bâtiment principal.

Maintenant que j'ai fait connaître, par une rapide énumération, les éléments dont se compose l'ensemble, je vais étudier d'une manière détaillée chacun des services en particulier, en décrivant son mode de fonctionnement et en signalant les inconvénients qu'il présente au point de vue de l'hygiène.

Je n'aurai à décrire autour de la cour d'honneur que le bâtiment du fond ou bâtiment principal et l'aile droite ou de la crèche.

L'aile gauche est actuellement démolie et le bâtiment en bordure la rue le sera bientôt.

Crèche.

La crèche est située dans l'aile que l'on voit à droite en entrant ; au rez-de-chaussée de cette aile, se trouve la chapelle [...].

Sevrés [...].

Pendant le jour, ils occupent un petit nombre de pièces situées au premier étage du bâtiment principal, à droite du grand escalier central, entre la façade ouest du bâtiment et le corridor [...].

Infirmierie chirurgicale.

L'infirmierie chirurgicale occupe la moitié sud du premier étage du bâtiment principal [...].

Infirmierie médicale.

Elle occupe tout le second étage, à droite et à gauche du grand escalier central [...].

Pavillon pour la diphtérie [...].

Nourricerie.

D'après un vœu exprimé à plusieurs reprises par le conseil municipal de Paris, une nourricerie y a été récemment organisée dans le but d'expérimenter l'allaitement

*artificiel par les animaux d'une manière scientifique.*

*Cette nourricerie fonctionne depuis le mois de juin 1881.*

*Elle se compose d'un petit bâtiment en maçonnerie à rez-de-chaussée, placée au sud de l'extrémité ouest de la division des filles, et comprenant deux dortoirs séparés par un vestibule qui se prolonge du côté sud et aboutit à une écurie [...].*

*Nourrices sédentaires [...].*

*Ces nourrices, dont les plus grands nombres sont habitués à l'air des champs, se trouvent dans l'hospice dépositaire reléguées au troisième étage du bâtiment principal et du bâtiment de la crèche. Elles n'ont à leur disposition que deux dortoirs et un réfectoire commun.*

*Le grand dortoir occupé les combles du bâtiment de la crèche et il est mansardé [...].*

*Nourrices de campagne [...].*

*Elles occupent à la suite des nourrices sédentaires tout le reste du troisième étage du bâtiment principal [...].*

*Dortoir des infirmières [...].*

*Elles sont presque toutes entassées dans les dortoirs que l'on a aménagés dans des greniers, au quatrième étage du bâtiment principal, au milieu de la charpente qui supporte la toiture [...].*

*Ce fâcheux état des choses va cesser par la construction de l'aile gauche, dont la partie supérieure sera affectée à des dortoirs d'infirmières [...].*

*Division des garçons et des filles.*

*Les deux bâtiments qui datent de 1836 et 1838, et qui sont désignés dans l'établissement sous le nom de "division" sont construits perpendiculairement à la façade ouest du bâtiment principal et séparés l'un de l'autre par une cour plantée de 40 mètres de large. Ils avaient primitivement, 42 mètres de long, mais comme ils étaient devenus insuffisants, on les a prolongés, il y a vingt-cinq ans, par l'addition d'un pavillon de dix-huit mètres ; un peu plus tard, afin de rendre la circulation du personnel de service plus commode, on a établi entre les divisions et le bâtiment principal, au niveau du premier étage, les deux passages suspendus dont il a été précédemment question, et qui relient la division des garçons avec le quartier des sevrés et la division des filles avec l'infirmierie de chirurgie.*

*Chaque division se compose d'un rez-de-chaussée et de trois étages ; ces derniers sont uniquement occupés par des dortoirs [...]. Les rez-de-chaussée sont consacrés aux habitations de jour, réfectoires, salles d'école [...].*

*Services généraux.*

*Les services généraux sont dans leur ensemble bien installés, ou ils vont l'être prochainement ; en effet, dans l'ordre suivi pour les travaux en cours d'exécution, on a été obligé de commencer par ce qui se rapportait à ces services afin de rendre libre le terrain sur lequel on reconstruit en ce moment des infirmeries.*

*La pharmacie peut rester sans inconvénient dans son emplacement actuel [...].*

*La cuisine est belle, grande et convenablement organisée ; elle a été récemment augmentée [...].*

*La buanderie constitue un bâtiment à part, datant d'une trentaine d'année ; elle est entourée d'un terrain qui sert d'étendoir à l'air libre. Elle a besoin d'être restaurée mais elle est commodément aménagée et bien appropriée aux besoins du service.*

*La lingerie est toute neuve, très bien tenue et très commode [...].*

*La maison possède une basse-cour où l'on élève des volailles [...] et une vacherie [...].*

*Le pavillon des bains, par une exception unique dans la maison, est dans un état déplorable, reconnu par tout le monde ; aussi, doit-il être prochainement reconstruit [...].*

### *Chapitre III. Travaux en voie d'exécution.*

*D'importants travaux sont en cours d'exécution à l'hospice des enfants assistés ; ces travaux, commencés depuis deux ou trois ans, sont loin d'être terminés, leur ensemble entraînera une dépense de plus d'un million [...].*

*Enfin, le 9 juillet 1879, M. le préfet de la Seine autorisa la mise en adjudication de la première partie de l'entreprise, comprenant les travaux suivants :*

*1° Déplacements des réservoirs ;*

*2° Déplacement des hangars aux voitures ;*

*3° Transformation de la partie du vieux bâtiment où se trouve la cuisine ;*

*4° Construction d'un bâtiment spécial destiné aux malades atteints d'affections contagieuses ;*

*5° Construction du bâtiment de la lingerie et des communs [...].*

*Avant que la première série des travaux ne fût complètement terminée, on se mit en mesure d'assurer, sans perte de temps, l'adjudication de la seconde partie, qui devait comprendre :*

*1° Un groupe de bâtiments sur la rue Denfert-Rochereau (destiné aux services administratifs, et devant border sur la rue, considérablement élargie, la cour des services généraux) ;*

*2° Un pavillon pour habitation des employés dans le jardin (ce projet a été abandonné) ;*

*3° Un mur de clôture avec grille sur la rue pour fermer la grande cour d'honneur ;*

*4° Une aile à gauche de cette cour construite symétriquement à la crèche ;*

*5° Divers modifications à apporter dans la distribution des vieux bâtiments [...].*

*Le bâtiment parallèle à la crèche renfermerait les magasins en sous-sol, le service des bureaux de la direction au rez-de-chaussée, et des infirmeries aux deux étages. Les combles seraient aménagés pour les filles de service [...].*

*Aile nouvelle [...].*

#### *Divisions.*

*Aucun des travaux en cours d'exécution ne concerne les bâtiments que l'on appelle les divisions [...].*

*Mais sans rien changer aux divisions proprement dites, je crois devoir demander avec énergie la démolition des deux passages suspendus qui ont été construits, il y a une vingtaine d'année, pour faire communiquer de plain-pied le premier étage de ces divisions avec celui du bâtiment principal [...].*

### *Chapitre IV. Autres travaux qu'il serait nécessaire d'exécuter.*

#### *Isolement des enfants atteints de maladies contagieuses [...].*

*Je rappelle que j'ai déjà indiqué la nécessité de doubler le service de la nourricerie par la construction, sur le prolongement du pavillon actuel, d'un second bâtiment semblable [...].*

*Clinique de la faculté de médecine [...].*

*Quartier d'observation ou lazaret [...].*

#### *Conclusions [...].*

*14° Il est indispensable de créer, pour le traitement des maladies contagieuses, des pavillons d'isolement indépendants les uns des autres et éloignés des autres bâtiments. Ces pavillons pourraient être construits dans la partie des jardins de l'hospice que l'on appelle les bois [...].*

*15° Il serait nécessaire d'agrandir et de régulariser l'hospice par l'acquisition du*

*terrain rectangulaire compris entre ledit hospice, la rue Denfert-Rochereau élargie et le couvent des Sœurs aveugles. Dans l'emplacement ainsi ajouté à l'hospice, on pourrait établir dans de bonnes conditions, le service de la chaire de clinique des maladies des enfants, dépendant de la faculté de médecine (amphithéâtre, laboratoire, musée pathologique) et un quartier d'attente ou d'observation pour les enfants nouvellement admis et pour ceux de l'intérieur qui paraîtraient sous l'imminence d'une maladie [...]* ».

[Extrait de : Lunier et Folleville, *Rapports présentés à M. le ministre de l'Intérieur sur l'hospice des enfants assistés de Paris*, Paris, 1882, p. 35-80]

1882, 25 mars

Description de la crèche de l'hospice des enfants assistés.

« [...] *La crèche est située au premier étage de l'antique corps de logis principal, qui a servi jadis de demeure à l'Institut de l'Oratoire. On traverse une cour intérieure, carrée où se trouve une statue de saint Vincent-de-Paul ; puis on monte un large escalier de pierre, orné d'une massive rampe de chêne. [...] On pousse deux portes mobiles et matelassées, et on arrive à la crèche. – Une salle immense, cirée, frottée [...] et éclairée par de nombreuses fenêtres garnies de rideaux blancs [...]. Le long des murailles, des files de petits berceaux à rideaux, également blancs [...]; au milieu, une vaste et haute cheminée [...]. Tout autour, des sièges bas pour des bonnes de service [...]* ».

[André Thieuret, « Les Enfants Assistés : les bureaux et la crèche », *L'Illustration*, 25 mars 1882, 39<sup>e</sup> année, volume LXXIX, n°2039, p. 199]

1882, 8 avril

Description des divisions de l'hospice des enfants assistés.

« [...] *Deux corps de logis, perpendiculaires au bâtiment principal, et donnant sur les jardins, contiennent les dortoirs, les salles d'étude et les réfectoires affectés aux filles et aux garçons qui appartiennent à la catégorie des enfants en dépôt. Pour les jeunes enfants en robe, la salle d'asile est commune aux deux sexes. À partir de la septième année, les sexes sont séparés ; les filles occupent le bâtiment de gauche et les garçons celui de droite où se trouve la salle d'asile [...]*.

*Les dortoirs, spacieux et bien aérés, sont situés aux étages supérieurs, au-dessus des classes. [...] – à l'extrémité des dortoirs du premier étage, il y a une petite infirmerie pour les malades peu graves [...]* ».

[André Thieuret, « Les enfants assistés : les enfants en dépôt, l'école », *L'Illustration*, 8 avril 1882, 39<sup>e</sup> année, volume LXXIX, n°2041, p. 231]

1882, 8 avril

« Travaux commencés à Paris.

*[...] 14<sup>e</sup> arrondissement – Rue Denfert-Rochereau, hospice des enfants assistés. Construction annexes pour l'agrandissement de l'hospice dans les cours. Propr. Assistance publique ; arch. M. Gallois, rue Mézières 6 : entrepr. M. Lecomte, avenue du Maine 32 – On fait les fouilles [...]* ».

[*La semaine des constructeurs*, 8 avril 1882, n°41, p. 489]

1882, 11 novembre

Vente d'immeuble par Denis Siméon Datessen, architecte vérificateur, et son épouse Marie Clara Lehericy, demeurant ensemble à Paris, rue Saint-Placide n°44, à la **Ville de Paris**, par-devant M<sup>e</sup> Mahot de la Quérantonais, notaire à Paris.

« [...] *Désignation.*

*Un immeuble situé à Paris rue Denfert-Rochereau n°86 (ci-devant rue d'Enfer), sur le quatorzième arrondissement, composé de :*

*Un corps de bâtiment sur la rue élevé sur terre-plein d'un rez-de-chaussée seulement ;*

*Petite cour à côté ;*

*Autre corps de bâtiment sur la rue et sur la cour élevé sur terre-plein d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage carré, avec étage mansardé au-dessus ;*

*Et au fond, autre corps de bâtiment élevé partie d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un grenier au-dessus, le tout d'une contenance superficielle de 195,35 centimètres environ, et tenant par-devant à la rue Denfert-Rochereau, d'un côté à madame veuve Fournier, mur mitoyen entre, d'un côté à la rue et aux jeunes aveugles, mur mitoyen entre, et par-derrrière à ma dite dame Fournier, mur mitoyen entre [...] ».*

[Archives nationales, Minutier central, LXVIII-1414]

1883

Description de l'hospice des enfants assistés, des travaux en cours et de ceux à prévoir.

« [...] *Le grand défaut des dispositions existantes est la promiscuité de tous les services ; mais il faut reconnaître que ces dispositions ne blessaient pas les données scientifiques de l'époque à laquelle elles ont été adoptées comme elles nous choquent aujourd'hui. La grande préoccupation a dû être alors de rendre aisée la circulation du personnel et de faciliter la surveillance des chefs ; on s'est donc appliqué à faire communiquer largement entre elles toutes les parties de la maison ; pour éviter à quelques personnes le désagrément de descendre et de monter un étage, en risquant de se mouiller les pieds, on a construit, après coup, deux passages suspendus qui établissent une communication immédiate entre les infirmeries et les divisions des enfants valides. Ce sont naturellement autant de portes ouvertes à la propagation des maladies contagieuses [...].*

*Aujourd'hui, il n'y a aucun quartier d'attente permettant de mettre, pendant un certain temps, en observation les enfants venant du dehors et ceux qui, à l'intérieur, présentent les prodromes d'une affection dont la nature est encore indéterminée [...].*

*Enfin, dans les conditions actuelles, le plus mauvais quartier de la maison est celui qui est occupé par les sevrés ou enfants de neuf ou dix mois à deux ans. Le projet de l'administration, de les conserver à un des étages du bâtiment de l'oratoire en augmentant l'étendue de leur domaine, est complètement insuffisant d'après M. Foville [...].*

*Ce sont donc là deux quartiers à créer entièrement à neuf. Il faudrait en faire autant pour les locaux destinés à l'enseignement clinique de la Faculté de médecine, la nouvelle chaire de clinique des maladies des enfants, dont M. le docteur Parrot est titulaire, ayant été placé à l'hospice enfants assistés. Jusqu'ici on a dû se contenter, pour cet enseignement, d'un baraquement en planches n'ayant que des dépendances très insuffisantes [...].*

*Pour ces trois nouveaux quartiers à créer : lazaret, service des sevrés, locaux d'enseignement, la place manque dans l'hospice actuel ; il faudrait donc l'agrandir par l'acquisition des terrains voisins [...]. ».*

[« Mémoires originaux : l'hospice des enfants assistés de Paris, ce qu'il est, ce qu'il devrait être, par MM. les Dr Lunier et Foville, inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance, *Annales d'hygiène publique*, 1883, n°9, p. 476-491]

1884

« Courrier.

*Le Conseil municipal de Paris a décidé que des travaux importants allaient être entrepris à l'hospice des Enfants assistés pour la construction d'une seconde nourricerie et de trois pavillons d'isolement pour les diphtériques, les enfants atteints d'affections contagieuses et les rubéoleux convalescents [...]* ».

[*L'union médicale*, 1884, p. 1032]

1884, 13 mai

« Conditions particulières aux travaux de couverture, plomberie et fontainerie – hospice des enfants assistés - construction d'une seconde nourricerie et de pavillons d'isolement pour les diphtériques, les affections contagieuses et les rubéoleux convalescents », dressées par **Paul-Marie Gallois**, architecte.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86]

1884, 12 juillet

Adjudication à **Ostleitner**, entrepreneur de plomberie, des « Conditions particulières aux travaux de couverture, plomberie et fontainerie » pour la construction, à l'hospice des enfants assistés, d'une seconde nourricerie et de pavillons d'isolement pour les diphtériques, les affections contagieuses et les rubéoleux convalescents <**Paul-Marie Gallois**, architecte>.

[Cité dans les "conditions particulières" du 13 mai 1884, Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86]

1886

Remplacement du personnel congréganiste en charge de l'éducation des enfants par deux instituteurs et deux institutrices.

[Cité dans : Jacques Chavinié et Gérard Ponsot, *Hôpital Saint-Vincent-de-Paul*, Paris, 1999, p. 43 ; et dans Albert Dupoux, *Sur les pas de Monsieur Vincent...*, Paris, 1958, p. 292]

1887, 29 octobre

« Travaux commencés à Paris.

*[...] 14<sup>e</sup> arrondissement – Rue Denfert-Rochereau 80-82 – Démolition pour agrandissement de l'hospice des enfants assistés. Propr. L'Assistance publique ; entrepreneur de la démolition M. Frantz, 143 rue de Vanves, et M. Nief, 18 rue du Moulin-Vert – Matériaux à vendre [...]* ».

[*La semaine des constructeurs*, 29 octobre 1887, n°18, p. 216]

1889, 6 février

Rapport de l'ingénieur ordinaire des Ponts et chaussées (direction des travaux de Paris) concernant « les parties de terrain livrées à la voie publique » et les « travaux dans la partie comprise au droit des immeubles n°72 à 80 [...] et entre les n°82 à 86 », respectivement terminés le 15 novembre 1887 et le 1<sup>er</sup> juillet 1888.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1880-1930), VO<sup>11970</sup>]

1889, 9 et 12 novembre

Échange de terrains entre la Ville de Paris et l'administration générale de l'Assistance publique obtient les parties non retranchées des parcelles n°82, 84 et 86 rue Denfert-Rochereau, par-devant M<sup>e</sup> Mahot de la Quérantonais, notaire à Paris.

« [...] Dans le but d'arriver à l'élargissement de ladite rue, une entente s'est établie entre la ville de Paris et l'administration de l'assistance publique, aux termes de laquelle la ville de Paris s'est obligée :

1°) à poursuivre, au nom de l'administration de l'assistance publique, l'acquisition totale des immeubles situés rue Denfert-Rochereau numéros 82 et 84, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation.

2°) à contribuer aux dépenses de ces acquisitions en proportion des parcelles à détacher de ces deux immeubles, pour les réunir à la voie publique, sur le pied de 255 F par mètre superficiel.

3°) à acquérir de ladite administration la partie retranchable de l'hospice des Enfants assistés, avec les constructions y édifiées, d'une contenance de 1 370,50 mètres, moyennant une indemnité amiable de 280 000 F, pouvant varier en moins par suite du mesurage exact et ce, à raison de 100 F par mètre superficiel.

Et à céder à l'assistance publique, à son prix de revient, une parcelle en dehors de l'alignement définitif provenant de la propriété communale sise rue Denfert-Rochereau n°86 [...].

[L'administration] de l'assistance publique cède et abandonne [...] les portions d'immeuble dont la désignation suit :

1°) la portion retranchable d'un immeuble appelé Hospice des Enfants assistés, situé à Paris rue Denfert-Rochereau, numéros 72 à 80 [...], d'une contenance superficielle de 1 371,41 mètres et tient :

Par-devant et à droite à la rue Denfert-Rochereau ;

Dans le fond, au surplus de l'immeuble dont elle est détachée ;

Et à gauche, à la portion retranchable de l'immeuble portant le n°82.

2°) et la portion retranchable des deux immeubles situés rue Denfert-Rochereau numéros 82 et 84 [...], d'une contenance superficielle de 368 mètres et tien :

Par-devant à la rue Denfert-Rochereau ;

Dans le fond, au surplus des immeubles dont elle est détachée ;

A droite, à la portion d'immeuble détachée de l'hospice des Enfants assistés ;

Et à gauche à la portion retranchable de l'immeuble portant le n°86 de ladite rue.

[...]

En contre échange, [la] ville de Paris cède et abandonne [...] une portion d'un immeuble situé à Paris rue Denfert-Rochereau n°86.

Cette portion de la contenance superficielle de 83 mètres environ tient :

Par-devant à la rue Denfert-Rochereau ;

Dans le fond et à droite, à l'immeuble portant le n°84, aujourd'hui réuni à l'hospice des Enfants assistés ;

Et à gauche, à l'institution des jeunes aveugles, dépendant du domaine de l'assistance publique [...].

[Archives nationales, Minutier central, XCIII-862]

1891

Description de la nourricerie.

« [...] Actuellement, la nourricerie comprend deux corps de bâtiment reliés par une voûte ; le tout désigné sous le nom de pavillon Parrot.

Chaque pavillon contient deux salles de mêmes dimensions, séparées par une pièce centrale qui sert d'office et à laquelle aboutit un couloir conduisant à l'étable.

Chacune des salles contient 8 lits pour les infirmières et 16 berceaux pour les nourrissons ; ce qui fait deux enfants par infirmière.

*À chaque pavillon sont annexés un lavabo, un vestiaire et des latrines pour les infirmières ; on y pénètre par une sorte d'antichambre dont la porte donne immédiatement sous la voûte qui sépare les deux pavillons.*

*Dans chaque étable se trouve six ânesses avec leurs ânon, cette précaution ayant été reconnue indispensable pour que la lactation continue [...] ».*

[Dr. Auguste Nicolle, *La nourricerie de l'hospice des enfants assistés (enfants syphilitiques et suspects)*, Paris, 1891, p. 13-14]

1894-1895

Installation dans la crèche et les infirmeries de boxes aux cloisons vitrées permettant un meilleur isolement des enfants et évitant la propagation des maladies contagieuses, desservis par un couloir central et contenant chacun deux lits sous la direction du docteur Victor Hutinel, responsable du service.

[Archives de l'assistance publique des hôpitaux de Paris, Documents iconographiques, 793Foss-27 ; cité dans : Pr Hutinel, « Prophylaxie des maladies contagieuses et des infections aux enfants assistés de 1881 à 1897 : le milieu hospitalier et l'isolement », in *Paris médical*, 1923, n°49, p. 345]

1894, 4 mai

« Compte rendu des travaux et des modifications exécutés à l'hospice au cours de l'année 1894.

*« [...] Pavillon de chirurgie [...]. Ce nouveau service édifié sur un terrain contigu à l'hospice comprend deux salles de huit lits chacune, l'une au rez-de-chaussée pour les garçons, l'autre au premier étage pour les filles. Il y a en outre deux chambres d'isolement, une lingerie, un office, on a appliqué aux cabinets d'aisance le système du tout-à-l'égout.*

*La salle d'opération contient tous les appareils nécessaires à l'antisepsie des linges et des instruments. Elle est carrelée de gré cérame et les murs sont jusqu'à 0,60m revêtus de carreaux de même nature.*

*Un couloir aboutissant à la consultation permet d'amener les malades sans passer par l'établissement.*

*Une suppléante et quatre infirmières sont attachées à ce service [...] ».*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Historiques des établissements, D285 (1893), folios 140-141]

1895

« Échos et nouvelles.

*[...] Création d'un pavillon de vingt lits annexé à la consultation médicale des Enfants-Assistés.*

*Il sera créé à l'hospice des Enfants assistés un pavillon de vingt lits annexé à la consultation médicale. Dans ce pavillon, on recevra les enfants qui se présenteront à ladite consultation et dont l'état de santé exigera l'hospitalisation immédiate [...] ».*

[*L'union médicale*, 1895, p. 347]

1896

« Échos et informations.

*[...] Création d'un dispensaire à l'hospice des enfants assistés.*

*M. Paul Strauss, au nom de la 5<sup>e</sup> Commission, vient de proposer la création d'un pavillon-dispensaire à l'hospice des Enfants-assistés [...].*

*Ce dispensaire, dont la dépense s'élève à 149 984 francs, sera très utile également à la banlieue de cette région.*



*Il procurera un outillage pour le traitement des maladies et d'enfants nouveau-nés et du tout premier âge, et permettra de conserver les excellents services du docteur Hutinel à l'hospice des enfants assistés.*

*Les conclusions de la commission sont adoptées [...] ».*

[*La chronique médicale*, 1896, p. 47]

1896, 26 juillet

« Rapport au nom de la 5<sup>e</sup> commission sur la création d'un nouveau lazaret à l'hospice des enfants assistés présenté par M. Paul Strauss, conseiller municipal.

*Messieurs,*

*Depuis plusieurs années, le Conseil général qui porte un intérêt particulier à l'hospice des enfants assistés réclame avec insistance l'achèvement des mesures de transformation de ce vieil établissement ; il n'a cessé de signaler comme des plus urgentes la création d'un nouveau lazaret sur laquelle le très savant et dévoué docteur Hutinel, médecin en chef à l'hospice, a sans relâche appelé notre attention [...].*

*En 1893, dans notre rapport au Conseil général sur le service des enfants assistés, nous adressions ce pressant appel à l'administration de l'Assistance publique :*

*Le lazaret actuel se compose de quatre petites salles situées au rez-de-chaussée. Chacune de ces salles contient huit berceaux et un lit d'infirmier ; une de ces pièces sert de salle à manger et de bureau pour la surveillante, le change des enfants se fait dans une autre. Les enfants sont agglomérés au nombre de vingt-cinq à trente dans un espace restreint où ils se trouvent dans des conditions hygiéniques déplorable [...].*

*Rien ne serait plus facile que de construire sur le terrain libre attenant à l'hospice et où l'on a déjà bâti une annexe pour le service de chirurgie un bâtiment où l'on pourrait facilement, en distribuant les enfants par petits groupes, sinon supprimer, du moins diminuer d'une façon notable les chances de contagion et par conséquent de mortalité.*

*La création de ce lazaret, sollicitée avec tant d'insistance par le médecin et acceptée par le directeur de l'assistance, aurait l'avantage de faire disparaître d'affreuses mesures ; elle permettrait en outre de transformer une des salles du lazaret actuel en salle de cours [...].*

*Après différents tâtonnements, l'Administration a fini par s'arrêter à la combinaison suivante, la plus facile et la moins dispendieuse : on s'est décidé à utiliser le local dans lequel est installée la lingerie et à transférer celle-ci dans le bâtiment de la buanderie devenu sans emploi depuis que le linge de l'hospice est blanchi à Laënnec.*

*Tel est le projet définitif qui a prévalu et que nous vous proposons d'approuver : il comporte, d'une part, l'affectation au lazaret des localités occupées au premier étage par la lingerie, au rez-de-chaussée de laquelle est le lazaret provisoire actuel, et d'autre part la réinstallation de ce service de lingerie dans le bâtiment de la buanderie.*

*Le nouveau lazaret comprendra, au premier étage, 18 chambres séparées par des cloisons vitrées de 2,20m de hauteur ; chacune d'elle contiendra quatre lits, ce que donnera pour tout le service un effectif de soixante-douze lits répartis en trois sections isolables à volonté selon les besoins du service ; il comprendra de plus un dortoir pour les infirmières, deux cabinets d'aisance avec vidoir. Le chauffage sera assuré par des poêles.*

*Au rez-de-chaussée, soit à l'emplacement du service actuel, un office et une grande salle de récréation divisée en deux parties par une cloison mobile seront aménagés [...]. ».*

[CONSEIL MUNICIPAL (PARIS), *Rapports et documents*, 1896, n°89 (Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86)]

1897

Suppression des **passages couverts**, devenus galeries, reliant les divisions et les infirmeries.

[Cité dans : Albert Dupoux, *Sur les pas de Monsieur Vincent...*, Paris, 1958, p. 291]

1897, 1<sup>er</sup> novembre

Construction et inauguration du **pavillon Pasteur** dédié à la consultation de médecine en matériaux semi-légers comprenant : au rez-de-chaussée, une partie pour les filles, une pour les garçons composée chacune d'une salle commune (avec six lits groupés et quatre boxes d'isolement avec un lit chacun) et séparée par le bureau de la surveillante, office et cabinets ; au premier étage, une lingerie et des chambres pour le personnel.

[Cité dans : Albert Dupoux, *Sur les pas de Monsieur Vincent...*, Paris, 1958, p. 321 ; et dans Jacques Chavinié et Gérard Ponsot, *Hôpital Saint-Vincent-de-Paul*, Paris, 1999, p. 44]

1904

Description de l'hospice.

« [...] *En 1893, à la suite d'une entente entre la magistrature, le Conseil général de l'assistance publique, un des corps de bâtiment de l'hospice de la rue Denfert fut réservé, sous le nom d'asile temporaire, pour recevoir exclusivement les inculpés mineurs de 16 ans susceptibles d'amendement [...].*

*L'asile temporaire ne reçoit pas que les inculpés susceptibles d'amendement. On y met aussi les enfants vicieux et indisciplinés renvoyés à Paris par les agences [...].*

*L'asile temporaire est installé dans un bâtiment qui s'allonge des abords du bâtiment principal jusqu'aux jardins que longe la rue Boissonnade [...].* »

[Charles Epry, « Hospice des enfants assistés » in *La revue philanthropique*, 8<sup>e</sup> année, tome XVI, n°91, 10 novembre 1904, p. 714-729]

122

1904, 8 juillet

« 108. Renvoi à la 5<sup>e</sup> commission et à l'administration d'une proposition de M. Henri Rousselle relative à la construction d'une galerie vitrée à l'hospice des Enfants Assistés.

[...] *M. Henri Rousselle – Il y a quelques jours, en, visitant l'hospice des enfants assistés, M. Le professeur Hutinel a de nouveau signalé à mon attention l'utilité qu'il y aurait à construire une galerie vitrée sur la façade du bâtiment central, pour abriter les petits sevrés qui ne peuvent être descendus au jardin et qui n'ont pour tout préau, en dehors de leurs dortoirs où ils sont déjà à l'étroit, qu'un couloir qui sert de passage au personnel de la crèche et aux nourrices et où ils sont exposés aux courants d'air toujours mortels pour de jeunes enfants [...].*

*La galerie qu'il faudrait construire longerait toute la façade du bâtiment central ; ce serait une sorte de serre vitrée que l'air et le soleil assainiraient pour le plus grand bien des petits hospitalisés. Au lieu des fenêtres, on mettrait des portes devant lesquelles il y aurait des barreaux pour permettre aux enfants de voir le jardin et la circulation de la rue. On pourrait également y placer des oiseaux et des fleurs [...].* »

[Extrait de : CONSEIL MUNICIPAL (PARIS), *Procès-verbaux*, séance du 8 juillet 1904, p. 221 (Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86)]

1905, 23 juin

« 11. – Assistance publique – Avis favorable à la construction d'une galerie vitrée à l'hospice dépositaire des Enfants Assistés.

[...] *M. Henri Rousselle, au nom de la 5<sup>e</sup> commission. – Messieurs, à la suite d'une proposition que j'ai déposée, M. le préfet de la Seine nous a transmis un mémoire*

*ayant pour objet la construction, à l'hospice des enfants assistés, d'une galerie où puissent jouer les enfants sevrés qui ne peuvent être descendus au jardin.*

*Cette galerie serait établie le long du pavillon principal dit "de l'horloge". Les enfants y seraient à l'abri pendant les mauvais temps et presque en plein air quand la température permettrait d'ouvrir les châssis [...].*

*On aménagerait le haut de cette galerie en terrasse au profit des enfants des infirmeries qui y feraient en quelque sorte une cure d'air [...].*

[Extrait de : CONSEIL MUNICIPAL (PARIS), *Procès-verbaux*, séance du 23 juin 1905, p. 830-831 (Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86)]

1905, 23 juin

« 12 – Assistance publique – Avis favorable à l'installation de l'éclairage électrique à l'hospice dépositaire des enfants assistés ».

[Extrait de : CONSEIL MUNICIPAL (PARIS), *Procès-verbaux*, séance du 23 juin 1905, p. 830-831 (Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86)]

1910, 30 décembre

« 83. Création d'un institut de puériculture à l'hospice dépositaire des enfants assistés.

*M. Poirier de Narçay, au nom de 5<sup>e</sup> commission [...].*

*Une fois que l'institut sera créé et fonctionnera, je suis persuadé qu'il rendra de réels services par l'enseignement et les conseils aux mères qui y seront prodigués, par les distributions de lait qui y seront faites, par les éléments de progrès qui y seront trouvés, par la vulgarisation des moyens de préservation des enfants du premier âge.*

*Je vous sou mets donc, Messieurs, le projet de résolution que j'ai déposé avec de nombreux collègues, qui a été renvoyé à la 5<sup>e</sup> commission et que je rapporte en son nom aujourd'hui avec une simple modification de chiffre [...].*

*Voici le projet de résolution et de vœu :*

*Le Conseil*

*Délibère :*

*Un institut de puériculture sera créé à l'hospice dépositaire des enfants assistés, rue Denfert-Rochereau.*

*Une goutte de lait, une crèche avec laboratoire et annexes seront installés pour en assurer le fonctionnement.*

*Une somme de 3 000 francs est alloué à cette fondation à titre de contribution du Conseil municipal [...].*

[Bulletin municipal officiel, 30 décembre 1910 (Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, Dossiers d'actualités, 131 : Hôpital des enfants assistés)]

1911, 16 mai

« Devis descriptif des travaux de diverse nature à exécuter pour la construction d'un institut de puériculture avec consultation pour monsieur le docteur Variot, sur le terrain compris entre le pignon nord-ouest du pavillon Pasteur, la cour des transports et le mur séparatif d'avec la propriété voisine » <Justin-Jean-Marie Rochet, architecte>

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 791 FOSS-36/2]

S. d. [1911]

« Service des travaux : mémoire au Conseil de surveillance.

*[...] D'ordre de M. le préfet de la Seine en date du 9 juin, j'ai l'honneur de vous soumettre pour avis les devis et plans d'un projet d'édification de l'Institut de puériculture*

créé à l'hospice dépositaire des enfants assistés par arrêté du 12 mai 1911 [...].

*Le projet comporte la construction :*

1°) D'une crèche et de laboratoires.

2°) D'une consultation.

*A. Crèche et laboratoires.*

*La crèche et les laboratoires seraient installés sur le terrain compris entre le pignon nord-ouest du pavillon Pasteur, la cour des transports et le mur séparatif de la propriété voisine [...].*

*De plus, l'aménagement de plusieurs caves a été prévu : une pour la conservation du lait, une autre destinée aux laboratoires, une troisième pour la chaufferie.*

*B. Consultation.*

*La consultation serait construite en avant du pavillon Pasteur, en façade sur la rue Denfert-Rochereau.*

*Elle comprendrait essentiellement : une salle d'attente ; un cabinet pour le médecin ; une salle pour le déshabillage et la pesée des enfants [...] ».*

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 791 FOSS-36/2]

S. d. [1911]

« Projet de création à l'hospice des enfants assistés d'un "Institut de puériculture" : aperçu d'ensemble.

*Ce service serait installé dans la partie gauche de l'établissement, près de la rue Denfert-Rochereau, sur laquelle il aurait un entrée particulière par la porte qui existe déjà devant le pavillon Pasteur.*

*La salle de consultation des nourrissons occuperait la salle de droite du pavillon Pasteur dont les boxes actuels seraient supprimés.*

*Entre cette salle et le hangar d'abri des voitures et dans l'angle formé par le hangar et le mur de clôture, on construirait un petit pavillon à rez-de-chaussée qui serait divisé en 3 parties [...] ».*

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Catalogue Fosseyeux, 791 FOSS-36/2]

1912

« La vie médicale.

*[...] Le Conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu d'approuver un projet de travaux à exécuter à l'hospice des Enfants-assistés pour l'amélioration des logements du personnel, la réfection des sols intérieurs, la reconstruction de deux escaliers et la remise en état de lavabos [...] ».*

[Paris médical, n°8, 1912, p. 349]

1913, 29 avril

Lettre du directeur de l'hospice au Directeur général de l'Assistance publique concernant les mesures à prendre pour améliorer les conditions d'accueil des enfants.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86]

1919

Installation au premier étage de la cour d'entrée, dans les anciens locaux occupés auparavant par le lazaret, de la **nourricerie Billard**.

[Cité dans : Albert Dupoux, *Sur les pas de Monsieur Vincent...*, Paris, 1958, p. 359]

1922, 23 juin

Arrêté de la préfecture de la Seine portant approbation des « travaux à exécuter à l'hospice des Enfants assistés pour l'agrandissement du service de chirurgie, le transfert du laboratoire de radiologie et l'amélioration de la consultation, ledit projet évalué après concession à la somme de cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quarante-sept francs cinquante centimes ».

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86]

1922, 18 juillet

Décret du président de la république française portant ouverture d'un crédit de 180 000F à titre de contribution aux dépenses relatives à l'agrandissement du service de chirurgie, au transfert du laboratoire de radiologie et à l'amélioration de la consultation à l'hospice des enfants assistés.

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86]

1923

« Nouvelles.

[...] *Enfants assistés.* – *Sur la proposition faite par M. Henri Roussel, au nom de la 5<sup>e</sup> commission, le Conseil municipal de Paris vient d'émettre un avis favorable à l'installation de boxes dans les pavillons des contagieux et douteux à l'hospice des enfants assistés [...].* »

[Paris médical, 1923, n°48, p. 50]

1923, 17 mai

« Hospice des enfants assistés, 74 rue Denfert-Rochereau : historique de l'année 1922.

[...] *III. Travaux [...]. L'agrandissement du service de chirurgie, le transfert du laboratoire de radiologie et l'amélioration des consultations ont été autorisés par arrêté du 23 juin 1922. A la date du 31 décembre 1922 la consultation d'orthopédie et la nouvelle consultation de médecine étaient à peu près terminées [...].* »

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Historiques des établissements, D-314 (1922), folio 249]

1925, 20 avril

« Hospice des enfants assistés, 74 rue Denfert-Rochereau – historique de l'année 1924.

[...] *D'importants travaux ont été exécutés en 1924 à l'hospice des Enfants assistés.*

*1°) Des boxes d'isolement ont été installés dans le service de médecine de M. le professeur Marfan.*

*Les salles Roger où sont reçus les enfants de 1 à 2 ans ont été également pourvues de boxes individuels.*

*L'hospice dépositaire dispose actuellement de 103 boxes [...].*

*2°) La division des garçons a été entièrement remise à neuf en 1924 [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Historiques des établissements, D-316 (1924), folio 249]

1926, 7 décembre

Arrêté du directeur général de l'administration de l'Assistance publique à Paris portant « acceptation de « la soumission de M. Lefort relative aux travaux de terrasse, maçonnerie et ciment armé à exécuter à l'hospice des Enfants assistés, pour l'agrandissement des locaux hospitaliers de la clinique d'hygiène et de la première enfance ».

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86]

1928, 10 juillet

« Administration générale de l'Assistance publique, hospice des enfants assistés – historique de l'année 1927.

[...] C°) *Travaux. La clinique d'hygiène et de la première enfance a été agrandie au cours de l'année 1927. Il a été construit :*

- *une consultation de nourrissons.*

- *une annexe au pavillon Pasteur comprenant deux chambres de mères avec enfants et deux chambres de grands berceaux.*

*Il a été procédé également en 1927 à la remise en état de la couverture du bâtiment qui relie la crèche au service de médecine [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Historiques des établissements, D-319 (1927), folios 277-279]

## 1930 À NOS JOURS : L'HÔPITAL-HOSPICE PUIS L'HÔPITAL SAINT-VINCENT DE PAUL

1931

« Hospice des enfants assistés, 74 rue Denfert Rochereau Paris (14<sup>e</sup>) – historique de l'année 1930.

[...] C. *Travaux.*

*Par arrêté préfectoral en date du 20 octobre 1930, la construction d'une maternité a été décidée à l'hospice des enfants assistés. Les travaux ont commencé le 5 décembre 1930.*

*M. Debat, architecte divisionnaire et M. Mathy, architecte adjoint, ont été désigné pour remplacer MM. Guerrier et Théodon.*

*Tous les autres travaux exécutés en 1930 ont été des travaux d'entretien [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Historiques des établissements, D-322 (1930), folio 322]

1932

« Hospice des enfants assistés, 74 rue Denfert Rochereau Paris (14<sup>e</sup>) – historique de l'année 1931.

[...] C. *Travaux.*

*Les travaux pour la construction d'une maternité à l'hospice des enfants assistés se sont poursuivis pendant toute l'année 1931.*

*Une usine pour le chauffage des locaux de la maternité est en cours de construction.*

*Le laboratoire de M. le professeur Lereboullet a été agrandi.*

*Tous les autres travaux exécutés en 1931 ont été des travaux d'entretien [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Historiques des établissements, D-323 (1931), folio 363]

1933

« Hospice des enfants assistés, 74 rue Denfert Rochereau Paris (14<sup>e</sup>) – historique de l'année 1932.

[...] C – *Travaux.*

*Les travaux pour la construction d'une maternité à l'hospice des enfants assistés se sont poursuivis pendant toute l'année 1932.*

*La pouponnière des débiles qui doit être installée dans les locaux vacants de l'ancien service de chirurgie est en cours d'aménagement.*

*Tous les autres travaux exécutés à l'hospice des enfants assistés en 1932 ont été des travaux d'entretien [...] ».*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Historiques des établissements, D-324 (1932), folios 393-394]

S. d. [1934]

« Hospice des enfants assistés ; description sommaire de la nouvelle maternité », par **Félix Debat**, architecte.

*« Ce bâtiment a été édifié à l'extrémité de la grande allée qui s'étend entre la division des filles et celle des garçons ; il comporte un pavillon central élevé de deux étages sur rez-de-chaussée et deux ailes d'un rez-de-chaussée et d'un étage, entre lesquelles a été aménagé un jardin. Le pavillon de la maternité proprement dite, se trouve au fond de ce jardin, vers la rue Boissonnade.*

*Toute la construction est édifiée sur sous-sols éclairés et aérés par des cours anglaises régnant au pourtour du bâtiment. Le sous-sol est en meulière, les étages en brique apparente avec planchers en béton armé. La couverture du pavillon central est en tuile ; les deux ailes sont couvertes en terrasse ; les sols sont carrelés ou revêtus de mosaïque de hasard. Dans la plupart des locaux règne un soubassement de faïence, et l'on a préservé dans la distribution intérieure, le maximum de parties vitrées pour faciliter la surveillance tout en assurant partout une bonne répartition de l'air et de la lumière. Les lavabos individuels ont été multipliés pour limiter les risques de contamination ; de même il existe dans les chambres des gaines d'évacuation du linge sale dirigeant directement ce dernier vers les sous-sols.*

*Trois escaliers, l'un dans l'axe du bâtiment central, les deux autres à l'extrémité de chacune des ailes, desservent les différents étages, et sont doublés d'ascenseurs de dimensions suffisantes pour recevoir des chariots ou brancards.*

*La distribution de l'ensemble est la suivante :*

*A) 2<sup>e</sup> sous-sol (partiel)*

*Réservé à la réception du linge provenant des chambres, aux machineries d'ascenseur, canalisations, groupes de pompage et de refoulement des eaux usées.*

*B) 1<sup>er</sup> sous-sol*

*Aile gauche : consultation des nourrissons avec entrée indépendante, salle d'attente, salle d'examen, boxes et bureaux.*

*Bâtiment central : biberonnerie et tisanerie, vestiaires du personnel et des élèves, radiographie, salle de cours et laboratoires.*

*Aile droite : consultation de gynécologie avec entrée indépendante, salle d'attente, salles d'examen des femmes enceintes, salle de piqûres.*

*C) Rez-de-chaussée.*

*Aile gauche : chambres individuelles d'accouchées, avec trois chambres doubles pour tuberculeuses.*

*Bâtiment central : chambres d'opérées, grand hall d'entrée avec bureaux du médecin et de la surveillance, salle d'examen du médecin, locaux d'admission, bureau des entrées, service d'hydrothérapie, office, lingerie et trois chambres d'observation.*

*Aile droite : chambres individuelles d'accouchées et dortoir des femmes enceintes.*

*D) 1<sup>er</sup> étage.*

*Aile gauche : chambre d'isolement avec groupe opératoire.*

*Bâtiment central : chambre d'accouchées avec salle de change.*

*Aile droite : salle de travail avec 8 chambres de travail et groupe opératoire, chambre de sage-femme et salle de bain.*

*E) 2<sup>e</sup> étage (sur bâtiment central seulement)*

*Chambres d'accouchées ».*

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86]

1934

Chronique sur la construction de la maternité par Félix Debat, architecte.

[Julius Posener, « Pavillon de maternité dans l'hôpital des Enfants-Assistés à Paris », *L'architecture aujourd'hui*, 4<sup>e</sup> série, n°9, décembre 1934]

1936

« Hospice des enfants assistés, 74 rue Denfert Rochereau Paris (14<sup>e</sup>) – historique 1935.

« [...] C. – Travaux.

*L'année 1935 a été marquée par de nombreux menus travaux d'entretien et par de nombreuses améliorations de détail.*

*Sur le budget des grands travaux, ont été réalisés le ravalement des corniches des deux divisions et d'une partie de la façade sur cour du bâtiment de l'Oratoire.*

*Les travaux de construction d'un amphithéâtre des cours pour la clinique de la première enfance, grâce à des fonds fournis par la faculté de médecine, ont été avancés.*

*Il en a été de même de la construction d'une animalerie et d'un four à incinérer.*

*Ces travaux seront achevés en 1936 [...] ».*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Historiques des établissements, D-327 (1935), folio 271]

1937

Description de l'hospice.

« [...] En prenant le grand escalier, nous gagnons le premier étage de la chapelle, occupé depuis 1814 par la crèche [...]. Tout récemment, les poêles ont disparu et on a modifié la disposition des lits, réunis par groupe de quatre, en petits boxes vitrés disposés en croix.

*Le premier étage du grand bâtiment est entièrement occupé par la nourricerie Hutinel, qui reçoit des enfants de moins de un an, l'aile gauche servant pour eux d'infirmerie [...] ».*

[Dr. Benassis, « L'hospice des Enfants-assistés et l'aide aux enfants trouvés et orphelins », *La revue thérapeutique des alcaloïdes*, n°8-9-10, septembre, octobre, novembre, p. 31]

1937, 7 octobre

« Administration générale de l'Assistance publique à Paris, hospice des enfants assistés – historique 1936.

« [...] 3<sup>e</sup>) Travaux. En dehors de nombreux travaux d'entretien ou intéressant des installations de détail, ont été terminés les travaux suivants : amphithéâtre des cours, animalerie, four à incinérer.

*En raison de la pénurie des crédits, des projets importants, modernisation de la cuisine, installation nouvelle de la consultation d'orthopédie et du service de radiologie, ont dû être ajournée [...] ».*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Historiques des établissements, D-328 (1936), folios 307-309]



1941

« La clinique de la première enfance aux enfants assistés de 1928 à 1941 », par P. Lereboullet..

[...] *Les nourrissons qui entrent à l'hospice, abandonnés ou déposés, sont portés à la grande crèche [...].*

*Deux autres services groupés dans le même ensemble de bâtiment que la crèche et au même étage reçoivent, soit directement, soit après séjour à la crèche, les nourrissons malades. La nourricerie Billard, créée avant ma venue, à boxes fermés de 2 à 4 lits [...]. La nourricerie Hutinel, créée en remplacement de la nourricerie Parrot, qui étaient complètement séparée dans des pavillons éloignés et hors d'usage, comprend 35 lits dans des boxes ouverts mais elle a aussi une série de chambres d'isolement et de boxes fermés [...].*

*À ces nourriceries s'ajoutent, au pavillon Pasteur, réservé aux malades de la ville, d'autres lits de nourrissons [...].* »

[Paris médical, 10 décembre 1941, n°49-50, p. 204-207]

1941

« La clinique de la première enfance aux enfants assistés – clinique Parrot de 1928 à 1941.

*Dans une communication à l'Académie de médecine, M. P. Lereboullet a exposé les transformations progressives subies dans le service des enfants assistés qui fut jadis celui de Parrot et qui est devenu, depuis l'arrivée du professeur Marfan, en 1920, la clinique de la première enfance à la faculté.*

*Il rappela les efforts qu'eut à faire celui-ci pour ramener dans les nourriceries un peu d'hygiène [...]. Depuis, la disposition de salles de nourrissons a pu être modifiée et mieux adaptées et ainsi s'est constitué un service de nourrissons de cent cinquante lits permettant un isolement suffisant de chacun d'eux [...].*

*La crèche [...]*

*La clinique des enfants assistés est ainsi devenue un foyer vivant de puériculture et de pédiatrie du premier âge, d'une part par les enseignements de tout premier ordre qui y sont donnés, d'autre part par les soins aux nourrissons [...].* »

[Les échos de la médecine, novembre 1941 (Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Suivi de l'Administration, 9L-86).

1942

« Hôpital-hospice Saint-Vincent de Paul, 74 rue Denfert-Rochereau Paris (14<sup>e</sup>) – historique 1941.

[...] *Travaux – Grands travaux – La pose de toitures sur les terrasses de la maternité, ainsi que le ravalement des façades de l'établissement ont été autorisées.*

*Les difficultés d'approvisionnement en matériaux n'ont pas permis de réaliser ces travaux, encore en suspens [...].* »

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Historiques des établissements, D-333 (1941), folio 159]

1951, 8 mai

« Construction d'un service de médecins infantile à l'hôpital-hospice Saint-Vincent de Paul : M. Jouy, rapporteur.

[...] *Le programme de travaux hospitaliers d'un montant de 3 milliards, approuvé par le Conseil municipal le 8 juillet 1948, prévoit la création à l'hôpital-hospice Saint-Vincent de Paul, d'un service de médecine infantile et de pédiatrie.*

*Cette construction, envisagée dès 1948, représente la première étape du plan de reconstruction et de modernisation de l'établissement approuvé dans son principe par votre Conseil le 12 février 1942 et dont le financement est prévu dans le programme de rééquipement de 30 milliards. Cette importante réalisation permettra de créer un contingent appréciable de lits d'enfants et de nourrissons et d'améliorer considérablement les conditions d'hospitalisation et d'hébergement dans l'hôpital-hospice [...].*

*Ainsi, le projet que j'ai l'honneur de vous présenter, et dont le financement est maintenant assuré, prévoit le regroupement dans un même bâtiment : des nourriceries, de la polyclinique, des laboratoires et locaux destinés à l'enseignement, des consultations d'otorhinolaryngologie et du service de radiologie.*

*Description du projet.*

*1° Implantation – Le nouveau bâtiment sera édifié sur le terrain limité au sud par la propriété de l'Œuvre des jeunes filles aveugles, à l'ouest par les immeubles de la rue Boissonnade, au nord par le pavillon Parrot (après démolition par la maternité Pinard, et à l'est par l'usine de l'établissement.*

*Construit sur sous-sol, ce bâtiment comportera un rez-de-chaussée et trois étages avec solarium sur la terrasse.*

*2° Sous-sol [...].*

*3° Rez-de-chaussée (consultations, laboratoires et enseignement) [...].*

*4° Étages (hospitalisation) [...].*

*Sur la terrasse du corps central, un solarium sera aménagé avec ses dépendances (deux postes d'infirmière, salle de change, water-closets, réserves de literie). Deux escaliers et deux monte-malades desserviront ce solarium [...].*

[Extrait de : *Procès-verbaux du Conseil de surveillance pendant la session 1950-1951*, séance du 8 mai 1951, p. 410-413 (Archives de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris, Conseil de surveillance, 1L-85)]

1953, 12 novembre

« Agrandissement des divisions à l'hôpital-hospice Saint-Vincent de Paul : M. Girard, rapporteur.

*[...] Aussi bien, adoptant les conclusions de la commission de réforme du service d'assistance à l'enfance, créée par arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> décembre 1952, le Conseil général dans sa délibération du 3 juillet 1953 a-t-il demandé que soit augmenté d'extrême urgence le nombre de lits d'enfants non marchants à l'hospice Saint-Vincent de Paul – établissement hospitalier municipal – et que soit créé en même temps l'indispensable centre de triage et d'observation qui fait défaut dans cet établissement où sont reçus certains jours plus de 50 enfants.*

*Le ministre de la Santé publique et le ministre des Finances sont favorables à cette proposition qui permettrait de disposer de 112 lits et berceaux supplémentaires pour les petits enfants bien portants recueillis temporairement et donnerait à l'Assistance publique le moyen de porter rapidement remède à l'encombrement très critiquable de l'hospice Saint-Vincent de Paul.*

*Suivant projet que j'ai l'honneur de vous soumettre, cet accroissement de lit serait obtenu par la construction d'un bâtiment reliant la division des garçons à la division des filles [...].*

*L'affectation de de nouveau bâtiment serait la suivante :*

*1° Locaux d'hospitalisation sur trois étages ;*

*2° Groupe réfectoires – préaux – parloir au rez-de-chaussée ;*

*3° Centre médical et de triage et service social au rez-de-chaussée inférieur [...].*

[Extrait de : *Procès-verbaux du Conseil de surveillance pendant la session 1953-1954*, séance du 12 novembre 1953, p. 136-139 (Archives de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris, Conseil de surveillance, 1L-88)]

1954, 13 mai

« Construction d'une clinique médicale (deuxième étape : travaux préliminaires de consolidation des carrières souterraines) à l'hôpital hospice Saint-Vincent-de-Paul : M. Jouy, rapporteur.

*[...] Lors de votre session du 8 mars 1951, vous avez bien voulu approuver le projet d'ensemble de construction d'une clinique médicale infantile à l'hôpital-hospice Saint-Vincent de Paul ainsi que la réalisation immédiate d'une première étape.*

*Ainsi que je vous l'ai exposé, la nouvelle clinique doit comporter un corps central dont l'édification fait l'objet de la première étape, actuellement en cours d'exécution, et deux ailes latérales.*

*Le corps central abritera : à rez-de-chaussée, la polyclinique, la consultation d'oto-rhino-laryngologie et les locaux réservés à l'enseignement et dans les étages 68 lits d'hospitalisation.*

*Dans les ailes latérales seront aménagées : à rez-de-chaussée, la consultation de radiologie, les laboratoires et en étage 88 lits.*

*Les sous-sols recevront les vestiaires, caveaux à linge sale, locaux techniques, les laboratoires et l'animalerie [...].*

[Extrait de : *Procès-verbaux du Conseil de surveillance pendant la session 1953-1954*, séance du 13 mai 1954, p. 749-750 (Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Conseil de surveillance, 1L-88)]

1954, 13 mai

« Ravalement des façades sur cours Saint-Vincent de Paul et Jalaguier et construction de lucarnes. Réaménagement du dortoir des convoyeuses à 'hôpital-hospice Saint-Vincent de Paul : M. Ehrbar, rapporteur.

*La cour jardin « Saint-Vincent de Paul à l'hôpital-hospice du même nom est entourée de trois façades dont l'une d'elles, celle de la chapelle, a été ravalisée voici quelques années.*

*Les deux autres, par contre, sont dans un état de délabrement tel que la protection du gros œuvre et des menuiseries n'est plus assurée [...].*

*Il a paru également opportun de construire simultanément 16 lucarnes sur le comble du pavillon de médecine.*

*Sous ses combles est en effet médiocrement installé un dortoir pour les assistantes sociales et convoyeuses chargées d'accompagner les enfants assistés envoyés dans les agences. L'aération et l'éclairage en sont actuellement insuffisamment assurés par des châssis de toit, trop hauts pour être manœuvrés facilement [...].*

[Extrait de : *Procès-verbaux du Conseil de surveillance pendant la session 1953-1954*, séance du 13 mai 1954, p. 749-750 (Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Conseil de surveillance, 1L-88)]

1954, 14 octobre

« Création d'emplois de personnel administratif, de personnel hospitalier et de personnel médical à la clinique de puériculture de l'Hospice Saint-Vincent-de-Paul (service de M. le professeur Lelong) : MM. Richard et de Véricourt, rapporteur.

*[...] Dans le cadre du programme de travaux hospitaliers d'un montant de 3 milliards, approuvé par le Conseil municipal de Paris le 8 juillet 1948, l'Administration de l'Assistance publique a prévu la modernisation et l'agrandissement de l'hospice Saint-Vincent de Paul afin de porter remède à l'encombrement excessif de cet établissement et par suite, améliorer les conditions d'hospitalisation qui deviennent chaque jour plus intolérables [...].*

*La première étape de ce vaste programme est en voie de réalisation. Elle comprendra :*

*La construction du corps central de service de médecine infantile et de pédiatrie ;  
L'agrandissement des divisions par construction d'un bâtiment reliant la division des garçons à la division des filles ;*

*L'aménagement d'un centre de triage ;*

*La création d'une nouvelle salle de vingt et un berceaux pour le service Roger.*

*Le présent mémoire tend à la création des emplois de toute catégorie nécessaires au fonctionnement de ces nouveaux services.*

*I – La clinique médicale infantile.*

*L'aile constituant la première étape de la clinique médicale doit être ainsi composée [...].*

*B. – Le personnel ouvrier.*

*L'ouverture de ce nouveau pavillon a rendu indispensable la réinstallation complète de l'usine centrale de Saint-Vincent de Paul devenue insuffisante pour desservir les services actuels et futurs de cet établissement [...].*

*II – Agrandissement des divisions.*

*Ce bâtiment comprendra trois étages sur rez-de-chaussée et un rez-de-chaussée inférieur.*

*Le rez-de-chaussée inférieur recevra le centre de triage destiné à examiner tous les enfants reçus chaque jour à Saint-Vincent de Paul ainsi que le service social de cet établissement [...].*

*Le rez-de-chaussée doit servir à l'agrandissement des foyers [...].*

*Le premier et le deuxième étage, absolument semblables, comprendront chacun 10 chambres à lits et 4 boxes à 1 lit [...].*

*Le troisième étage, entièrement boxé, comprend 24 boxes individuels avec sas d'entrée, chaque boxe étant muni de ce qui est indispensable pour la toilette des nourrissons [...].*

*IV – Agrandissement du service Roger.*

*1° Nouvelle salle.*

*Le service de radiologie de Saint-Vincent de Paul ayant été transféré dans le sous-sol de la maternité en attendant qu'il puisse prendre place dans l'aile est du nouveau bâtiment de la clinique médicale, les locaux occupés par ce service doivent, dans le courant de l'année 1955, être transformés en un service de nourrissons qui prolongera le service Roger et en augmentera la capacité [...].*

[Extrait de : *Procès-verbaux du Conseil de Surveillance pendant la session 1954-1955*, séance du 14 octobre 1954, p. 115-134 (Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Conseil de surveillance, 1L-89)]

## 1952-1959

Construction d'une nouvelle clinique médicale infantile à l'hôpital-hospice de Saint-Vincent de Paul – **Georges Mathy**, architecte <clinique Marcel Lelong>.

« [...] *Sous-sols.*

*Les sous-sols sont éclairés d'un côté par une cour anglaise qui dispense suffisamment de lumière pour que soit possible l'installation de laboratoires. Ces sous-sols comprennent :*

*- Dans l'aile est, un laboratoire de virologie, un atelier de prothèse orthodontique, une cabine d'audiométrie, un réfectoire externe pour le personnel.*

*- Dans l'aile ouest, des locaux complétant les laboratoires installés en rez-de-chaussée et se composant : [...] d'un laboratoire de chimie [...], d'un laboratoire de physique [...].*

*Rez-de-chaussée.*

- Dans l'aile est, on trouve le service central de radiologie [...].

- Dans l'aile ouest, on trouve des laboratoires [...].

*Étages.*

*Les trois étages de la clinique sont réservés à l'hospitalisation [...]. »*

[Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Réalisations nouvelles de l'Assistance publique : rapports et photographies, D-147-I, p. 65-71 et D-147-II, p. 8-14]

1955, 10 février

« Construction d'une clinique médicale infantile (deuxième étape) à l'hospice Saint-Vincent de Paul : MM. Coste et Ehrbar, rapporteur.

*[...] Lors de votre séance du 13 mai 1954, vous avez bien voulu émettre un avis favorable à l'exécution à l'hôpital-hospice Saint-Vincent de Paul des travaux de consolidation des carrières souterraines préalablement à l'achèvement de la clinique médicale infantile dont vous avez approuvé le projet de construction d'ensemble et la réalisation d'une première étape le 8 mars 1951.*

*Cette première étape qui avait pour objet l'édification de la partie centrale du futur bâtiment en U de la clinique sera achevée en mai prochain.*

*Nous disposerons donc ainsi de nouveaux lits, et les travaux de consolidation entrepris en juillet dernier étant également achevés à cette date, il sera possible de procéder aux démolitions préalables et d'entreprendre la construction des deux dernières ailes de la clinique [...].*

*Les deux ailes à raccorder au bâtiment principal auraient les mêmes caractéristiques architecturales que celui-ci et seraient constituées comme lui d'un rez-de-chaussée sur sous-sol et de trois étages [...]. »*

[Extrait de : *Procès-verbaux du Conseil de Surveillance pendant la session 1954-1955*, séance du 10 février 1955, p. 674-683 (Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Conseil de surveillance, 1L-89)]

1956, 8 novembre

« Aménagement de la galerie vitrée de la crèche à l'hôpital-hospice Saint-Vincent-de-Paul : M. Brocas, rapporteur.

*[...] Dans une opération précédente que vous avez bien voulu approuver le 16 avril 1953, il a été procédé dans la crèche H. Roger à Saint-Vincent de Paul, à l'aménagement de boxes à 3 lits.*

*Le projet qui vous est présenté aujourd'hui a pour but de compléter cette modernisation en cloisonnant la galerie vitrée qui est également affecté à l'hospitalisation des nourrissons [...]. »*

[Extrait de : *Procès-verbaux du Conseil de Surveillance pendant la session 1956-1957*, séance du 8 novembre 1956, p. 205-206 (Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Conseil de surveillance, 1L-91)]

1962

Restructuration de l'établissement avec : création d'un pôle exclusivement hospitalier dédié à la pédiatrie, la chirurgie pédiatrique et la gynécologie-obstétrique ; mise en place d'une structure indépendante d'aile sociale à l'enfance, en application « du plan directeur de réorganisation de l'hôpital-hospice Saint-Vincent-de-Paul et de la maternité Adolphe Pinard ».

[Cité dans : Sophie Riché, *Des hôpitaux à Paris : état des fonds des archives de l'AP-HP, XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, 2000, p. 766-767 ; et dans Jacques Chavinié et Gérard Ponsot, *Hôpital Saint-Vincent-de-Paul*, 1999, p. 24]

1963

Découverte lors de travaux effectués sous la maîtrise d'ouvrage d'André Larrousse, architecte, d'un aqueduc de maçonnerie ancien passant sous la blanchisserie.

[Commission du Vieux Paris, Fouilles, dossier n°357]

1963-1971

Demande de permis de construire déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir l'autorisation d'édifier, à l'intérieur d'une propriété sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau, « un bâtiment de cinq étages avec partie à rez-de-chaussée sur deux étages de sous-sols (clinique de chirurgie infantile) » - **Marcel Desprez et André Larrousse**, architectes <bâtiment Pierre Petit>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1963-1980), 1178W-126 ; et Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Administration centrale (services financiers), 379W]

1964, 10 mars

« Hôpital-hospice Saint-Vincent de Paul : construction d'une clinique de chirurgie infantile devant remplacer l'actuel service de Monsieur le docteur P. Petit.

*L'activité du service de chirurgie infantile de l'hôpital-hospice de Saint-Vincent de Paul, dirigé depuis 1943 par M. le docteur Petit, a augmenté considérablement au cours de vingt dernières années [...]* ».

[Extrait de : *Procès-verbaux du Conseil de Surveillance pendant la session 1963-1964*, séance du 10 mars 1964, p. 535-537 (Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Conseil de surveillance, 1L-101)]

1965, 11 mars

« Hôpital-hospice Saint-Vincent de Paul : construction d'une clinique de chirurgie infantile.

*Le service de chirurgie infantile fonctionnant actuellement à l'hôpital-hospice de Saint-Vincent de Paul est non seulement très mal équipé mais dispersé dans divers bâtiments, tous très vétustes. Sa construction s'impose dans un ensemble qui constituera la section d'enfants du centre hospitalier universitaire Cochin-Maternité.*

*Le bâtiment projeté trouverait place sur le terrain actuellement occupé par les foyers des filles et garçons du centre d'accueil. Le parti architectural en sera dicté par la configuration même de ce terrain et par les sujétions de prospect imposées par les édifices voisins [...]* »

[Extrait de : *Procès-verbaux du Conseil de Surveillance pendant la session 1964-1965*, séance du 11 mars 1965, p. 494 (Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Conseil de surveillance, 1L-102)]

1965

Description de la chapelle - repérage des éléments anciens.

« [...] *Extérieur.*

*Le seul bâtiment ancien du noviciat qui subsiste, à l'ouest, a gardé deux beaux escaliers à balustres de chêne.*

*La chapelle, dont les bas-côtés et les deux petites chapelles qui flanquaient la façade ont été démolis, sans doute pendant la Révolution et en tout cas avant 1810, a été, un peu avant 1814, coupée à mi-hauteur par un plafond. L'étage ainsi obtenu, encore couvert par l'ancien berceau, est affecté aux nouveau-nés. On l'appelle la crèche. Au rez-de-chaussée, la chapelle a été dernièrement réduite de moitié.*

*La façade sur la rue Denfert-Rochereau [...].*

*À l'extrémité nord de l'ancien bâtiment du Noviciat se dresse, au-dessus d'un des*

*deux escaliers à balustres en bois, le clocher de la chapelle. Un campanile s'élève aussi sur le côté sud du chœur.*

*Mobilier [...].*

*Œuvres d'art [...]. »*

[Amédée Boinet, « Chapelle de l'hôpital – hospice Saint-Vincent-de-Paul », *Sanctuaires et pèlerinages*, 11<sup>e</sup> année, n° 38, 1965, p. 45]

## 1965-1975

Demande de permis de construire déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir l'autorisation d'édifier : dans une propriété sise 51-53 rue Boissonnade, « un bâtiment de 0 et 6 étages (amphithéâtre des morts, laboratoire, et habitation 14 logements et 2 niveaux en sous-sol » ; dans une propriété située 72-86 avenue Denfert-Rochereau, « un bâtiment à rez-de-chaussée (laboratoire et bureaux) avec création d'un parking pour 136 voitures sur 2 niveaux en sous-sol » - **Marcel Desprez et André Larrousse**, architectes <bâtiment François Lepage / maternité Adolphe Pinard>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1963-1980), 1178W-1164 ; et Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Administration centrale (services financiers), 379W]

1967, 19 octobre

« Tranche régionale du V<sup>e</sup> plan : année 1968, équipement sanitaire – hôpital Saint-Vincent de Paul, reconstruction de l'amphithéâtre des morts, des laboratoires centraux d'anatomopathologie, aménagement de logements du personnel, création d'un parking.

*La troisième étape de réalisation du plan directeur de l'hôpital Saint-Vincent de Paul qui fait suite à la reconstruction de la clinique chirurgicale prévoit la construction, en bordure de la rue Boissonnade, d'un bâtiment destiné à recevoir :*

*- le nouvel amphithéâtre des morts et ses laboratoires centraux d'anatomopathologie ;*

*- des logements de fonction.*

*La morgue actuelle de l'établissement est constituée de deux pièces qui étaient à peine suffisantes lorsque l'établissement abritait un pourcentage assez élevé d'enfants valides en dépôt. Le développement des services médicaux et chirurgicaux pose le problème de la morgue tout différemment. En effet, dans son aspect définitif, cet hôpital comprendra trois services de pédiatrie (270 lits) un service de neuropsychiatrie (90 lits), un service de chirurgie, 50 lits d'ORL et de stomatologie et enfin 100 lits de gynécologie obstétrique [...].*

*Il faut remarquer d'autre part que la cession à l'Aide sociale à l'enfance des anciens bâtiments de l'Oratoire et la démolition des bâtiments de la cour d'honneur pour faire place à la chirurgie et à la policlinique vont pratiquement supprimer les logements de fonction existant dans cet hôpital. Il est donc indispensable de prévoir leur reconstruction.*

*Par ailleurs, la direction de l'urbanisme subordonne l'instruction de la demande de permis de construire le bâtiment projeté au dépôt d'un dossier unique comportant, non seulement la reconstruction de l'amphithéâtre des morts, mais également la création d'un parking.*

*En conséquence, ce dernier prévu initialement en 5<sup>e</sup> étape de la réalisation du plan directeur, sera aménagé dans la cour de la maternité Pinard [...]. »*

[Extrait de : *Procès-verbaux du Conseil de Surveillance pendant la session 196-1968*, séance du 19 octobre 1967, p. 85-88 (Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Conseil de surveillance, 1L-105)]

## 1969-1970

Demande de permis de construire déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir l'autorisation, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau, de surélever « d'un étage un bâtiment à rez-de-chaussée autorisé le 12 juillet 1968 » dans le but d'y aménager « des locaux pour hospitalisation et enseignement » - **Marcel Desprez et André Larrousse**, architectes <maternité Pinard>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1963-1980), 1178W-1583 ; et Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Administration centrale (services financiers), 379W]

## 1972-1975

« Adaptation à la réforme des études médicales du service de pédiatrie (professeur Job) » - **André Larrousse**, architecte.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Administration centrale (services financiers), 379W]

## 1977-1981

« Construction d'un bâtiment à usage de laboratoires, de morgue et de logements de fonction » - **Marcel Desprez**, architecte <bâtiment François Lepage>.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Administration centrale (services financiers), 379W]

## 1978

Demande de permis de construire déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir l'autorisation d'édifier, dans une propriété sis 72-86 avenue Denfert-Rochereau, « deux escaliers de secours en adjonction à un bâtiment existant de 3 étages à usage hospitalier (centre d'accueil Saint-Vincent de Paul) » - **André Larrousse**, architecte <Oratoire>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1963-1980), 1178W-2256]

## 1979

« Recensement des monuments anciens de France : Paris 14<sup>e</sup>, hôpital Saint-Vincent de Paul – inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques des façades et toitures de la chapelle et des bâtiments donnant sur la cour Saint-Vincent, des deux escaliers intérieurs à balustres de bois ».

[Assistance publique des hôpitaux de Paris, Direction des services techniques et des travaux, documentation]

## 1979-1981

Modernisation de la consultation de stomatologie.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Administration centrale (services financiers), 379W]

## 1980, 16-30 septembre

« Liste des demande en autorisation de démolir déposées entre le 16 et le 30 septembre 1980.

*[...] 14<sup>e</sup> arrondissement – n°5549 – 82 avenue Denfert-Rochereau – Pétitionnaire hôpital Saint-Vincent de Paul, 74 avenue Denfert-Rochereau (14<sup>e</sup>) – Démolition de trois bâtiments construits en 1898 à rez-de-chaussée et d'un étage dans l'hôpital Saint-Vincent de Paul [...]* ».

[Commission du Vieux Paris, Demande en autorisation de démolir, 3RE]



1981, janvier

« Programme d'établissement de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul ».

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, 507W30-235]

1981

Demande de permis de démolir déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir l'autorisation d'abattre, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau, « deux bâtiments dont l'un en bordure de la voie publique, comportant amphithéâtre, laboratoire, loge et réserve » <bâtiments Jalaguier et Pasteur>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1980-1985), 1539W-1]

1981

Demande de permis de démolir déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir l'autorisation d'abattre, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau, « un bâtiment à rez-de-chaussée comportant des locaux techniques et hospitaliers » (à usage d'ateliers et de consultation médico-psychologique) <bâtiment des bains>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1980-1985), 1539W-4]

1981-1982

Concours d'ingénierie - modernisation de la cuisine centrale et création d'une cuisine diététique et d'une plonge centralisée de la vaisselle des malades à l'hôpital Saint-Vincent de Paul – **Restauration Conseil**, lauréat <bâtiment du CED / bâtiment Pierre Petit>.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-29]

1982-1983

Demande de permis de construire déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir l'autorisation d'édifier, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau, « un bâtiment hospitalier de deux étages à usage de crèche à rez-de-chaussée et de centre de transfusion sanguine » - **Jean Nouvel, Pierre Soria, Gilbert Lezennes**, architectes <bâtiment Michel Rapine>.

Projet abandonné.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1965-1987), 1534W-615 ; et Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-29]

1983-1987

Demande de permis de construire déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir d'édifier, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau, « un bâtiment d'un étage sur un niveau de sous-sol à usage d'ateliers, de maintenance, de pharmacie et de service de désinfection pour l'hôpital Saint-Vincent de Paul - **SEBRA cabinet d'architectes** (J. & A. Fourquier – J. Filhol, architectes) <bâtiment Antoine Colombani>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1965-1987), 1534W-700 ; et Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-29 et 107]

1983-1984

Demande de permis de construire déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir l'autorisation de procéder, dans une propriété située 72-86 avenue Denfert-Rochereau, « à l'extension du 4<sup>e</sup> étage de la polyclinique de l'hôpital Saint-Vincent de

Paul pour l'aménagement de laboratoires dans un bâtiment préfabriqué léger » - **Marc A. C. Henry**, architecte <clinique Marcel Lelong>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1965-1987), 1534W-597]

1984

Construction d'une crèche de 60 berceaux » pour les enfants du personnel de l'hôpital - **Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit**, architectes <clinique Marcel Lelong>.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-107]

1984-1985

Création d'un centre de planification et d'une unité médicale d'interruption volontaire de grossesse.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Administration centrale (services financiers), 379W]

1984-1987

Demande de permis de construire déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir l'autorisation de procéder, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau, à la transformation partielle et l'extension du rez-de-chaussée bas du bâtiment hospitalier en vue de la création d'une salle septique, de l'amélioration des circuits propres et sales au bloc opératoire d'orthopédie, avec galerie de liaison, locaux annexes et escalier extérieur du rez-de-chaussée bas au rez-de-chaussée haut (SHON crée 54,50M<sup>2</sup>) » - **J.-P. Mreches et C. Berteloot**, architectes <bâtiment Pierre Petit>.

[Archives de Paris, Permis de construire (1965-1987), 1534W-962 ; et Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-106]

1984-1987

Construction d'un bâtiment hospitalier sur la rue Denfert-Rochereau à usage de polyclinique de consultation médicale de pédiatrie et de crèche - **Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit**, architectes <bâtiment Michèle Rapine>.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-29]

1986-1988

« Regroupement et extension des laboratoires de biochimie / pharmacologie » - **cabinet Seraqui – Malivel**, architectes <clinique Marcel Lelong>.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-106 et 107]

1987

Demande de permis de construire déposée par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ayant pour objet d'obtenir l'autorisation de procéder, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau, à « l'extension à rez-de-chaussée d'un bâtiment hospitalier en vue de la création d'une loge et d'un standard téléphonique (surface hors œuvre nette créée : 40m<sup>2</sup>) » - **Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit**, architectes <bâtiment Jalaguier>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1987), 1590W-65 ; et Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-106 et 107]

1988

« Création d'un secteur sida dans le laboratoire de microbiologie de l'hôpital Saint-Vincent de Paul » <clinique Marcel Lelong>.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-107]

1988-1989

« Aménagement de la maison des médecins et rocade préalable » - **Jean-Pierre Hagnère**, ingénieur.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-106 et 107]

1989-1990

« Aménagement d'un scannographe » - C. Trévoux, architecte <clinique Marcel Lelong>.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-106]

1989-1990

Demande de permis de construire déposé par l'hôpital Saint-Vincent de Paul ayant pour objet d'obtenir l'autorisation de procéder, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau et 51-53 rue Boissonnade, à la transformation de locaux désaffectés au 3<sup>e</sup> étage du pavillon de l'horloge en service d'hébergement (maison des parents) avec modification de la toiture et transformation d'une baie de fenêtre en baie de porte à rez-de-chaussée - **Olivier de Certeau**, architecte <bâtiments de l'Oratoire>.

[Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, Direction des équipements (Programmation architecturale et travaux), 555W-107 ; et Ville de Paris, Sous-direction du permis de construire, PC 075 014 90 V 4810]

1993, 1<sup>er</sup>-31 mai

« Liste des demandes en autorisation de démolir déposées entre le 1<sup>er</sup> et 31 mai 1993.

[...] *14<sup>e</sup> arrondissement – n°75.114.93.22825. 74 à 82 avenue Denfert-Rochereau – Pétitionnaire M. Jean Rémy Bitaud AP Groupe hospitalier Saint-Vincent de Paul 74-82 avenue Denfert-Rochereau 75014 Paris – Démolition du local imprimerie et d'une bâtiment à rez-de-chaussée à usage de centre de transfusion sanguine situés dans l'enceinte de l'hôpital Saint-Vincent de Paul, SHON à démolir : 957m<sup>2</sup> [...] ».*

[Commission du Vieux Paris, Demande en autorisation de démolir, 3RE-235]

1993

Demande de permis de démolir déposée le groupe hospitalier Saint-Vincent de Paul ayant pour objet d'obtenir l'autorisation de supprimer deux bâtiments à rez-de-chaussée et sous-sol partiel à usage de centre de transfusion sanguine et de local d'imprimerie, d'une toiture et d'une partie de façade d'un bâtiment à rez-de-chaussée, en fond de parcelle, ensemble situé dans l'enceinte du groupe hospitalier Saint-Vincent de Paul – la Roche-Guyon (SHON à démolir : 957m<sup>2</sup>).

[Ville de Paris, Sous-direction du permis de construire, PD 075 114 93 V 2825]

1993-1995

Demande de permis de construire déposée par le Groupe hospitalier Saint-Vincent de Paul – La Roche-Guyon ayant pour objet d'obtenir l'autorisation d'édifier, dans une propriété

sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau, « un bâtiment de deux étages sur un niveau de sous-sol à usage de centre de transfusion sanguine et de galerie technique » - **Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit**, architectes <centre de transfusion sanguine>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1979-1998), 1990W-34]

### 1995-1997

Demande de permis de construire modificatif déposée par le Groupe hospitalier Saint-Vincent de Paul – La Roche-Guyon ayant pour objet d’obtenir l’autorisation de procéder, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfert-Rochereau, à « la modification des façades sur cour du bâtiment de deux étages sur un niveau de sous-sol à usage de centre de transfusion sanguine et de galerie technique » - **Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit**, architectes <centre de transfusion sanguine>.

[Archives de Paris, Voirie et permis de construire (1979-1998), 1990W-34]

### 1999, janvier

Fusion du groupe hospitalier Saint-Vincent-de-Paul – La-Roche-Guyon avec le groupe hospitalier Cochin.

[Cité dans : Sophie Riché, *Des hôpitaux à Paris. État des fonds des archives de l'AP-HP, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, 2000, p. 766]

### 2005-2006

Demande de permis de construire déposée par l’Assistance publique – Hôpitaux de Paris ayant pour objet d’obtenir l’autorisation d’édifier, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfer-Rochereau et 51-53 rue Boissonade, un bâtiment à rez-de-chaussée sur cour, à usage d’enseignement (S.H.O.N. créée : 88 m<sup>2</sup>) <**Marc Beri**, architecte>.

[Ville de Paris, Sous-direction du permis de construire, PC 075 014 05 V 0045]

### 2009, 25 mai

Demande de permis de construire déposée par le groupe hospitalier Cochin ayant pour objet d’obtenir l’autorisation d’édifier, dans une propriété sise 72-86 avenue Denfer-Rochereau et 51-53 rue Boissonade, deux escaliers hélicoïdaux en façade du bâtiment Pinard.

[Ville de Paris, Sous-direction du permis de construire, DP 075 114 09 V 0097]